

LES CAHIERS D'HISTOIRE DE DEUX-MONTAGNES

Volume 11, numéro 2

Décembre 1989

La Victoire

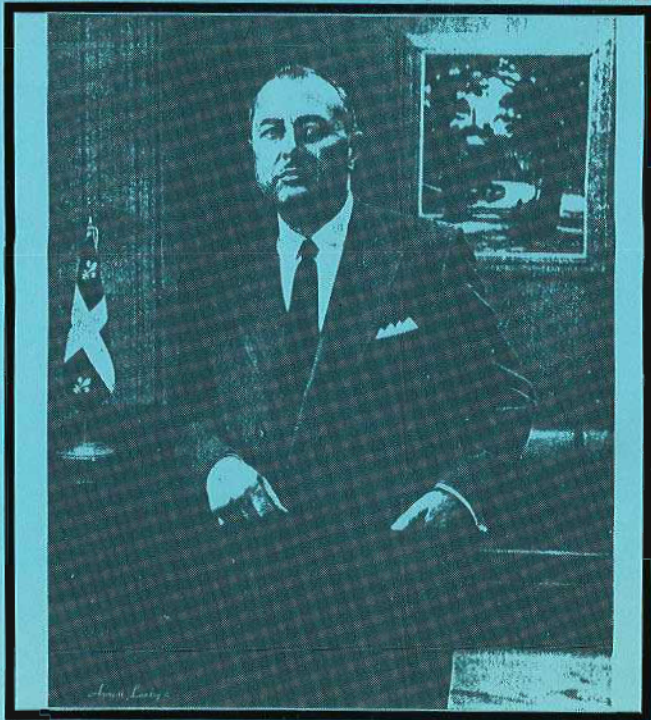
ST-JÉRÔME

VOL. XII — No 23

Jeudi, 7 janvier 1990

des Deux-Montagnes
et de la région des Mille-Îles

NOUS AVONS PERDU UN PÈRE



Joseph-Mignault-Paul Sauvé

Premier ministre de 1959 à 1960



CES CAHIERS D'HISTOIRE SONT PUBLIES PAR

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE DEUX-MONTAGNES

Conseil de la Société pour 1989

Présidente:	Alice Boileau
Vice-président:	Pierre de Bellefeuille
Trésorier:	Pierre-Emile Taillon
Secrétaire:	Guy Bélisle
Directeurs:	Marcel Bertrand Gilles Boileau R.P. L.-J. Lapierre, o.c.s.o. André Petit Denise Roy Marc-Gabriel Vallières

Ce numéro - le 36^e de la collection - a été préparé par

Gilles Boileau

La Société d'Histoire régionale de Deux-Montagnes
Case postale 204
Saint-Eustache
Québec, J7R 4K6



TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Hommage à Paul Sauvé.....	4
Arthur Sauvé, député de Deux-Montagnes (Gilles Boileau).....	5
La fête de la fidélité (Août 1955 / La Victoire des Deux-Montagnes).....	30
Cinquante ans d'histoire (Novembre 1955 / La Victoire des Deux-Montagnes)...	35
Accueil triomphal au nouveau premier ministre (Octobre 1959 / La Victoire des Deux-Montagnes et de la région des Mille-Iles).....	39
Saint-Eustache pleure un ami et la province un espoir (Janvier 1960 / La Presse & La Victoire des Deux-Montagnes).....	43
Arthur et Paul Sauvé à l'Assemblée législative (chronologie des élections).....	61
Les deux dernières photos officielles.....	62
Saint-Eustache rend un dernier hommage.....	64
Joseph-Mignault Paul Sauvé (Biographie / la Revue du Barreau, 1960).....	65
Paul Sauvé (Extrait de "Portraits de premiers ministres du Québec et du Canada / Texte et recherche: Laurent Laplace, Radio-Canada, 2 février 1982).....	72
La maison Sauvé (Pierre de Bellefeuille).....	81
La maison Sauvé (Selon le "Circuit historique de Saint-Eustache")..	86
Les Cahiers "spéciaux" de la Société.....	88

* * * *

Volume 11 - No 2 Décembre 1989

Pour le 30^e anniversaire de la mort de Paul Sauvé...

HOMMAGE A PAUL SAUVÉ

Paul Sauvé est décédé il y a maintenant 30 ans. En plus d'avoir été député du comté de Deux-Montagnes de 1930 à 1960, il fut aussi premier ministre du Québec un peu plus de 100 jours. Pour nous, gens du comté et de la région de Deux-Montagnes, il aura surtout été un ami en qui nous avions confiance et que nous respections. Pour cette raison, les textes que nous avons réunis dans les pages qui suivent se veulent un hommage sincère envers un homme à qui nous devons beaucoup. Ils constituent également une sorte de bilan et de résumé de sa vie et de son oeuvre. Si Paul Sauvé n'était pas disparu si tôt, le visage du comté et le destin du Québec auraient sans doute été profondément changés. Trente ans après sa mort, penser à lui et évoquer son souvenir pourraient peut-être raviver en nous un sentiment d'espoir dont nous avons grandement besoin.

Gilles Boileau



ARTHUR SAUVÉ, député de Deux-Montagnes

par

Gilles Boileau

Venu de la vieille France à la fin du 17^e siècle, l'ancêtre Pierre Sauvé (dit Laplante) a épousé Marie-Renée Michel-Lefebvre, dans la petite église de Lachine, le 27 février 1696.

Né en 1652, Pierre Sauvé s'est donc marié à l'âge de 44 ans. Son épouse Marie-Renée était alors beaucoup plus jeune que lui: née en 1677, elle n'avait donc, au moment de ses épousailles, que 19 ans seulement.

Fils de François Sauvé, maître-tailleur à Libourne, diocèse de Bordeaux, et Marie Mailleret, l'ancêtre Sauvé, une fois installé sur les bords du Saint-Laurent, a dû longtemps encore songer à tous ces coteaux de Gironde couverts depuis plusieurs siècles de ces merveilleux vignobles qui donnent le doux vin qui fait chanter... Quel dépaysement!

Sur cette terre laurentienne faite de froid et de vent, en ce pays taillé dans le roc et la forêt, Pierre et Marie-Renée Sauvé ont généreusement travaillé à la naissance d'un pays nouveau où tout était à faire.

Déjà, il y a près de 300 ans, quand il n'y avait au Québec que quelques postes et villages, les Sauvé appartenaient déjà à la race des bâtisseurs et des créateurs de pays. Neuf ou dix générations plus tard, Arthur et Paul Sauvé demeureront fidèles à l'ancêtre Pierre.

Cet ancêtre et son épouse de 25 ans plus jeune que lui eurent de nombreux enfants: 11 en 20 ans: Pierre-Jacques (né en



1697), François-Marie (1698), Pierre (1700), Louis (1704), Suzanne (1705), Marie-Joseph (1707), Félicité (1709), Charles (1712), Antoine (1714), Anne (1717) et enfin Madeleine dont on ne peut retracer la date de naissance. Vingt ans seulement séparent la naissance de Pierre-Jacques de la venue de Anne (1717).

Contrairement à la situation qui prévalait dans de nombreuses familles anciennes, celle de Pierre Sauvé n'a pas été décimée par la mortalité infantile. Aucun des enfants n'est décédé en bas âge. Son petit-fils Joseph-Marie cependant, fils de François-Marie, perdra cinq de ses 10 enfants avant qu'ils n'aient quatre mois.

Les registres paroissiaux nous indiquent que 10 des 11 enfants de Pierre Sauvé se sont mariés. Deux des garçons ont choisi pour épouse une jeune fille du nom d'Elisabeth Madeleine. En effet, François-Marie a épousé Elisabeth Madeleine (fille de Joseph Madeleine) en l'église du Bout-de-l'Île, le 4 avril 1731. De son côté, Louis avait aussi épousé une certaine Elisabeth Madeleine (fille d'Etienne Madeleine) en cette même église du Bout-de-l'île le 3 novembre 1729. Il faut aussi noter que le mariage de Marie-Joseph Sauvé avec Pierre-Joseph Tabaut eut lieu en même temps que celui de François-Marie, en l'église du Bout-de-l'Île toujours.

D'ailleurs la famille de Pierre Sauvé avait dû s'établir assez tôt dans les parages du Bout-de-l'Île puisque tous les mariages et de nombreuses sépultures y eurent lieu, quelques baptêmes ayant été célébrés à Lachine et à Pointe-Claire.

A leur tour, les enfants de l'ancêtre Pierre Sauvé eurent de nombreux enfants. François-Marie et Charles en eurent 11 chacun, Pierre en eut 10, Louis 7 et Antoine 5. Nous n'avons trouvé aucune trace des enfants de Pierre-Jacques et de son épouse, née Marie Merlot.



C'est le 4 mai 1737 que Pierre Sauvé, le premier de la lignée en terre québécoise, fut inhumé au cimetière du Bout-de-l'Ile. Il avait alors 85 ans, ce qui était un âge très avancé à cette époque où l'espérance de vie était habituellement bien moindre. A sa mort, il laissait sa femme Marie-Renée, ses 11 enfants et 11 petits enfants. Il est mort quelques jours seulement avant la naissance de Marie-Anne, fille de Pierre, le troisième de ses enfants.

Son épouse repose à ses côtés, dans le petit cimetière du Bout-de-l'Ile. Décédé le 19 novembre 1750, elle avait alors 73 ans. Elle a quitté cette terre un an avant son fils aîné Pierre-Jacques qui sera mis en terre le 21 décembre 1751, au Bout-de-l'Ile lui aussi.

Au moment de son mariage, en 1696, la population de la Nouvelle-France ne dépassait pas le total de 13 000 habitants. A Lachine, lieu des épousailles, le recensement de 1695 dénombrait seulement 256 personnes. C'était vraiment le début de la colonie. Plus de 40 ans plus tard, au moment de sa mort, en 1737, la population de la Nouvelle-France avait presque été multipliée par trois. Les 13 000 de 1695 étaient devenus 40 000.

Le premier Sauvé à faire souche en terre canadienne, sur les rives du Saint-Laurent, est disparu en 1737. Il s'appelait Pierre. Un de ses fils s'appelait aussi Pierre. Et un de ses petits-enfants également. Dans cette lignée des Sauvé, 250 ans après la disparition du premier de cordée, il y a encore un Pierre Sauvé, fils de Paul, petit-fils d'Arthur, arrière petit-fils de Joseph, jadis cultivateur à Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes.

* * *

Arthur Sauvé, père de Paul, fut élu député du comté de Deux-Montagnes en 1908. Il le demeura jusqu'en 1930, alors qu'il



quitta la scène provinciale pour poursuivre sa carrière au sein du parti conservateur fédéral. Pendant 22 ans, de juin 1908 à l'automne de 1930, il représenta le comté de Deux-Montagnes à l'Assemblée législative du Québec sous la bannière du parti conservateur. Pendant tout ce temps, Arthur Sauvé siégea sur les banquettes de l'opposition: que le temps dût sembler parfois bien long à cet homme doué d'un dynamisme peu commun et d'un certain sens du futur. Elu six fois consécutivement député du comté et demeurer dans l'opposition, quelle désolation!

Pendant son séjour à Québec, Arthur Sauvé servit son comté sous deux premiers ministres différents. Quand il prit possession de son siège à l'Assemblée législative à l'ouverture de la 12^e législature le 2 mars 1909, sir Lomer Gouin était alors chef du parti libéral et premier ministre de la province depuis 1905. Quand Alexandre Taschereau succéda à sir Lomer Gouin comme premier ministre en 1920, Sauvé était toujours dans l'opposition. Et quand il quitta la scène provinciale en 1930, Taschereau était toujours premier ministre: il allait d'ailleurs le demeurer jusqu'en 1936.

Politiquement, Arthur Sauvé était un homme fort. Il commandait l'estime et le respect. Né dans les campagnes du comté, à Saint-Hermas, au milieu des vieilles familles paysannes dont il était lui-même issu, il avait gardé ces qualités de coeur et d'esprit tant appréciées des foules. Aujourd'hui encore, dans le comté, les vieux parlent de sa bonhomie et de sa simplicité.

Grâce à cet enracinement dans le comté et sa profonde connaissance de chacun des rangs et aussi bien que de toutes les paroisses, de la plus petite à la plus grosse, de Saint-Colomban à Saint-Eustache, de la rivière du Nord à la rivière des Mille-Isles, il avait su gagner la confiance et l'attachement d'une population qui lui est restée d'une fidélité à toute épreuve tout au long de sa carrière.



C'est aussi grâce à ce respect et cette admiration réciproques que se vouaient l'un à l'autre la population du comté et Arthur Sauvé que ce dernier a pu résister pendant 22 ans aux pressions et aux manœuvres des libéraux qui souhaitaient conserver dans leur giron cet historique comté. Déjà ils avaient mis la main depuis longtemps sur les deux comtés voisins d'Argenteuil et de Terrebonne. En réalité, Argenteuil sera libéral de 1897 à 1948, sauf le très court intermède 1912-1916. Pour sa part, Terrebonne sera "rouge" sans interruption de 1900 à 1936.

En dépit de tous les efforts déployés par ses adversaires pour conserver le comté que leur avait gagné l'avocat Hector Champagne, de Saint-Eustache, en 1897, Arthur Sauvé reprit le comté après une lutte mémorable en 1908. Avec l'appui et la complicité d'une population qu'il connaissait bien et qui l'aimait bien elle aussi en retour, Arthur Sauvé ne sera jamais battu dans son comté.

Dans le comté de Deux-Montagnes, de 1908 à 1930, Arthur Sauvé a connu six élections qu'il a toutes gagnées.

L'exploit est d'autant plus remarquable qu'au cours de cette longue période, les libéraux l'ont toujours emporté haut-la-main à la grandeur de la province. A six reprises, Sauvé a dû faire face, dans son comté, à la puissante machine du parti au pouvoir, étant au départ défavorisé par sa position de député de l'opposition. Mais à six reprises aussi il s'est retrouvé député élu de Deux-Montagnes, isolé à l'Assemblée législative avec quelques collègues conservateurs, face à un énorme contingent de députés libéraux tout puissants.

Pour réussir un tel exploit, il fallait plus que du talent et de l'habileté. Il fallait une bonne connaissance des hommes et des femmes du comté et de leurs problèmes. Il fallait surtout partager avec une population d'origine paysanne enracinée depuis



longtemps dans un terroir riche et fécond un même amour à l'endroit d'un "même pays" si authentiquement forgé dans l'histoire la plus émouvante, celle des Patriotes de 1837.

Après 1867, un premier député: Gédéon Quimet

Après la signature du pacte confédératif de 1867, le premier député mandaté par les électeurs du comté pour les représenter à l'Assemblée législative fut GEDEON QUIMET. Natif de Sainte-Rose, cet honorable citoyen resta député jusqu'en 1876. Elu sans opposition lors de sa première élection dans le comté, en 1867, Quimet l'emporta avec 411 voix de majorité sur son adversaire en 1871 avant d'être réélu une nouvelle fois sans opposition à l'élection générale de 1875. Son adversaire de 1871 avait été Damase Masson.

Fils de Jean Quimet, le premier député de Deux-Montagnes (après 1867) devint même premier ministre de la province, en succédant à l'honorable Pierre J.-O. Chauveau, le 27 février 1873. En plus de ses fonctions de premier ministre, Quimet cumulait aussi les responsabilités de surintendant de l'Instruction publique et de secrétaire de la province. Son règne à la tête de la province fut de bien courte durée: en effet, à son tour, Quimet cédait le fauteuil de premier ministre à son collègue l'honorable Charles-Boucher de Boucherville le 22 septembre de l'année suivante.

Avec Gédéon Quimet, débutait dans Deux-Montagnes, une longue dynastie conservatrice. Charles-L. Champagne, de Saint-Eustache, succédait à Gédéon Quimet, démissionnaire, à l'occasion d'une élection complémentaire en 1876. Réélu sous la bannière des conservateurs toujours, en 1878 et en 1881, Champagne passa la main à Benjamin Beauchamp, un autre conservateur, lors d'une autre élection partielle disputée en 1882. Réélu sous la même étiquette en 1884, Beauchamp conserva encore la confiance des



électeurs du comté en 1886, 1890 et 1892. Mais à l'occasion de ces trois derniers scrutins, Beauchamp s'était éloigné quelque peu du groupe des conservateurs pour revêtir la livrée des conservateurs-indépendants. Ce changement d'allégeance ne l'empêcha pas toutefois d'être réélu par acclamation deux fois sur trois, en 1886 et 1892.

L'année 1897 marqua un temps d'arrêt dans l'histoire politique du comté de Deux-Montagnes. En effet, pendant 30 ans, de 1867 à 1897, le comté de Deux-Montagnes était resté aux mains des conservateurs. La tradition en voie de s'établir allait être brisée par l'élection d'un député libéral, Hector Champagne, jeune avocat de Saint-Eustache, en qui les libéraux de Gabriel Marchand avaient fondé beaucoup d'espoir.

Cantonnés dans l'opposition depuis 1892, les libéraux reprendront le pouvoir en 1897, faisant élire 51 députés sur un total possible de 74. Hector Champagne, nouveau député de Deux-Montagnes, était du nombre. La lutte fut cependant bien serrée puisque le nouvel élu ne l'emporta que par une seule voix de majorité sur son adversaire, Benjamin Beauchamp, le député sortant. C'est donc de justesse qu'Hector Champagne fit son entrée à l'Assemblée législative et c'est au prix de très grands efforts que les libéraux réussirent à briser la tradition conservatrice dans Deux-Montagnes.

Avec cette élection de 1897 s'amorçait un long règne libéral à Québec. Il ne prendrait fin, en réalité, qu'avec la prise du pouvoir par l'équipe de Maurice Duplessis au mois d'août 1936. Au sein de cette équipe de la nouvelle et récente "Union nationale", on retrouvera aux côtés du chef et premier ministre Duplessis, Paul Sauvé, fils d'Arthur.

Elu sans panache en 1897 avec une seule voix de majorité, Hector Champagne garda son siège lors de l'élection de 1900. Benjamin Beauchamp était encore son adversaire. Champagne fut



l'un des 67 députés libéraux élus à l'occasion de cette élection qui s'est avérée l'un des plus imposants balayages électoraux - en faveur des libéraux - de l'histoire politique du Québec. 67 députés libéraux élus sur un total possible de 74, c'était beaucoup.

Ce balayage libéral se répéta en 1904 alors que 68 candidats furent élus sur 74 encore, dont Hector Champagne de nouveau élu député du comté de Deux-Montagnes, sans opposition cependant cette fois-ci. D'ailleurs, 38 députés n'avaient rencontré aucune opposition au cours de ce dernier scrutin.

Les élections de 1908 à 1930: l'affaire d'Arthur Sauvé

La 11^e législature québécoise fut dissoute le 4 mai 1908, alors que les libéraux de sir Lomer Gouin étaient au pouvoir à Québec et que ceux de sir Wilfrid Laurier étaient en place depuis une quinzaine d'années à Ottawa.

Après les vagues libérales successives de 1900 et de 1904 qui laissèrent les conservateurs dans l'indigence et la solitude d'une opposition de plus en plus décimée, ne fallait-il pas être un peu téméraire ou se bercer d'illusions pour espérer ravir le comté aux libéraux?

Confiant en sa bonne étoile et croyant surtout que la longue tradition conservatrice qui avait été celle du comté de 1867 à 1897 pourrait refaire surface, Arthur Sauvé n'hésita pas un seul instant et se mit gaillardement à la reconquête du comté qui était le sien.

Un nouveau chapitre de l'histoire déjà si passionnante du comté de Deux-Montagnes était à la veille de s'écrire.



L'élection était donc prévue pour le 8 juin 1908. Moins de cinq semaines séparaient la dissolution de l'Assemblée de la prochaine élection. Entre le 4 mai et le 8 juin, il y avait bien peu de temps. C'était en effet bien peu pour organiser et mener une campagne électorale dont l'objectif était de renverser un homme fort connu, député depuis déjà 11 ans et qui, par surcroît, avait été élu par acclamation lors de la dernière élection dans le comté. Sans parler qu'il appartenait à un parti puissant, qui avait tout balayé sur son passage quatre ans plus tôt.

Journaliste de métier, homme clairvoyant, intelligent et fort sensible, passionné d'histoire et des questions politiques, Arthur Sauvé devenait un candidat idéal capable de susciter les plus grands espoirs parmi les conservateurs. Fortement enraciné dans son coin de terre et connaissant très bien ses compatriotes, il fut donc choisi candidat du parti conservateur dans son comté natal, de préférence à plusieurs autres aspirants candidats, dont quelques-uns avaient fort bonne réputation et grande renommée.

Pour avoir une bonne chance de vaincre l'avocat et député Hector Champagne, homme de grand prestige, de belle prestance et à la parole aussi facile que convaincante, le chef de l'opposition, Pierre-Evariste Leblanc, comptait beaucoup sur ce journaliste de 34 ans. Député du comté voisin de Laval de 1892 à 1908, Leblanc connaissait déjà le candidat Sauvé depuis quelques années et avait pu en apprécier toutes les qualités.

Entre autres qualités, Arthur Sauvé avait le don de se faire apprécier de tous. Sa simplicité légendaire et son caractère jovial et bon enfant lui conféraient une grande aménité, attirant même la sympathie. Surtout il pouvait s'adapter à toutes les conditions. Il savait tout aussi bien traiter d'égal à égal avec les grands comme il savait partager la table du paysan ou du journalier. Sous cet aspect, il semblait détenir un net avantage sur son adversaire Champagne dont les abords n'étaient pas toujours des plus faciles.



La campagne électorale serait brève mais dure. Les deux opposants étaient des hommes fort distingués et de grande valeur, capables tous les deux de bien représenter leurs commettants et de faire honneur au comté, capables surtout de bien le défendre et de savoir en prendre les intérêts. C'était donc, à l'échelle régionale, une bataille de titans qui s'engageait, une lutte de belle qualité comme le comté n'en a pas connue beaucoup au cours de son histoire.

La bagarre se révéla des plus acharnées. Pour augmenter leurs chances de réussite, les deux hommes cherchèrent des appuis auprès de personnalités politiques fort connues à travers le comté et aux grandes ressources humaines et intellectuelles, bons orateurs et rusés joueurs.

Orateur fascinant lui-même, Hector Champagne demanda et obtint la précieuse collaboration de deux personnes que tout le comté connaissait déjà très bien. Tribuns fort habiles eux-mêmes, Tancrede Marsil et Callixte Ethier apportaient au candidat et député sortant Champagne un appui inestimable qui rendait encore plus ardue et téméraire la tâche d'Arthur Sauvé.

Mais qui étaient donc Messieurs Marsil et Ethier? Citoyens du comté tous les deux, Calixte Ethier était le plus connu, Tancrede Marsil se contentant d'oeuvrer au plan municipal seulement. Conseiller municipal de Saint-Eustache de 1875 à 1877, alors qu'Eméry Féré était maire, Callixte Ethier fut élu en 1896 député libéral à la Chambre des Communes d'Ottawa et y représenta le comté de Deux-Montagnes jusqu'en 1925, alors qu'il perdit son siège aux mains de l'unique et pittoresque Liguori Lacombe.

En venant prêter main forte à son ami Hector Champagne, Callixte Ethier faisait rejaillir sur le candidat le prestige d'un homme qui était déjà député lui-même depuis 12 ans - sans interruption - et qui avait surtout l'immense et insigne honneur



de servir, depuis son arrivée à Ottawa, sous les ordres de ce grand chef qu'était sir Wilfrid Laurier, le premier Canadien français - depuis la Confédération - à jamais accéder à la noble fonction de premier ministre du Canada.

Arthur Sauvé avait aussi d'excellents appuis. Parmi ses premiers lieutenants, figurait Joseph-Léon Saint-Jacques qui allait devenir député conservateur du comté d'Argenteuil à l'Assemblée législative de 1925 à 1927. La carrière politique du jeune député Saint-Jacques fut de bien courte durée. Il fut nommé juge plus tard. A ses côtés, il y avait aussi un futur sénateur du nom d'André Fauteux.

Au terme d'une campagne des plus actives, remplie d'une intensité qui n'a jamais diminué, les deux candidats, fatigués mais confiants, demeuraient optimistes et gardaient espoir.

Mais au soir de l'élection, en ce 8 juin 1908, Arthur Sauvé était déclaré élu par une majorité de 173 voix. Le comté de Deux-Montagnes renouait ainsi avec une longue tradition conservatrice qu'il n'était pas près de laisser s'éteindre.

Certes heureux de cette victoire arrachée de haute lutte contre le député sortant Champagne, le nouveau député se retrouva quand même un peu déçu et surtout bien seul à Québec puisque seulement 13 des candidats conservateurs avaient été élus. Sous la gouverne de sir Lomer Gouin, les libéraux, avec 58 députés sur 74, étaient encore reportés au pouvoir. Ainsi s'amorçait pour Arthur Sauvé un long calvaire sur les banquettes de l'opposition.

Quant à l'ancien député Hector Champagne, il obtint la récompense des bons serviteurs: l'un des rares candidats libéraux à avoir mordu la poussière au cours de l'élection de 1908, il accéda à la dignité de conseiller législatif dans les mois qui suivirent. Il le demeura jusqu'à sa mort survenue à Saint-Eustache le 29 juin 1941. Il avait alors 79 ans. Sa résidence



est aujourd'hui connue sous le nom de "maison Corriveau". Elle occupe toujours une place de choix au coeur du vieux Saint-Eustache.

La carrière d'Arthur Sauvé à l'Assemblée législative s'est déroulée totalement à l'époque des grandes années de disette qu'eurent à subir les conservateurs. Dépossédés du pouvoir en 1897, ils ne le retrouveront qu'en 1936, et ce ne sera que pour quelques mois à peine. C'est durant cette période de "grande sécheresse" ou de "vaches maigres" qu'Arthur Sauvé fut député.

Le carême ou la solitude d'Arthur Sauvé sur les banquettes de l'opposition fut partagée presque entièrement par son collègue Charles-Allan Smart qui fut député conservateur du comté de Westmount de 1912 à 1936 et à un degré moindre par Pierre d'Auteuil, député de Charlevoix, qui siégea dans l'opposition lui aussi de 1908 à 1919.

En dépit de tous les efforts déployés par les libéraux pour ravir le comté aux conservateurs, Arthur Sauvé, fort du support et du respect d'une population qui non seulement le connaissait bien et lui faisait confiance mais surtout l'aimait bien, se cramponna avec d'impressionnantes majorités pour l'époque.

Elu une première fois en 1908, il le fut successivement en 1912, 1916, 1919, 1923 et une dernière fois en 1927 avant de passer sur la scène fédérale en 1930. Arthur Sauvé fut le dernier représentant du comté à être élu à l'Assemblée législative sans opposition. C'était en 1916. Pourtant l'année 1916 fut particulièrement néfaste aux conservateurs qui ne firent élire à Ottawa que six députés à travers toute la province.

La même situation se répéta en 1919 quand Arthur Sauvé, dans Deux-Montagnes toujours, fut une autre fois l'un des six conservateurs élus au Québec, avec une étonnante majorité de 811 voix sur son adversaire. Se méritant de plus en plus la



confiance de ses concitoyens, Sauvé, bien que toujours isolé dans les rangs d'une opposition faible et clairsemée, a porté sa majorité à 854 voix en 1923. Il faudra attendre l'élection de son fils Paul, en 1944, pour retrouver une majorité plus forte.

Arthur Sauvé était fidèle aux siens et à son pays. Sans cette fidélité, comment expliquer que les citoyens-électeurs du comté de Deux-Montagnes lui aient conservé leur confiance la plus totale, lui permettant de demeurer en fonction pendant 22 ans au sein d'une opposition dispersée, voire même anémique.

Sans doute, ne pourrions-nous jamais découvrir et connaître les véritables raisons qui ont permis que dure si longtemps cette touchante histoire d'amour entre Arthur Sauvé et les gens de Deux-Montagnes. D'ailleurs, pourquoi faudrait-il comprendre absolument? Qu'il suffise d'apprécier en silence les sentiments de respect et de vénération qui ont permis que cette aventure subsiste encore aujourd'hui dans le cœur de plusieurs citoyens de Deux-Montagnes.

* * * *

De profondes racines dans le terroir de Deux-Montagnes

De profondes et puissantes racines liaient Arthur Sauvé à la terre de Deux-Montagnes. Des racines qui plongeaient bien creux dans une terre riche et féconde. Fils de Joseph Sauvé, cultivateur à Saint-Hermas, au pied du grand coteau (le long de l'actuelle route 148, quelques kilomètres à l'est du village), Félix-Arthur Sauvé, né le 1er octobre 1874 était avant tout l'héritier d'une terre dont il avait les mêmes qualités: profondeur, générosité et fécondité; profondeur de la pensée, générosité de cœur et fécondité de l'intelligence.

Fils d'un cultivateur et éleveur de chevaux dont la renommée s'étendait jusqu'aux confins du comté et même au-delà, dans les



premières paroisses d'Argenteuil, Arthur Sauvé avait hérité de Joseph Sauvé et de Cléopie Chaurette d'un bien à la valeur inestimable: l'amour du sol natal et un goût très fort pour sa culture.

Vers les années 1880-1890, alors que le jeune Arthur s'éveillait à la connaissance de l'histoire, il a dû entendre parler très souvent des événements qui en 1837 marquèrent tellement le destin de ce coin de pays. Plusieurs de ceux qui vécurent de près ou de loin les tragiques journées de décembre 1837 étaient toujours vivants au moment où Arthur Sauvé comprenait la réelle portée de l'action des Patriotes. A sa façon, il découvrait l'histoire de son pays et de la région de Deux-Montagnes.

D'ailleurs, n'y avait-il pas au nombre de ceux qui subirent des pertes lors des tristes journées de 1837 un certain Hyacinthe Sauvé.

Saint-Hermas étant assez rapproché de Saint-Benoît, il n'est pas certain que le village des Sauvé n'eut pas à souffrir de l'action vengeresse des orangistes d'Argenteuil qui n'avaient jamais oublié leur défaite lors des élections du 4 novembre 1834.

Il est bien certain que le jeune Arthur dut entendre raconter des dizaines et des dizaines de fois le récit merveilleux de la bataille de Saint-Eustache, même si, 40 ans plus tard, les conteurs avaient dû sensiblement modifier, en l'enjolivant, le récit original... Il devait connaître mieux que quiconque, et dans tous leurs détails, les péripéties du feu de la Rivière-du-Chêne, le comportement des militaires anglais, les souffrances des Patriotes ainsi que le saccage du village du Grand-Brûlé (Saint-Benoît) par les hommes de Colborne et les volontaires orangistes du haut du comté, venus de Saint-André et de Carillon.



Les événements de 1837 ont dû marquer profondément l'âme et le cœur d'Arthur Sauvé. Non seulement a-t-il fréquenté durant sa jeunesse quelques-uns de ces patriotes qui ont certainement combattu à Saint-Eustache aux côtés du docteur Chénier ou qui furent les confidents du notaire Girouard à Saint-Benoît, mais il a dû surtout s'abreuver plus d'une fois aux paroles de ces hommes qui avaient suivi le docteur Chénier au combat.

Lui qui avait grandi au milieu de tous ces récits de la fameuse bagarre de Saint-Eustache, qui avait connu quelques-uns des vaillants compagnons d'armes de Chénier et qui un jour allait habiter avec les siens sur les lieux mêmes où vécut le chef patriote, comment alors pouvait-il faire autrement que de se plonger dès son adolescence dans l'étude des hommes et de l'histoire de son comté?

Parlant de lui, l'abbé Noël Fauteux, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse, pouvait dire: "Peu d'hommes doivent connaître mieux que lui l'histoire et la vie politique de son pays".

Quel destin étrange que celui de la famille d'Arthur et de Paul Sauvé... comme Chénier à Saint-Eustache, et comme Girouard à Saint-Benoît - dans les mêmes lieux et un siècle plus tard - ils ont été des artisans de notre histoire.

Au sortir du séminaire de Sainte-Thérèse, Arthur Sauvé passa par l'université et l'école d'Agriculture d'Oka. Mais bien vite la carrière de journaliste allait l'appeler. Son attachement à la campagne, sa jeunesse passée dans les rangs et concessions de Deux-Montagnes ainsi que sa connaissance intime de la terre et des hommes ont eu une grande influence sur sa carrière. En réalité, c'est sur sa compréhension et sa perception du terroir et des hommes de son pays qu'Arthur Sauvé a appuyé sa vie et sa carrière politique.



Il n'a pas abordé la politique de plein front. Il a d'abord embrassé la carrière de journaliste. Sans doute devait-il trouver là une façon bien à lui de communiquer avec ses compatriotes et par le fait même trouver le moyen d'engager avec la population un dialogue fécond qui le mènerait assez rapidement à la politique active et engagée.

Ses séjours au séminaire de Sainte-Thérèse et à l'université ne semblent pas l'avoir beaucoup marqué. Il en va bien autrement pour son séjour à l'école d'agriculture d'Oka où il raffermirait encore davantage ce goût du monde des campagnes et de la science de la terre dont il avait hérité de son père Joseph. Arthur Sauvé vouait un grand respect à ses compatriotes paysans qui le lui rendaient bien.

Excellent éleveur de chevaux, Joseph Sauvé semble avoir exercé une grande influence sur son fils. Le jeune Arthur eut maintes fois l'occasion d'accompagner son père dans les différentes foires agricoles de la région. C'est probablement à l'occasion de ces visites fort spectaculaires et des nombreux contacts qu'y firent les Sauvé avec d'autres éleveurs qu'il développa une affection particulière pour les chevaux. En effet, pendant longtemps Arthur Sauvé a gardé plusieurs belles bêtes dans son écurie.

S'il n'a pas mérité, comme son père, plusieurs médailles pour la qualité de ses animaux d'élevage lors de ces différentes manifestations agricoles de la région, il participait quand même très fréquemment aux expositions et concours agricoles du comté. Si bien qu'en 1915 il gagna un prix spécial à l'exposition agricole de Sainte-Scholastique pour ses fameux poulets d'élevage Plymouth Rock, sélectionnés et élevés avec le plus grand soin depuis plusieurs années. Au moment où cet honneur lui fut attribué, Arthur Sauvé était député du comté de Deux-Montagnes depuis 1908, c'est-à-dire depuis sept ans déjà.



Les chaleureux contacts avec les foules nombreuses et colorées des expositions agricoles régionales et la fréquentation assidue des paysans ont sans doute marqué Arthur Sauvé au point d'influencer sa carrière et son destin. Avant de se lancer en politique active où il pourra plus que jamais multiplier les contacts avec ces foules grouillantes, il passera d'abord par les sentiers du journalisme.

Un journaliste polyvalent et dynamique

Le futur représentant du comté de Deux-Montagnes à l'Assemblée législative avait 23 ans seulement quand il aborda la profession de journaliste. Même élu député depuis plusieurs années déjà, Arthur Sauvé se considérait toujours comme un journaliste. Il avait d'ailleurs pour cette profession une profonde vénération. Pour lui, le journalisme était une vocation. On n'y accédait que sur appel privilégié.

A ce propos, Arthur Sauvé écrivait en 1916... *"Le journalisme est l'éducateur des foules. Il joue un grand rôle. Il doit être une école de patriotisme et de civisme. Sa responsabilité est grande devant Dieu et l'humanité. Il est digne de sa mission quand il se fait l'apôtre de la vérité. Il devient vil et dangereux quand il est l'organe du mensonge et de la calomnie. Il est criminel, lorsqu'il prêche des principes subversifs ou entraîne le peuple à approuver des abus désastreux".*

Conscient du grand rôle qu'il pouvait jouer en tant que journaliste et de l'influence qu'il pouvait aussi exercer dans la société, Arthur Sauvé s'est toujours considéré comme un véritable éducateur des foules. Il avait pour ses compatriotes et ses lecteurs beaucoup de respect. Il les traitait avec la plus grande dignité. En retour, tous lui vouaient une grande



vénération, même ses adversaires les plus farouches savaient reconnaître en lui un homme intègre et irréprochable.

C'est avec de tels sentiments d'honnêteté et avec la plus grande conscience professionnelle qu'Arthur Sauvé consacra plus de 20 ans de sa vie au journalisme.

C'est au *Monde canadien* que l'aspirant-journaliste fit ses premiers pas ou ses premières armes. C'était en 1897. Il n'avait que 23 ans.

En vérité, c'est à l'école d'agriculture d'Oka qu'il fit son apprentissage de journaliste. Mais sa carrière comme journaliste-étudiant tout autant que son séjour à l'école prirent fin d'une façon abrupte et inusitée. Pour avoir critiqué un de ses professeurs dans les pages du journal de l'école, Sauvé fut tout bonnement mis à la porte.

Journal prestigieux et consacré à l'analyse politique de la vie du pays, le *Monde canadien* était alors dirigé par Guillaume-Alphonse Nantel, député provincial de Terrebonne depuis 1882 et membre d'une illustre famille de Saint-Jérôme. De plus, Nantel était le beau-père d'Athanase David qui allait lui-même représenter le comté de Terrebonne à l'Assemblée législative pendant plus de 20 ans et assumer le poste de secrétaire de la province quelques années.

Guillaume Nantel et Arthur Sauvé appartenaient tous deux au parti conservateur. Par contre Athanase David, gendre de Nantel, était un ardent libéral. De 1916 à 1930, le conservateur Sauvé et le libéral David siégèrent tous deux au parlement, mais face à face, le premier sur les banquettes de l'opposition et le second du côté du gouvernement.

Sauvé exerça sa profession dans plus d'un journal. Pour lui, la mobilité était une qualité essentielle et dénotait une



nécessaire facilité d'adaptation et d'évolution face aux situations et à la conjoncture politique. Pour cette raison il connut plus d'une salle de rédaction, acquérant sans cesse plus d'expérience, possédant de plus en plus son métier, un métier qu'il considérait comme une véritable mission.

Du *Monde canadien*, Arthur Sauvé passa à *La Presse* où pendant cinq ans il fut responsable de la page agricole tout en supervisant les nouvelles en provenance des Etats-Unis. Les préoccupations du jeune journaliste s'élargissaient maintenant à l'échelle du continent nord-américain.

Par la suite, les événements se précipitèrent et les responsabilités augmentèrent. En un même temps, Sauvé le journaliste saisissait de plus en plus et de mieux en mieux la véritable dimension des problèmes politiques que vivait le Québec... si bien que pendant quelques années il mena de front sa carrière de député et son métier de journaliste.

Il quitta *La Presse* pour *La Patrie* où il devint secrétaire de rédaction. Peu après il passa au journal conservateur *La Nation* dont il prit la direction. Il quitta cette direction pour accepter celle du *Canadien*, sur l'insistance de Frederick D. Monk, député conservateur du comté de Jacques-Cartier et futur membre du cabinet du premier ministre Robert Borden.

Les contacts fréquents qu'il eut avec de nombreux hommes politiques durant sa carrière de journaliste l'ont fortement influencé sans doute dans sa décision de s'engager en politique active. Même s'il attachait à ses fonctions de député la plus grande importance et le plus grand sérieux, et s'il était parfaitement conscient de la dignité de son rôle, il n'abandonna pas pour autant son "métier" de journaliste lors de son entrée au parlement.



Pendant plusieurs années, Arthur Sauvé ne put se résigner à abandonner sa carrière dans le journalisme. Pour lui, être journaliste c'était plus qu'une occupation ordinaire, plus qu'une simple façon de gagner sa vie. Sa passion pour le journalisme était telle qu'il relança le journal *La Minerve*, en 1918, alors qu'il était chef de l'opposition à Québec. Il abandonna la direction de ce journal - célèbre au temps des Patriotes - que deux ans plus tard, en 1920.

Son passage à *La Minerve* devenait pour Arthur Sauvé la réalisation d'un rêve et l'accomplissement d'un idéal presque inespéré. Il n'y a qu'à relire ce que le député-journaliste écrivait lui-même à cette époque... *"La Minerve a été fondée par Augustin-Norbert Morin en 1826; elle a été l'organe de Papineau, et surtout de Lafontaine et de Cartier dont l'idéal national et le patriotisme si clairvoyant doivent encore nous inspirer"*.

Prendre la relève d'une telle équipe et en assurer la continuité de pensée constituait un défi immense dont Sauvé était parfaitement conscient. Considérant que les idées de ces grands hommes devaient être gardées vivantes et qu'il fallait même continuer à les répandre, c'est avec la plus grande confiance qu'il accepta cette troublante responsabilité.

En se rappelant la politique, la pensée et l'œuvre des Papineau, Lafontaine et Cartier, Sauvé poursuivait... *"Cette politique embrasse toute la vie d'un peuple, puisqu'elle nous a dotés de constitutions et d'institutions qui nous ont permis de conserver intacts nos plus chères traditions"*.

Cet esprit de "fidélité" a marqué au plus haut point la carrière politique d'Arthur Sauvé. Mais on ne résume pas une telle carrière en quelques pages. Tout au plus peut-on souligner bien timidement quelques-uns des grands objectifs pour lesquels il a lutté, tantôt avec sérénité, tantôt avec vigueur et acharnement.



Une carrière de 37 ans en politique

Vingt-deux ans (1908-1930) représentant conservateur de la circonscription de Deux-Montagnes à l'Assemblée législative, cinq ans (1930-1935) député du même comté à la Chambre des Communes et enfin près de dix ans (1935-1944) au Sénat canadien... C'est plus qu'une carrière, ce fut une vie donnée à sa province et à son pays.

Elu pour une première fois à l'Assemblée législative le 8 juin 1908, Arthur Sauvé entreprit alors un long séjour dans l'opposition dont il fut le chef pendant un certain temps. Jamais la population ne lui retira sa confiance, même pas aux plus mauvaises années que connurent les conservateurs.

En 1916, il fut l'un des six conservateurs élus; il fut l'un des cinq en 1919 et l'un des neuf en 1927. Il fallait être fort et tenace et surtout bien enraciné dans le comté pour résister ainsi à de tels raz de marée. Quand il quitta la scène provinciale pour briguer la scène fédérale à l'automne de 1930, il avait passé 22 ans de sa vie dans l'opposition. Pas étonnant qu'il ait eut le goût de changer d'horizon. D'autant plus qu'un valeureux successeur semblait déjà tout trouvé... il s'appelait Paul Sauvé, son fils.

Elu au parlement fédéral au mois d'août 1930, avec une majorité de 967 voix sur le député libéral sortant Liguori Lacombe, Arthur Sauvé fut titulaire pendant un certain temps du ministère des Postes, dans le cabinet du premier ministre conservateur Richard Bennett. Avant les élections de 1935 où Mackenzie King ravit le pouvoir à Bennett, il fut nommé sénateur pour la division de Rigaud. Il le demeura jusqu'à sa mort survenue le 6 février 1944.

Même dans l'opposition, Arthur Sauvé a pu faire valoir ses idées, grâce à ses talents et à sa force de persuasion. Parmi



les thèmes qui lui tenaient particulièrement à cœur, il faut souligner la promotion de l'agriculture et des agriculteurs, l'attachement de la jeunesse au sol, les dangers de la conscription et la création du crédit agricole.

En souhaitant qu'on accorde plus de considération aux paysans, il déclarait dès 1897, alors qu'il participait à la campagne électorale de son concitoyen Benjamin Beauchamp... *"Il nous faut des cultivateurs en Chambre, pour l'honneur et le progrès de la classe agricole"*. Il avait une grande affection pour les agriculteurs dont il disait qu'on leur devait "les traits les plus caractéristiques de notre race".

Par ailleurs, Arthur Sauvé ne semblait pas croire à la nécessité et au bienfait de la conscription. "Je crois sincèrement, écrivait-il, que l'appel absolu des conscrits de 20 à 23 ans va désorganiser ruineusement notre vie économique, affecter désastreusement notre production nationale en enlevant à l'agriculture et à l'industrie leurs bras les plus vigoureux. Je vous prie donc de songer plus sérieusement que jamais à notre propre existence nationale."

Mais surtout grandement réaliste et conscient des problèmes des agriculteurs, Arthur Sauvé avait très tôt réclamé l'établissement d'une formule de crédit agricole susceptible de favoriser la mise en valeur de nos terroirs.

Bien que natif de Saint-Hermas, Arthur Sauvé passa un bon nombre d'années à Saint-Benoît dont il fut maire de 1906 à 1923. Il gardait dans ses bâtiments chevaux et vaches dont il portait le lait à la laiterie de M. Fauteux. C'est à Saint-Benoît qu'il habitait d'ailleurs au moment de la naissance de son fils Paul.

C'est à Saint-Eustache que le sénateur passa les dernières années de sa vie. Mais il était demeuré très attaché au village de Saint-Benoît si bien que c'est dans le cimetière de ce



paisible village historique qu'il voulut être inhumé. Il y repose en paix depuis l'hiver de 1944, non loin d'un autre grand patriote, le notaire Jean-Joseph Girouard.

En dépit de sa classe et de son talent, Arthur Sauvé était resté un homme simple et discret. Il avait une personnalité fort attachante selon tous ceux qui l'ont connu et ses amis avaient de lui l'image d'un homme très heureux qui savait d'ailleurs faire rayonner autour de lui cette joie de vivre faite de calme et de sérénité.

Arthur Sauvé a toujours été l'homme de l'unité et de la réconciliation, mais surtout de la compréhension. Peut-être pourrions nous réfléchir, avec profit, sur ce texte qu'il écrivait en juin 1926:

"Le fanatisme politique qui est de la partisanerie outrée nous a fait commettre bien des erreurs et perdre plusieurs occasions de fortifier notre cause et de la faire triompher. Un pays neuf demande des aptitudes à construire et à conquérir, aussi bien que des facultés sédentaires, réfléchies et traditionnalistes."

"Nous avons besoin de tous les talents, de toutes les supériorités morales et intellectuelles que la Providence a distribués à notre race. N'allons pas pour des motifs égoïstes, décourager de bonnes volontés, de louables entreprises. Ne traitons pas d'ennemis ou de traîtres ceux qui ne partagent pas nos opinions. Considérez l'histoire: il est certains personnages, jugés autrefois comme des renégats par leurs adversaires, qui sont reconnus aujourd'hui pour avoir été les patriotes les plus éclairés de leur temps".



Si l'on excuse une certaine rhétorique un peu grandiloquente parfois, mais bien compréhensible par ailleurs, ce texte n'en demeure pas moins lumineux. En vérité, il pourrait éclairer bien des Québécois.

Arthur Sauvé fut député de Deux-Montagnes de 1908 à 1930. Puis, le 4 novembre 1930, Paul Sauvé, fils d'Arthur, prit la relève et demeura député 30 ans, de 1930 à 1960. A sa mort, trop tôt survenue, le 2 janvier 1960, il l'était encore.

* * * *



SAUVÉ, Arthur
(1874-1944)

Né à Saint-Hermas, dans le comté de Deux-Montagnes, le 1^{er} octobre 1874, fils de Joseph Sauvé, cultivateur, et de Cléopie Charette.

A épousé à Saint-Benoît, le 3 octobre 1899, Marie-Louise Lachaine, fille de Louis de Gonzague Lachaine, notaire, et de Marie Mignault.

Étudia au séminaire de Sainte-Thérèse, à l'université Laval à Montréal et à l'École d'agriculture d'Oka.

Journaliste au *Monde canadien* et rédacteur agricole à *la Presse*. Fondateur, avec Aegidius Fauteux, du journal de combat *le Rappel*. Secrétaire de rédaction à *la Patrie* en 1902, puis éditeur en chef à *la Nation*. Directeur du journal *le Canadien* en 1907. Fondateur et directeur de *la Minerve* de 1918 jusqu'en juillet 1920. A publié: *Célébration de la Saint-Jean-Baptiste* et *Fondation du Parti libéral conservateur qui remplaça le Parti conservateur*. Membre des clubs Saint-Denis, Canadien et Confédération, de l'Institut canadien-français et de l'Alliance française. Membre de la Société d'économie sociale de Montréal. Directeur de la Société d'agriculture du comté de Deux-Montagnes et président de l'Union des journalistes.

Maire de Saint-Benoît de 1906 à 1923. Élu député conservateur à l'Assemblée législative dans la circonscription de Deux-Montagnes aux élections de 1908. Réélu en 1912, 1916 (sans opposition), 1919, 1923 et 1927. Démissionna le



L'HON. ARTHUR SAUVÉ, premier volet d'un diptyque que l'histoire continue d'écrire, point de départ d'une épopée qui fait la gloire du comté des Deux-Montagnes.

11 juillet 1930. Occupa la fonction de chef parlementaire en 1916 et celle de chef de l'Opposition jusqu'en 1929. Chef du Parti conservateur du Québec de 1922 à 1929. Élu député conservateur à la Chambre des communes dans la circonscription de Laval-Deux-Montagnes en 1930. Réélu à l'élection partielle du 25 août 1930. Ministre des Postes dans le cabinet Bennett du 7 août 1930 au 14 août 1935. Ne s'est pas représenté en 1935. Nommé sénateur de la division de Rigaud le 20 juillet 1935.

Décédé en fonction, à Montréal, le 6 février 1944, à l'âge de 69 ans et 4 mois. Inhumé dans le cimetière de Saint-Benoît le 10 février 1944. Père de Joseph-Mignault-Paul Sauvé*, premier ministre du Québec.

Source: *Le Soleil*, 25-02-1921, 07-01-1926, 18-07-1930, 26-08-1930.



La journée du 14 août, une fête de la fidélité

De père en fils, pendant cinquante ans, la même fidélité envers le comté des Deux-Montagnes. Quelle admirable continuité entre feu l'hon. Arthur Sauvé et son fils Paul. C'est cette fidélité que toute la population du comté des Deux-Montagnes a voulu marquer dans le bronze, dimanche dernier à Oka, lors de la journée historique en hommage à l'hon. Paul Sauvé.

Oka, de notre envoyé. — La grande ombre de l'hon. Arthur Sauvé a plané au-dessus d'une foule évaluée à quelque dix mille personnes, dimanche dernier à Oka. C'est aux sources qu'ont voulu remonter les orateurs pour parler de l'épopée du comté des Deux-Montagnes. Et à la source de cette histoire unique il y a l'hon. Arthur Sauvé.

Un nom, deux prénoms, cinquante ans d'histoire. Ce fait global nous abasourdit tant il a d'ampleur. Un arbre n'a pas de racines plus profondes. Mais la terre était bonne et généreuse. Les honorables Arthur et Paul Sauvé ont façonné la terre de Deux-Montagnes, et Deux-Montagnes les a marqués, au point que leurs noms sont liés à jamais, comme les racines sont liées à la terre qu'elles ont creusées.

La population de Deux-Montagnes l'a bien compris qui est venue nombreuse au magnifique domaine de la Commune d'Oka. Tout autour du vaste terrain d'équitation, sous les pins, des milliers de personnes se sont réunies pour rendre hommage à l'homme de leur comté. L'unité de cette foule se faisait dans le nom de Paul Sauvé. S'il y avait dix mille visages, il n'y avait qu'un seul cœur. L'ovation faite au ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse à son arrivée sur l'estrade d'honneur en a été la démonstration la plus éclatante.

Fidélité de l'hon. Paul Sauvé envers le comté des Deux-Montagnes, oui, mais aussi fidélité du comté des Deux-Montagnes envers l'hon. Paul Sauvé. Telle a été la double signification de cette journée du 14 août 1955.

Télégramme de Me Ph. Valois

M. le notaire J.-O. Latour, maire, Saint-Benoît, Qué.
Mon cher notaire,

J'ai reçu votre télégramme mardi; ma femme et moi remercions les maires du comté des Deux-Montagnes de leur aimable invitation que nous sommes forcés de décliner à cause d'engagements antérieurs.

Nos plus sincères félicitations à l'honorable Paul Sauvé et à Madame Sauvé, et nos meilleurs vœux.

Voulez-vous transmettre l'assurance de mon estime aux maires du comté et assurer toute la population de mon entier dévouement.

Cette fête à votre député à la Législature est à l'honneur d'un comté qui sait être reconnaissant.

Veuillez, cher notaire, accepter l'expression de mes sentiments distingués et me croire, Votre bien dévoué,

Philippe Valois, m.p.



"La fête d'aujourd'hui est un geste historique dans un comté où il y a eu de nombreux gestes historiques"

L'hon. Antonio Barrette

"Le comté historique des Deux-Montagnes se devait de faire un tel geste"

OKA, spécial à "La Victoire". — Il n'est pas un seul des distingués orateurs qui sont montés à la tribune qui n'ait souligné ce côté historique de l'hommage rendu, ce dimanche 14 août, à l'hon. Paul Paul Sauvé.

M. René Trépanier

C'est M. René Trépanier, maire d'Oka et sous-ministre de l'Agriculture, qui a ouvert le tir, et par la suite présenté les orateurs.

Au nom de toute la population d'Oka, il a dit sa joie de recevoir, dans ce domaine magnifique, la visite de l'hon. Paul Sauvé. "Nous vous adressons nos souhaits et nos vœux les meilleurs : à vous, à votre digne épouse et à votre belle famille". Puis se tournant vers Mme Sauvé, M. Trépanier a ajouté : "Vous nous avez toujours donné, Madame, une leçon d'énergie et de courage dans les moments difficiles que vous avez traversés".

Bienvenue au premier ministre

"M. Duplessis, soyez le bienvenu à Oka. Notre joie est immense de vous recevoir. Permettez-moi de vous exprimer, au nom de toute la population, nos sentiments d'admiration pour votre oeuvre, de reconnaissance pour votre sollicitude envers le comté des Deux-Montagnes".

Puis M. Trépanier souhaite la bienvenue aux ministres du cabi-

net, aux députés, aux conseillers législatifs, aux membres du clergé, à tous les invités d'honneur. Après avoir remercié la population d'être venue si nombreuse, M. Trépanier a présenté le premier orateur, M. E. Théoret, préfet du comté.

Souvenirs heureux

Après avoir rappelé les sentiments qui sont à l'origine de cette fête, M. Théoret s'est plu à faire un retour en arrière dans la brillante carrière politique du jubilaire :

"Rappeler ici les événements et les hauts faits de votre vie, c'est pour nous rappeler des souvenirs heureux et plaisants; c'est manifester la joie que nous avons éprouvée et que nous éprouvons en-

nos aînés ont célébré, il y a quelques années, le 25e anniversaire de vie politique de votre père, l'honorable et encore vénéré Arthur Sauvé. Nous sommes très heureux et honorés de vous rendre aujourd'hui ce témoignage d'estime".

M. le préfet se tournant vers le premier ministre lui dit que sa présence ici est toute naturelle : "Nous savons qu'au début de la vie politique de notre jubilaire, en 1933, l'hon. Arthur Sauvé, son père, après des hésitations bien paternelles, et cédant à la pression des concitoyens du comté, vous a confié le jeune député d'alors et vous a donné la mission sacrée de le guider dans ce nouveau champ d'activité."

Et aujourd'hui, devant cette foule immense, vous recevez le témoignage public que vous avez rempli avec grand succès votre mission. Nous vous disons combien nous sommes fiers de notre ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, et quelle admiration nous avons pour notre député".



M. Edmond Théoret, préfet du comté

core de vous voir grandir dans l'accomplissement des diverses tâches que l'on vous a confiées. C'est dire toute la satisfaction et le soulagement que nous avons eu de vous voir surmonter avec tant de courage les épreuves difficiles que vous avez traversées. Et croyez que nous sommes tous fiers de vous avoir secondé en tout temps, lorsque vous nous avez demandé notre appui et notre encouragement.

Rappel de l'hon. Arthur Sauvé

"Qu'il me soit permis de rappeler que ce fait historique, ce 25e anniversaire, se retrouve dans notre comté pour la seconde fois, et dans la même famille. En effet,

Un geste historique

L'hon. Antonio Barrette

"La fête d'aujourd'hui est un geste historique dans un comté où il y a eu de nombreux gestes historiques. Votre comté se devait de faire ce geste". C'est par ces mots que l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, a commencé son bref discours.

"M. Sauvé est encore un jeune homme, de poursuivre l'hon. M. Barrette, et il célèbre ses 25 ans de vie politique. C'est un fait unique, digne de mention; c'est une belle page politique, le second volet d'un diptyque commencé par son père, le regretté Arthur Sauvé."

"Il y a 25 ans, M. Duplessis avait prédit à Paul Sauvé une brillante carrière, avant même que Paul soit député. Sa prédiction s'est avérée juste. La carrière de Paul Sauvé est un défi aux calomnieux des hommes politiques. La démonstration d'aujourd'hui est un démenti à tous les dénigrateurs. Nous rendons aujourd'hui hommage à un homme honnête, intègre et dévoué."

"J'aurai eu, en ce jour, l'honneur et la joie de visiter un endroit historique auquel se sera ajoutée une belle page de l'histoire du comté des Deux-Montagnes".



M. René Trépanier, qui a présenté les orateurs

"Paul Sauvé, l'homme probablement le plus doué de sa génération"

L'hon. Maurice Duplessis

Le premier ministre de la province exalte les vertus et les talents de l'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse

Jeudi, 18 août 1955
VOL. VIII — No 3
MONTREAL

OKA, de notre envoyé. — Une pluie d'applaudissements a accueilli l'hon. Maurice Duplessis aux micros. Et aussi une pluie tout court. Mais, avec sa verve habituelle, le premier ministre s'est écrié : "Ça fait tellement longtemps que nous attendons la pluie! Le ciel s'unit à nous pour faire germer les bonnes moissons."

Après une minute d'hilarité, le premier ministre enchaîna : "Un grand poète a dit que chaque citoyen a deux patries : la sienne et puis la France. Moi, j'ai deux comtés : Trois-Rivières et Deux-Montagnes."

"En 1930, il y a eu des élections dans Deux-Montagnes. L'hon. Arthur Sauvé partait pour Ottawa. J'ai eu le plaisir de présider la convention pour le choix d'un successeur à l'hon. Arthur Sauvé. Un appui unanime a été donné à son fils Paul. Et la population a ratifié ce choix."

Un jeune homme fait sa marque "A ce moment je connaissais déjà Paul Sauvé. J'ai dit aux électeurs, à Ste-Scholastique, il est impossible de faire un meilleur choix. La population ne s'est pas trompée. A la Chambre, jamais un jeune député n'a remporté des succès aussi nombreux et solides que l'hon. Paul Sauvé à sa première session, en 1930. On a vu tout de suite qu'il était un privilégié."

"En 1936 il était nommé orateur de la Chambre. Il a été le plus jeune orateur de la Chambre dans l'histoire de la législature, et aussi un des plus distingués. M. Sauvé déjà se révélait un homme extraordinaire."

"Après la guerre, le gouvernement a dû affronter le problème peut-être le plus aigu qui se posait au Canada français : le problème de la jeunesse. Nos jeunes par milliers quittaient leur pays pour aller gagner leur vie ailleurs. Pendant ce temps, des techniciens étrangers venaient gagner leur vie dans la province de Québec. Il fallait agir, c'est-à-dire donner enfin à cette jeunesse les moyens de se tailler un bel avenir dans le monde du travail."

"En 1946, le ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse prenait naissance. Mais pour diriger ce ministère il nous fallait un homme de talent. C'est alors que nous nous sommes tournés vers celui qui possède probablement le plus de talent de sa génération, l'hon. Paul Sauvé."

"Et des millions de dollars ont été consacrés à l'érection d'écoles spécialisées. Les jeunes par milliers, depuis 1946, y suivent des cours et se taillent une belle place dans l'industrie. Ces écoles spécia-



L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec

lisées sont des outils donnés aux jeunes.

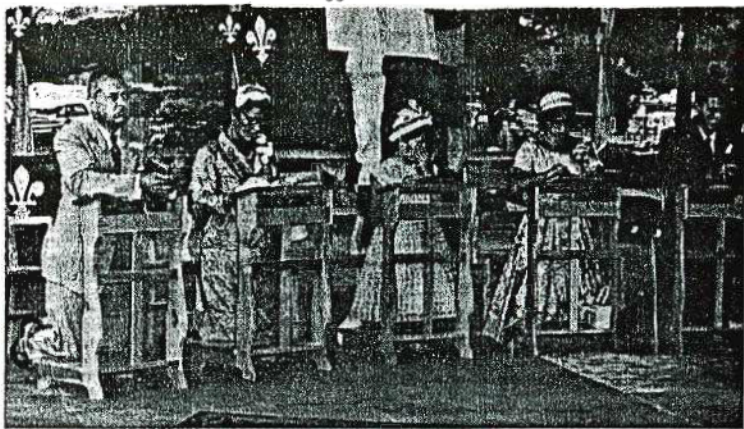
"De cet immense travail, l'hon. Paul Sauvé a raison d'être fier, le gouvernement de la province également. Des millions de dollars ont été distribués en bourses; des manuels techniques ont été traduits en français, des cours du soir et par correspondance ont été établis."

"Il n'y a pas une province au pays qui se développe au rythme de la province de Québec, qui ait un avenir aussi prometteur. La province de Québec connaît présentement une ère de prospérité sans précédent. Mais au-dessus de ces développements économiques, il y a l'héritage à conserver, et l'Union nationale se bat pour la survivance française au moyen de l'autonomie provinciale."

"A l'heure actuelle, le peuple canadien-français est à la croisée des chemins. Les droits de la province sont en jeu : les droits fiscal et constitutionnel seront respectés grâce à la bienveillance de l'Union nationale. La province de Québec a un rendez-vous avec le destin, avec le progrès. La province de Québec doit vivre sa propre vie."

"En parlant comme je parle, de dire M. Duplessis en terminant, je ne songe pas aux prochaines élections, mais aux prochaines générations."





La journée a commencé sous le signe d'une grande tradition religieuse de notre peuple: la célébration de la sainte messe. Un autel avait été dressé sur l'estrade, et aux pri-Dieu avait pris place la famille de l'hon. Paul Sauvé. On reconnaît, de gauche à droite, l'hon. M. Sauvé, Mme Sauvé, Gnette, Luce-Paul et Pierre Sauvé. A l'arrière-plan, la foule suit attentivement le déroulement de la cérémonie

Messe en plein air

Oka, de notre envoyé. — Une fête de l'importance de celle réservée à l'hon. Paul Sauvé, à l'occasion de ses 25 ans de vie politique, ne pouvait débiter que par la célébration de la sainte messe.

Dans le site admirable de la Commune d'Oka, sur l'estrade qui devait accueillir, quelques heures plus tard, les personnalités les plus distinguées de la province et du comté, avait été dressé l'autel. Aux pri-Dieu avaient pris place l'hon. M. Sauvé et sa famille.

Sur le terrain, face à l'autel, des centaines de personnes ont assisté pieusement au saint-sacrifice. La messe a été chantée par M. Hector Nadeau, p.s.a., curé d'Oka. M. Bernard-A. Corbo, maire de St-Eustache, et Me J.-O. Latour, notaire, maire de St-Benoît, ont servi la messe.

Après la cérémonie religieuse, de nombreuses personnes se sont dirigées vers l'hon. M. Sauvé pour le féliciter et lui souhaiter les vœux de circonstance. Quelques minutes plus tard, l'hon. M. Sauvé et sa famille quittaient le terrain pour se rendre chez M. René Trépanier, maire d'Oka, où avait lieu un dîner intime.

La fête venait de commencer sous le signe de la plus belle tradition de notre province.

Une manifestation vraiment populaire

Oka, de notre envoyé. — L'hommage à l'hon. Paul Sauvé a revêtu un caractère populaire dans toute la force du mot. La foule qui se pressait autour de l'estrade durant les cérémonies officielles, cette même foule qui, quelques heures auparavant, se disséminait sous les grands pins qui entourent le champ d'équitation de la commune d'Oka, a été évaluée à plus de dix mille personnes.

On peut parler de tout un peuple devant de tels chiffres. Et c'est tout le peuple du comté des Deux-Montagnes qui s'était donné rendez-vous ce dimanche 14 août, à Oka.

Toutes les routes ce jour-là menaient à Oka. Des files interminables de voitures quittaient tout à coup la grande route pour emprunter une voie toute pavée de drapeaux fleurdelisés et s'en-gouffrer sous les pins de la commune. Des agents de la Police provinciale dirigeaient ces voitures vers l'immense parc de stationnement. On eût dit qu'il y avait que quelques centaines d'automobiles tellement les facilités de circulation et de stationnement étaient grandes. Pourtant il y en avait des milliers.

Après la messe qui a été célébrée à midi, la foule s'est dispersée sous les grands arbres pour prendre la collation. Des nappes multicolores faisaient de belles taches sur le vert tendre de l'herbe. Du dernier-né au grand-père, toute la famille était là.

Et vers deux heures, la foule a quitté sa retraite d'ombre pour se masser autour de l'estrade d'honneur. Au loin on entendait les premières notes de la fanfare des

trépanaient: plusieurs étaient montés sur les épaules de leurs pères; les plus petits dans les bras de leurs mères. À l'arrivée des voitures, ce fut comme un raz-de-marée qui pressa la foule contre l'estrade. Et quand la population des Deux-Montagnes aperçut l'hon. Paul Sauvé, ce fut le point de départ d'une clameur qui eut des échos dans toute la Commune d'Oka.

Une figure pittoresque

Dans la foule, tout près de l'estrade, nous avons remarqué un beau vieillard assis dans une berceuse. Son épouse était assise à ses côtés.

Nous avons parlé au couple d'agit de M. et Mme Omer Lafrance, de St-Joseph-du-Lac. Lafrance nous a dit qu'il avait connu le regretté Arthur Sauvé. Nous lui avons parlé de la grande fête de 1933, à la plage Bruneau. Mais M. Lafrance nous dit qu'il n'y avait assisté.

M. Lafrance est âgé de 71 ans et il est né dans le comté de St-Joseph. C'est un témoin de l'époque d'Arthur et Paul Sauvé. Il a vu leurs deux fils partis à l'école d'Arthur Sauvé. Et aujourd'hui, il est non moins ardent partisan de son fils.

À ses côtés, des bambins se balançaient dans l'herbe. Trois, peut-être quatre générations. La continuité de Deux-Montagnes était ainsi établie. La fidélité aussi, faite d'une population envers les chefs d'Arthur et Paul Sauvé.

Oui, tout le peuple de Deux-Montagnes s'était donné rendez-vous ce dimanche-là. Cet hommage rendu à un grand homme de la politique a dû toucher profondément le cœur de l'hon. Paul Sauvé.

Vibrant message d'amitié et de gratitude de l'hon. Paul Sauvé

O.K.A. de notre envoyé. — "Nous parlons probablement la langue la plus riche et la plus souple au monde, et cependant je ne puis trouver les mots pour exprimer les sentiments qui assaillent mon cœur et les idées qui se bousculent dans mon cerveau. Je m'en excuse si je ne puis m'exprimer sans ordre".

C'est par ces mots, qui trahissent une émotion profonde, que l'hon. Paul Sauvé a commencé son allocution. Une longue ovation l'avait accueilli au micro: le député des Deux-Montagnes allait adresser à la population de son comté un vibrant message d'amitié et de gratitude.

"Aux fêtes du cœur, de pourfendre le ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, il convient que l'esprit prenne la deuxième place.

"Je tiens d'abord à vous dire mon sentiment de profonde humilité devant l'immensité du témoignage d'amitié que vous me témoignez aujourd'hui. Comme le bon vin s'améliore en vieillissant, votre amitié devient plus précieuse avec les années. Elle a d'abord été un hommage à mon père: depuis 1930 elle ne cesse de grandir. Une amitié est née d'un héritage, elle s'est transformée en confiance.

"Je suis heureux que mes enfants, qui sont encore aux écoles, soient les témoins de ces marques d'amitié. Ils peuvent constater comme la définition du catéchisme est vraie: le prochain n'est pas celui qui nous doit tout et à qui on ne doit rien, mais celui qu'on doit aimer comme soi-même.

Intégrité de l'homme public

"Je voudrais exprimer mon sentiment de profonde gratitude personnelle et celle des miens qui ont compris et accepté les sacrifices qu'un homme politique doit accomplir. Gratitude envers la population qui a eu confiance. Je suis reconnaissant de ce témoignage qui permet de croire qu'on peut rester propre en faisant de la politique pendant vingt-cinq ans. Je veux aussi exprimer la gratitude de mon épouse pour les attentions gentilles qu'on lui a prodiguées — et qui, je le dis devant elle, sont pleinement méritées. Un homme qui a femme et famille et qui se voue à la vie publique doit recevoir l'appui de sa femme et de sa famille. J'exprime ma gratitude envers mon épouse et ma famille pour cet appui qui n'a jamais fait défaut.

"Au conseil de comté, aux maires, je dis ma reconnaissance pour la démonstration d'aujourd'hui. A mes collègues du cabinet et aux orateurs, à tous ceux qui par lettre ou télégramme m'ont exprimé leur amitié, je dis mon appréciation. Tous ces gestes posés se gravent en moi comme autant de signes sensibles d'une grande amitié".

Hommage à M. Duplessis

Se tournant vers le premier ministre de la province, l'hon. M. Sauvé poursuit: "M. Duplessis, en cette occasion permettez-moi de vous réitérer mes sentiments de reconnaissance, de respect et d'admiration. La population vous considère comme le chef d'une race, d'un peuple, non d'un seul parti

politique. Je m'incline devant la grandeur de votre rôle. C'est avec orgueil que j'ai travaillé à vos côtés. Plus que l'essor, le développement de la province de Québec il y a l'entité canadienne-française que vous voulez conserver. Modestement, à vos côtés, j'ai appuyé votre thèse de l'autonomie pour la survie de notre race. Nous vous devons un grand merci.

"Nous vous disons merci également pour votre grande générosité envers le comté des Deux-Montagnes. Il y a vingt-cinq ans vous êtes venus dans le comté pour appuyer le fils de l'hon. Arthur Sauvé. On m'avait confié à vous. Ce témoignage qu'on me donne aujourd'hui, je vous le renvoie. J'avais 23 ans quand je suis allé à Québec. J'avais reçu de mes parents de bons principes. Vous m'a-

vez aidé, vous avez fait mon éducation politique. Je vous en rends témoignage aujourd'hui.

"A M. le curé Nadeau, qui a chanté la messe ce matin, je dis merci. Il convenait que cette manifestation commence par le saint sacrifice de la messe. Nous avons des traditions religieuses chez nous, et nous en sommes fiers. Elles sont notre garantie de survie.

Souvenirs

"Il y a vingt-cinq ans je remplaçais un homme que vous avez élu 8 fois. La majorité n'avait pas été forte au début. Mais plus vous m'avez connu, plus vous m'avez témoigné d'amitié. Et cette amitié est allée en se resserrant, en se réchauffant. En 1948 et en 1952, l'unanimité s'est faite, non l'unanimité d'une élection par acclamation, mais une unanimité démocratique, constituée d'une grande majorité.

"Lorsque je revis ces 25 ans, je constate que je ne me suis jamais battu mollement. Un fait qui me fait plaisir: malgré la rudesse des



Le visage marqué par l'émotion, l'hon. Paul Sauvé adresse son message d'amitié et de gratitude à la population

combats, les coups douloureux, plusieurs adversaires sont devenus mes supports pour la suite. Je dis cela pour montrer qu'on peut se combattre et devenir des amis.

"Je cherche une phrase, une expression pour exprimer ma gratitude, de dire l'hon. M. Sauvé en terminant, et je n'ai qu'un mot, le plus court: MERCI. Merci de toute la profondeur de mon cœur, de toute ma sincérité. Durant toutes mes campagnes politiques, je n'ai jamais fait de promesses. Ou plutôt si j'en ai fait une, toujours la même: je ne promets rien que de faire aussi bien que j'ai fait dans le passé. Cette résolution je la renouvelle aujourd'hui. Je donne tout mon cœur".

Des fleurs pour Mme Sauvé

Immédiatement après le dévouement de la plaque commémorative des fêtes en l'honneur de l'hon. Paul Sauvé, des fleurs ont été présentées à son épouse. C'est la charmante Huguette Corbo, fille de M. Bernard-A. Corbo, maire de St-Eustache, qui a fait la présentation.

Ces fleurs étaient offertes par les mairesses du comté, au nom de toutes les dames du comté des Deux-Montagnes. Ce geste délicat a beaucoup touché l'épouse de l'hon. Paul Sauvé.

CINQUANTE ANS D'HISTOIRE

Il faut une fois... c'est ainsi que commencent les belles histoires... Il y a cinquante ans. Ce seul recul dans le passé suffit à retenir notre attention. Le respect nous gagne. Elle doit être impressionnante cette histoire pour remonter si haut dans le temps. Et la main tourne avec admiration la première page de ce grand livre enluminé de la vie des Sauvés et du peuple des Deux-Montagnes. Car il ne s'agit pas de la vie de deux hommes isolés, mais de la vie de deux hommes bien enracinés dans la vie sociale. Le peuple des Deux-Montagnes n'est pas une toile de fond devant laquelle se joue l'histoire. Il est lui-même acteur: sans lui l'histoire n'existerait pas.

L'hon. Arthur Sauvé

Un jémélé pourrait aisément nous entraîner à un conte de fées. Mais les histoires dans lesquelles les hommes et les luttes épiques ont ce grand rôle ont ce côté humain. Et il faut bien dire que ce côté humain de nos ancêtres nous en fait le plus précieux. Mais c'est une histoire vraie qu'il s'agit d'une histoire qui n'a pas en elle de faiblesse, donc d'une histoire vivante qui se continue aujourd'hui. Le 4 novembre en marque le début, rien de plus.

C'est qui est le citoyen de notre temps qui se connaît cette histoire. Nous bornerons nous à résumer les grandes lignes.

Un début d'une longue carrière

Le 1^{er} juin 1908, l'hon. Arthur Sauvé fut élu pour la première fois représentant du comté des Deux-Montagnes à l'Assemblée législative.

La saine modération, le bon sens, le dévouement et l'entier dévouement ont été à tous les moments de sa vie constamment mérités. L'approbation et l'appui de ses collègues. Le geste porté ce jour-là par les électeurs de Deux-Montagnes marque les débuts d'une longue et fructueuse carrière.

Le 1^{er} juin, M. Sauvé voyait son nom renouvelé pour un nouveau mandat. Cinq ans plus tard il se retrouvait devant l'électorat; les services qu'il avait rendus étaient si

grands que personne n'osa lui faire la lutte et il en résulta une élection par acclamation. Trois fois encore, en 1910, en 1923 et en 1927, les électeurs de Deux-Montagnes lui renouvelèrent. Leur inébranlable confiance.

L'hon. Arthur Sauvé a laissé le souvenir d'une politique prestigieuse. "Ils sont rares parmi nos députés ceux qui ont une connaissance plus étendue et mieux approfondie de l'histoire politique du pays," disait de lui M. l'abbé Noël Fautoux.

Cette valeur intrinsèque lui provenait non seulement du fait que sa longue carrière lui avait acquis une précieuse expérience, mais aussi de sa préoccupation constante à se bien documenter. Cette recherche de la vérité qui l'a toujours caractérisé s'est manifestée dès son jeune âge, ce qui faisait dire à un professeur du séminaire de Ste-Thérèse: "Il a passé la moitié de son cours à l'étude des questions politiques, et jamais élève n'a montré autant d'aptitudes pour la politique". On ne s'étonnera pas qu'on l'ait toujours considéré comme l'un des meilleurs élèves de l'école de Lafontaine, de Baldwin, de Cartier, de Macdonald et de Morin.

La dignité et la vigilance qu'il mettait au service des intérêts de ses commettants, M. Sauvé devait être appelé à les porter sur un plan

supérieur dans l'avenir de la nation. En 1930, en effet, après avoir été élu à la Chambre des Communes, il se voyait confier le ministère des Postes. C'est cinq ans plus tard, on s'en souvient, qu'il fut désigné pour siéger au Sénat, en reconnaissance des services rendus à la collectivité.

Une carrière parallèle

L'hon. Paul Sauvé

"Tel père, tel fils," dit un vieil adage. Jamais proverbe n'a trouvé meilleure justification qu'au sein de la famille Sauvé.

Une aussi belle carrière publique ne pouvait que créer autour de M. Arthur Sauvé une atmosphère propre à développer auprès des siens les qualités qui font les hommes d'Etat. Les vieillards de Deux-Montagnes se souviennent non sans émotion du jeune Paul Sauvé qui, pendant sa jeunesse, accompagnait son père aux grandes assemblées politiques. Le fait d'aller à pareille école, d'avoir vu le jour et de vivre dans une région aussi historique, d'apprendre tôt à connaître les besoins particuliers de chaque paroisse du comté en même temps que les sentiments des électeurs devant les grands problèmes politiques et nationaux ne pouvait que stimuler chez cet adolescent l'orientation instinctive dont il faisait déjà preuve envers une destinée qui s'est depuis réalisée de façon si



brillante. Paul Sauvé, on le sait pour en avoir été témoin, poursuivit une carrière dont le succès est parallèle à celui que son vénéral père a connu.

Les jeunes années

C'est dans une atmosphère de patriotisme et de profond amour de la petite patrie qu'a été élevé

le jeune Paul Sauvé, aux côtés d'une mère digne et profondément religieuse, et d'un père depuis des années déjà entièrement dévoué aux intérêts du peuple de Deux-Montagnes. Ces contacts quotidiens devaient insuffler à Paul Sauvé ce sens de la justice et cet amour des petites gens qui font la base même

de sa personnalité. Son adolescence, Paul Sauvé apprend à connaître les problèmes, à comprendre comme des voix les sens des réalités prend une place loin dans son adolescence. Il ne sera pas surpris, à l'âge de voir le député parler de la justice et de ces problèmes qui sont à son comté.

Le député

Il connaît les circonstances qui ont amené Paul Sauvé, à l'âge de 29 ans, à briguer les suffrages. Le 4 novembre 1946, il était ministre des Postes à Ot-

tawa; il ne fallait pas provoquer de rupture dans la tradition politique du comté. De plus, le jeune Paul était prêt. Après bien des hésitations — la vie d'un homme politique n'en est pas une de douceur — l'hon. Arthur Sauvé accepta de voir son fils sauter dans l'arène politique. Ce fut le début d'une étincelante carrière.

Les dons du jeune député ne devaient pas passer inaperçus à l'Assemblée législative. Aussi, à l'âge de 29 ans, était-il appelé à remplir le poste important d'orateur de la Chambre. Il exerça ses fonctions avec une telle maîtrise qu'il se mérita à maintes reprises de chaudes félicitations, non seulement des dé-

putés de la droite, mais aussi des députés libéraux.

Dans les assemblées publiques, l'hon. Paul Sauvé devait se créer une réputation de grand orateur. Tout au long de sa carrière, il a été aux avant-postes des grandes batailles parlementaires. Son verbe a résonné aux quatre coins de la province, au service d'une cause qu'il a toujours trouvée juste et digne d'être défendue avec ardeur et patriotisme.

En 1936, il épousait Mlle Luce Pelland, fille de Zéphirin Pelland, cultivateur du comté de Joliette. C'est à l'occasion de son mariage que l'hon. Paul Sauvé acquit à St-Eustache la maison de son père bâtie sur le site historique de l'habitation du Dr Chénier. Il y vit depuis cette année-là avec sa famille. Madame Sauvé devient dès son mariage une collaboratrice active de son mari. La guerre devait interrompre sa vie publique, mais en même temps mettre une nouvelle couronne de gloire sur la tête du député des Deux-Montagnes.

Un grand soldat

Sa carrière militaire n'est pas moins remarquable que sa carrière politique. En effet, Paul Sauvé fut un héros de la deuxième guerre mondiale. Depuis 1931 il appartenait à l'armée de réserve. Au début de la guerre il avait le grade de lieutenant. Cinq ans plus tard, après bien des promotions, il était second en commandement des Fusiliers Mont-Royal. Quelques mois plus tard, il prenait le commandement de son régiment avec le grade de colonel alors que le bataillon était au combat dans la forêt de la Londe, en Normandie.

Il conduisit son bataillon à travers la France, la Belgique et les Pays-Bas où il s'illustra dans de dures batailles. A la veille de Noël de l'année 1944, il obtenait une permission de trente jours et rentrait au Canada. A l'expiration de son congé, l'occupation de l'Allemagne était commencée; il resta au Canada. Il fut démobilisé en 1945, après cinq ans de service ac-

La bravoure et ses exploits sur le champ de bataille lui valurent de nombreuses décorations. La France lui décerna la Croix militaire avec le ruban de vermeil. Il reçut aussi la médaille d'efficacité et une dizaine d'autres distinctions de service.

Le début d'un nouveau ministère

Le 13 septembre 1946, la carrière de Paul Sauvé recevait un nouveau couronnement. Lui, le jeune homme dont la vie est un modèle pour les jeunes, se voyait désigné comme premier ministre à la direction du nouveau ministère de la Santé, le premier du genre au Canada. Le comté de Deux-Montagnes a donc l'honneur et la fierté d'avoir comme député le ministre de la Santé sociale et de la Jeunesse, un homme dont l'influence et l'autorité supérieures ont apporté de nombreux bénéfices à chacune de nos paroisses.

Voilà une étape de franchise. Le 4 novembre pose un jalon important dans la carrière de l'hon. Paul Sauvé, il marque un arrêt, mais un arrêt de quelques instants seulement, car il faut repartir. Juste le temps de jeter un rapide coup d'œil sur un passé fructueux, de méditer sur ce qui est le meilleur gage d'un avenir prospère: vingt-cinq ans de loyaux services.

Mais avant de refermer ce grand livre, on se plaît à tourner une à une les nombreuses pages blanches qui nous séparent de la seconde couverture. Ce sont des pages pleines de promesses, toutes frémissantes des réalisations passées et avides de colliger les réalisations futures. Aussi, au lieu de le refermer, laissons-le ouvert devant nous. La grande écriture de l'histoire viendra vite noircir ces pages de belles réalisations, de titres de gloire nouveaux. L'épopée Sauvé n'est pas finie...

**Le 4 novembre est une date à
jamais mémorable dans Deux-Montagnes.**

Samedi, 3 novembre 1955

LA VICTOIRE DES DEUX-MONTAGNES

Hommage à l'épouse d'un homme politique

En 1944, Mme Paul Sauvé fit élire son mari qui était alors outre-mer

Dans son édition du dimanche 14 août, le "Petit Journal" publiait un reportage, signé Thérèse L'Heureux, sur Mme Paul Sauvé, et mettant en relief le rôle important que doit jouer l'épouse d'un homme politique. Cet article peut être versé au dossier des nombreux hommages consacrés à l'épouse du député des Deux-Montagnes.

(par Thérèse L'Heureux)

Quand l'honorable Paul Sauvé, ministre du Bien-être social et de l'Accessibilité, recevra dimanche, à l'occasion d'Oka, l'hommage de ses personnes, à l'occasion de son 25^e anniversaire de vie politique, il faudra remarquer à ses côtés l'un de ses plus précieux collaborateurs: sa femme, Luce.

On doute le rôle de Madame Sauvé ne fut-il évident que lors de la campagne électorale de son mari, en 1944, alors qu'il était en service militaire en Europe. C'est pourquoi nous avons voulu mieux connaître la vie de la femme qui a partagé 19 des 25 ans de vie politique de M. Paul Sauvé.

Pour qu'il réussisse dans la vie comme dans tout autre domaine, la femme doit nécessairement aider son mari," nous a dit Madame Sauvé, en nous accueillant dans sa belle demeure, près de la paroisse de St-Eustache. Encore jeune, élégante, Madame Sauvé affichait un beau visage, acquis lors d'un récent séjour à la mer.

Sa participation au travail du mari ne s'effectue pas nécessairement dans la vie publique, selon Madame Sauvé. Pour sa part, elle a été de "cas exceptionnel" son mari très actif dans la campagne électorale qu'elle dirigea en 1944. Elle fut, à l'âge de 23 ans, la plus jeune députée à l'Assemblée législative. Membre de l'armée de réserve, M. Sauvé fut au service actif en 1940, comme instructeur à Sorel puis comme commandement à l'armée. Il rejoignit les Fusiliers en Angleterre en 1943, participa aux campagnes de Belgique et de Hollande de commandant du bataillon à la veille des élections

générales de 1944, il se trouvait encore outre-mer.

"Nous n'avions pas prévu l'opposition d'un candidat. M. Duplessis me demanda de m'occuper de la campagne électorale et j'acceptai, explique simplement Madame Sauvé. J'ai accepté cette tâche parce que je voulais que mon mari réussisse."

La femme et la politique

Une femme peut-elle participer aussi activement à la politique dans le Québec sans rencontrer trop de préjugés? Madame Sauvé affirme que oui, mais elle admet: "Je ne doute pas qu'un certain nombre de gens assistèrent au début à mes assemblées, par curiosité, mais tout alla pour le mieux."

M. Sauvé, qui s'était dans le passé opposé au vote de la femme, devait donc se voir élire, avec l'aide de son épouse, et recevoir une majorité de 1,500 voix, accrue par le vote féminin nouvellement accordé en 1944.

C'est toutefois à cette campagne électorale que se limite le rôle public de Madame Sauvé dans les affaires politiques de son mari. Elle est convaincue qu'il doit en être ainsi, qu'elle doit volontairement s'effacer pour limiter son activité à l'administration de la maison, à l'éducation de ses enfants, sans oublier les obligations mondaines qui échoient à la femme d'un député... et encore plus à l'épouse d'un ministre.

Cette conception de son rôle d'épouse n'empêche pas Madame Sauvé d'aider son mari à recevoir ses électeurs du comté des Deux-Montagnes pendant son absence. "Je me souviens de cette première fois où mon mari me demanda de m'occuper de recevoir les gens, ses obligations le retenant à Qué-

bec, un soir de bureau, rappelle Madame Sauvé, en souriant. A son retour, le lendemain matin, j'avais 110 messages à lui transmettre."

Un ministre du Cabinet provincial consulte-t-il sa femme? "Pas sur les questions touchant aux grandes lignes de la politique, mais sur des sujets d'intérêt local," répond Madame Sauvé. Elle ne conçoit pas qu'une épouse de député ne se maintienne pas constamment au courant de la politique. Et elle trouve déplorable qu'un trop grand nombre de femmes ne se renseignent pas suffisamment sur cette question, afin d'user plus intelligemment et plus librement de leur droit de vote. "Si chaque femme lisait seulement les comptes rendus des deux Chambres, fédérale et provinciale... mais la majorité ne le fait pas," dit Madame Sauvé.

Cette femme énergique avait eu la préparation nécessaire à son rôle actuel. Avant son mariage, elle fut, pendant 15 ans, secrétaire des quatre juges de l'ancienne Cour de Circuit, aujourd'hui la Cour des magistrats. Née Luce Pelland, elle est fille d'un cultivateur de Sainte-Émille de l'Énergie, la 14^e d'une famille de 18 enfants. Elle est elle-même la mère de trois enfants, Luce-Paule, 18 ans, Pierre, 16 ans, et Ginette, 11 ans, à qui elle consacre toutes ses fins de semaine, coûte que coûte, quand ils sont pensionnaires durant l'année académique.

Quelles sont les qualités maternelles d'une femme de député? "Beaucoup d'abnégation, de diplomatie et d'énergie physique et morale, répond Madame Sauvé. Il s'agit de pouvoir tout coordonner, éducation des enfants, charge entière de la maison, collaboration nuancée — à la vie politique de son mari."



UN GRAND SOLDAT. — La carrière militaire de l'hon. Paul Sauvé n'est pas moins remarquable que sa carrière politique. Depuis 1931 il appartenait à l'armée de réserve, aux Fusiliers Mont-Royal. Au début de la guerre il avait le grade de lieutenant. En février 1944, Paul Sauvé était promu second en commandement des Fusiliers Mont-Royal. Quelques mois plus tard, en août, il prenait le commandement de son régiment avec le grade de colonel alors que le bataillon était au combat dans la forêt de la Londe, en Normandie. Il conduisit ensuite son bataillon à travers la France, la Belgique et les Pays-Bas où il s'illustra



LENDEMAIN D'UNE GRANDE VICTOIRE. — Cette photo prise en juillet 1952 réunit deux grands vainqueurs de l'élection générale de cette année-ci. L'hon. Paul Sauvé avait demandé aux citoyens de Deux-Montagnes de lui donner une majorité sans précédent afin que, par-dessus sa propre personnalité, elle exprimât à l'hon. Maurice Duplessis sa reconnaissance et son admiration. La victoire des deux hommes a été sans précédent.



Mgr L.-J. Rodrigue

C'est le pasteur de St-Eustache, Mgr Louis-Joseph Rodrigue, qui fut ensuite invité à porter la parole.

"Sans doute, monsieur le premier ministre, dit-il, la population vous accueille-t-elle comme vous le souhaitez, comme doit le faire une grande famille, une communauté vraiment unie quand l'un de ses fils vient d'être honoré. C'est le privilège du curé qui d'être le premier à souhaiter la bienvenue à un paroissien qui vient d'être l'objet d'un honneur, particulier. C'est une joie que toute la famille partage. Il est important que l'on sache que les prêtres sont des citoyens heureux, de manifester leur fierté de citoyens.

"Nous soupçonnons depuis longtemps," continua Mgr Rodrigue,

que l'Album des Deux-Montagnes ne compléterait bientôt de nouvelles pages. De toutes les gravures dont cet ouvrage est parsemé, il en est une qui a particulièrement retenu mon attention: celle où l'on voit toute la famille groupée autour de son chef avec, en arrière-plan, les clochers de l'église paroissiale. C'est le symbole de la cellule familiale, base de toute société. Quelle que soit la qualité des pages qui s'ajouteront, je formule le vœu qu'elles aient toujours comme arrière-scène, le panorama de ces clochers, de notre ville et de notre comté.



"Il y a quelques semaines, ajouta le pasteur en terminant, on a mené une enquête publique auprès de nombreux citoyens du pays afin de savoir quel est le premier sentiment qui les assaille en entendant prononcer le mot Canada. En dehors du Québec, 20% des citoyens questionnés ont déclaré qu'ils éprouvaient un sentiment de liberté. Dans notre pro-

vince, une forte proportion des réponses révélait un autre sentiment: la fierté. Si ces mêmes enquêteurs venaient aujourd'hui dans le comté des Deux-Montagnes, ils auraient une magnifique illustration de ce qu'est le sentiment patriotique."

Le préfet du comté

M. Georges Chailfoux, maire de Ste-Scholastique et préfet des Deux-Montagnes, se fit l'interprète de tous les maires du comté. "C'est pour nous, dit-il, une grande joie que d'accueillir le premier citoyen de la province. Sa personnalité et ses qualités exceptionnelles le désignent pour le poste qu'on vient de lui confier. Sous sa direction, la province de Québec

continuera de progresser, et nous sommes persuadés que les relations du Conseil de comté avec les autorités provinciales se continu-



ront dans le climat de cordialité qui les a toujours caractérisés dans le passé."

Au nom de tous les maires, M. Georges Chailfoux remit ensuite au premier ministre un drapeau fleurdelisé, "celui-là même que votre illustre prédécesseur a donné à sa province," dit-il.

M. Ernest Jarand

L'orateur suivant fut M. Ernest Jarand, qui représentait l'élément d'expression anglaise de la population du comté.

"Vos magnifiques états de service, dit-il au premier ministre, constituaient un tremplin tout naturel vers l'important rôle que vous avez assumé. Au nom de mes concitoyens, permettez-moi de vous dire que votre choix comme premier ministre de la province constitue pour nous une source de grande fierté; nous sommes orgueilleux d'être vos voisins. C'est un nouveau chapitre qui vient de s'ouvrir dans les annales du Québec. Celui qui vient de se voir con-

fier les destinées de notre province a de nombreux titres à notre admiration. Sur les champs de bataille, il a conduit son régiment de victoire en victoire, se méritant ainsi plusieurs décorations. A Québec, il a su, comme ministre de la Jeunesse, mettre à la disposition de la génération montante les moyens de forger son avenir, et comme ministre du Bien-Être social, il est venu en aide aux citoyens par l'application d'une saine législation. Chez lui, il est le chef d'une famille dont il a raison d'être fier. A tout cela, ajoutons les antécédents d'un père qui a



consacré toute sa vie aux affaires publiques et l'apport précieux d'une épouse dont le charme conquiert dès le premier abord. Voilà ce qui a fait de l'honorable Paul Sauvé le premier citoyen du Québec."

Le Dr Claude Guibault

Lorsque le maître de cérémonies invita le Dr Claude Guibault, d'Oka, à porter la parole, il le présenta comme le "doyen des campagnes électorales dans le comté des Deux-Montagnes", et c'était à juste titre.

"En 1930, rappela le Dr Guibault en s'adressant au premier ministre, nous étions autour de vous. Votre regretté père avait porté avec honneur et distinction,

pendant 22 ans, le drapeau du comté. Nous savions que vous continuerez la tradition. Or, ce flambeau que vous avez recueilli il y a 29 ans, il éclairait maintenant le Québec et le Canada tout entier. En 1944, alors que vous défendiez la liberté avec les troupes de la Libération, vous n'étiez pas ici, Libération, vous n'étiez pas ici. Avec mais la vieille garde y était. Avec quel empressement cette vieille garde, après s'être recueillie quelques instants sur la tombe de votre père, n'a-t-elle pas serré les



rangs autour de votre épouse et, de votre regretté frère Gustave, afin de mener le bon combat."

"En 1959, la vieille garde est toujours là; elle vous rendit toute son admiration et pria la Providence de vous conserver la santé afin de vous permettre de conduire la province de Québec vers les plus hautes destinées."

Me J.-Octave Latour

Le député fédéral d'Argenteuil-Deux-Montagnes, Me J.-Octave Latour, avait tenu à joindre sa voix à celle de ses concitoyens. "Nous célébrons ce soir, dit-il, l'événement le plus important dans toute l'histoire du comté. Un grand homme d'Etat est disparu, et sur sa tombe, la population a pleuré. Les témoignages de tous les chefs politiques ont déjà révélé le jugement que l'histoire lui réserve."

"Mais, il y a deux semaines, un autre chef a pris la relève, un fils des Deux-Montagnes, et la population des Deux-Montagnes a voulu lui rendre l'hommage qui convenait."

"En quelques minutes seulement, l'unanimité s'est affirmée. Le chef disparu laissait un homme digne de lui succéder."

"Tout à l'heure, le préfet du comté vous a remis un drapeau fleurdelisé," dit le notaire Latour en s'adressant au premier ministre. "Dans les plis de ce drapeau, la population des Deux-Montagnes a déposé les sentiments d'affection qu'elle vous a toujours témoignés depuis le tout début de votre carrière politique; elle y a aussi déposé des sentiments d'attachement à l'égard de votre digne épouse et des membres de votre belle famille; elle y a enfin déposé le souvenir ému d'un père prestigieux qui, sans aucun doute, s'associe ce soir à nous dans notre fierté."



Le premier ministre

On devine sans peine la salve d'applaudissements et l'enthousiasme avec lesquels l'auditoire accueillit le premier ministre lorsqu'il se leva.

"Vous m'accueillez, dit-il, à ce premier retour à St-Eustache après la période de deuil qui vient de se terminer, avec une chaleur qui me touche profondément; elle ne me surprend pas, car vous m'en avez donné tant de témoignages depuis les 29 ans que j'ai l'honneur de représenter le comté à Québec. A St-Scholastique, en 1930, les citoyens des Deux-Montagnes s'étaient réunis afin de choisir un candidat qui devait remplacer celui qui, après 22 ans de services, avait décidé de poursuivre la même mission sur la scène fédérale. Cette convention fut présidée par celui-là même que nous venons de déposer dans sa terre natale. Or, celui au choix duquel il avait présidé en 1930 vous revient ce soir comme son successeur."

"Cet honneur, je le rapporte avec fierté et je vous le remets, à vous du comté des Deux-Montagnes. J'ai accepté cette lourde responsabilité en toute humilité. Le témoignage d'estime et de confiance que vous m'avez manifesté il y a 29 ans, j'ai toujours tenté de m'en montrer digne, et rien ne peut m'inciter davantage à rester sur la route du devoir."

"En prêtant mon serment d'office, le 11 septembre, je me suis engagé à consacrer tous mes efforts, toutes mes énergies au service du Québec. Sans doute, au cours des 29 dernières années, je me suis fait beaucoup d'amis,

mais j'ai également récolté certaines inimitiés. J'ai porté les coups et j'en ai reçu; je porte encore les marques de certains de ces coups, mais j'ai la ferme détermination de vivre vraiment le serment que j'ai prêté, en mettant de côté les frictions qui ont pu exister dans le passé. J'ai pris la résolution de tendre une main large ouverte à tous ceux qui veulent travailler au progrès de la province de Québec et au bien-être de la population. Je sollicite les concours et l'appui des amis comme des adversaires, afin de contribuer à faire du Québec une grande province et à hausser ainsi davantage le prestige de notre pays."

Le premier ministre remercia ensuite le curé de St-Eustache de ses prières et des bonnes paroles qu'il avait eues à son endroit le dimanche précédent.

"Je veux, continua le premier ministre, exprimer ma gratitude à l'endroit de ceux qui ont eu la délicate pensée d'associer à la fête de ce soir les disparus, ceux qui sont tombés le long de la route; je dis également ma reconnaissance aux orateurs qui ont aussi associé mon épouse et mes enfants à cette manifestation. On a exprimé le vœu que je reste un citoyen de St-Eustache. L'une de mes premières déclarations a été de souligner que s'il est vrai qu'il me faudra sans doute passer plus de temps à Québec, il n'en est pas moins exact que je reste profondément attaché au comté des Deux-Montagnes."

"Croyez bien que je sens tout le

poids des responsabilités qui m'incombent. J'ai passé 29 ans auprès de mon prédécesseur, et je l'ai vu jouer sous le fardeau. Il est mort à la tâche et je n'ai pas le droit d'hésiter à recueillir le flambeau et à continuer de le brandir. Chaque fois qu'en ma qualité de premier ministre j'aurai l'occasion de poser un geste constructif susceptible de contribuer au bien-être de la population, dites-vous bien, gens des Deux-Montagnes, que ce geste, vous y aurez participé. N'eût été la confiance que vous m'avez témoignée en 1930 et dont vous m'avez honoré depuis, il ne m'aurait pas été possible d'accepter le poste que j'assume."

"Au nom des membres vivants et disparus de ma famille, je tiens à vous remercier bien sincèrement de cet accueil plein de chaleur."

Après l'hymne national, le premier ministre serra la main à toutes les personnes présentes dans un climat de franche cordialité auquel la population des Deux-Montagnes est depuis longtemps habituée.

Entrée triomphale de l'hon. Paul Sauvé à Saint-Eustache

"C'est un grand honneur pour nous tous", tel est le commentaire le plus fréquent que nous entendions de la part des gens massés le long du pont Arthur Sauvé et du boulevard du même nom qui attendaient, vendredi soir, l'arrivée du nouveau premier ministre de la province. Une foule qui comptait plusieurs milliers de personnes venant de toutes les parties du comté des Deux-Montagnes s'était réunie pour acclamer ce concitoyen dont ils étaient tous fiers. Partisans comme adversaires étaient là, avec le même enthousiasme. Aussi l'hon. Paul Sauvé fit-il une entrée triomphale. Une escorte de policiers le précédait et le corps des cadets de Saint-Eustache lui servait de garde d'honneur.

Le cortège, aux sons de la musique, défila sur le boulevard Sauvé pour se rendre à l'école Jacques Labrie où devait avoir lieu la réception solennelle. Tout le long du parcours, ce furent des applaudissements chaleureux et même des cris de joie. Beaucoup, surtout les enfants, agitaient des drapeaux fleurdelisés de la province. Debout dans sa voiture, très ému, le premier ministre saluait tous ceux qui lui faisaient un accueil si enthousiaste. Il gardera certainement longtemps le souvenir de ce bel hommage rendu par tous ses commettants.

Liste des personnes qui avaient pris place sur l'estrade lors de la réception à l'hon. Paul Sauvé

M. Jean-C. Langlois, Mme Langlois, M. Eustache Bélanger, Mme Bélanger, Mlle Odette Saint-Louis, Lise Cloutier, Mme Hervé Legault, M. Ernest Leroux, Me Beaudet, N. P., secrétaire du conseil de comté, MM. Nelson Renaud, maire de la paroisse de Saint-Eustache, Joseph-Elie Masson, Alphida L'Ecuyer, maire de Saint-Joseph-du-Lac, Raymond Poupart, maire de Pointe-Calumet, MM. l'abbé F. Coursoi, représentant de Mgr A. Léveillé, curé de Sainte-Scholastique, Jean-Paul Savage, curé de Saint-Hermas, R. Chartrand, curé de Sainte-Monique, M. Ernest Paquette, maire de Sainte-Monique, le Rév. J.-A. Alldis, de All Saints Anglican Church, de Saint-Eustache-sur-le-Lac, MM. les abbés J.-L. Chartrand, curé de Saint-Agapit, Ernest Vaillancourt, curé de Saint-Benoît, Mmes Cyrille Lalonde, Henri Piché, Edmond Théorêt, Lionel Dupras, Mmes Sauvé, Mlle Ginette Sauvé, M. Pierre Sauvé, Mlle Lucie-Paula Sauvé, Mme J.-O. Latour, Mme Paul Sauvé, M. Chalifoux, l'hon. Paul Sauvé, Mgr J.-L. Rodrigue, curé de Saint-Eustache, Me J.-O. Latour, M.P., M. Charbonneau, président de la Commission scolaire de Saint-Eustache, Son Honneur le maire Bernard Corbo, M. René Trépanier, maire d'Okla, et sous-ministre de l'Agriculture, M. Léopold trottier, de la Sûreté provinciale et Mme Trotter, Mme Charbonneau, Mme Raymond Poupart, MM. Warren Gam- ble, Cool et Getty, échevins de Saint-Eustache-sur-le-Lac, M. Don Hicks, M. Joseph Mathys, échevin de Saint-Eustache-sur-le-Lac, MM. Claude Charette, Léo Nadon, Romaine Langevin, Eugène Renaud, Hector Lanthier, Me J.-A. Paquin, MM. Fabien Raby, Fabien Raby, Gaëtan Barbe, Lionel Dupras, Mmes Langevin, Hector Lanthier, Fabien Raby, J.-J. Piché, M. Georges Barbe, MM. Léo Nadon, Claude Charette, Honorius Lafond, M. Joseph Poisson, M. Beaudet, de Ste-Scholastique, M. F. Légaré, maire de Saint-Colomban, Mme Légaré, M. John Kenn, M. l'abbé Bernard Desjardins, curé de Saint-Colomban, Mme Laurier Larouche, M. E. Jarand, Mme Bernard Corbo, Mme G. Chalifoux, M. Laurier Larouche, maire de Saint-Eustache-sur-le-Lac, M. Maurice Dorion, M. et Mme Edouard Wholley, Mme Armand Rochon, M. Armand Rochon, Mmes St-Pierre, Deschênes et Théorêt, le sergent André Théorêt, de la Sûreté provinciale, M. Ernest Duval, M. et Mme Gérard Nepveu, M. Laviolette, le Rév. J.-Ralph Watson, de l'église Trinité de Saint-Eustache, M. Cyrille Lalonde, maire de la paroisse de Saint-Placide, M. Honorius Lafond, maire de Saint-Hermas, M. Sylvio Lavigne, M. Diodème Brunet, maire de Saint-Benoît, Mme Gaston Deschamps, le lieutenant Jean-Gaston Deschamps, Mlle Madeleine Boisvert, Mme J.-L. Bigras et Mlle Rose-Alma Savard.





LA PRESSE

La plus grande quotidien français d'Amérique

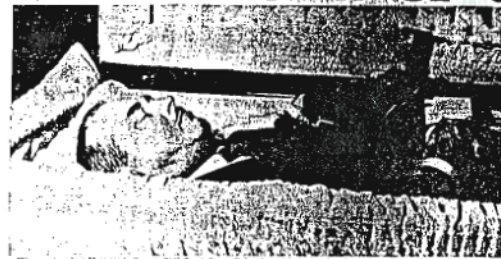


100 ANS - 1900

MONTREAL, DIMANCHE 4 JANVIER 1960

18 PAGES - 1 CROISE

ST-EUSTACHE PLEURE UN AMI, ET LA PROVINCE UN ESPOIR



"Nous partons avec l'âme sereine", nous dit M. Sauvé. Il a gréé dans la mort le message de cette parole consacrée. Un chapelain s'est mis à chanter. A son côté des Sœurs et une simple croix. "Maman et les enfants qui l'ont aimé..." (Photo par René Blais, LA PRESSE)

Une succession, plusieurs candidats

L'intérim à M. Bourque. Après... ?

St-Eustache, A. Le cadavre de l'ancien député de la circonscription de Deux-Montagnes continue de susciter de vives réactions dans la région qui s'agit de la province de Québec. L'Assemblée législative a décidé de faire une enquête de la mort de ce député de la région.

Les parents de M. Sauvé, qui ont été informés de la mort de leur fils, ont été très touchés par la mort de leur fils. Ils ont été très touchés par la mort de leur fils.

Le député de la circonscription de Deux-Montagnes, M. Sauvé, a été élu député de la circonscription de Deux-Montagnes. Il a été élu député de la circonscription de Deux-Montagnes.

Le député de la circonscription de Deux-Montagnes, M. Sauvé, a été élu député de la circonscription de Deux-Montagnes. Il a été élu député de la circonscription de Deux-Montagnes.

Voir aussi pages 2-3
12-13-14-15

Le député de la circonscription de Deux-Montagnes, M. Sauvé, a été élu député de la circonscription de Deux-Montagnes. Il a été élu député de la circonscription de Deux-Montagnes.

Le député de la circonscription de Deux-Montagnes, M. Sauvé, a été élu député de la circonscription de Deux-Montagnes. Il a été élu député de la circonscription de Deux-Montagnes.

Service chanté par
Mgr Emilien Frenette

Né à Saint-Benoît, comté des Deux-Montagnes, le 24 mars 1907, fils de l'honorable Arthur Sauvé et de Marie-Louise Lachance; décédé à Saint-Eustache le 2 janvier 1960.

Son père avait été chef de l'opposition conservatrice provinciale de 1916 à 1929 et ministre des Postes dans le gouvernement Bennett.

Paul Sauvé étudia au collège Sainte-Marie de Blainville et fit son droit à l'université de Montréal. Il fut reçu au Barreau de la province de Québec en 1930 et, la même année, les électeurs du comté des Deux-Montagnes l'élirent à l'Assemblée législative de la province de Québec. Sauvé représenta ce comté jusqu'à sa mort en 1960. Il fut président de l'Assemblée législative de 1936 à 1940 et ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, à partir du 18 septembre 1946. En septembre 1959, Paul Sauvé succéda à Maurice Duplessis comme premier ministre. Il assumait aussi les charges de président du Conseil exécutif, de ministre du Bien-être social et de ministre de la Jeunesse jusqu'au 2 janvier 1960, date de son décès.

Paul Sauvé avait participé à la Seconde Guerre mondiale en qualité de lieutenant-colonel commandant des Fusiliers Mont-Royal. Après la guerre, il fut promu brigadier général commandant de la 10^e brigade de réserve. Il reçut la croix de guerre.

L'université Laval de Québec et l'université Bishop de Lennoxville l'honorèrent d'un doctorat en droit *honoris causa*.

Paul Sauvé épousa, le 14 juillet 1936, Luce Pelland, et de ce mariage naquirent trois enfants.



LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN Imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE, Limitée.
Madame P.-R. Du Tremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

106 ANNEE

MONTREAL, LUNDI, 4 JANVIER 1960

No 68

Le Québec encore endeillé

La nouvelle du décès soudain de l'hon. Paul Sauvé a frappé tout le monde de stupeur. Amis comme adversaires ont été atterrés. Sa mort fut peut-être plus dramatique que celle de M. Duplessis, qu'on savait malade depuis longtemps, mais que, dans la force de l'âge, M. Sauvé paraissait l'image même de la santé. Toute sa vie ayant été une suite ininterrompue de succès, on ne pouvait le croire miné par les soucis. Il semblait en outre avoir le tempérament de ceux qui savent prendre les choses du bon côté et être doué d'une force physique dépassant les exigences de sa tâche pourtant lourde. Jeune encore, il venait en quelque sorte de commencer sa seconde carrière qui s'annonçait brillante. De plus, il possédait l'art du commandement et avait délégué ses pouvoirs à ses subalternes et leur distribuer le travail au lieu de chercher à tout faire lui-même. Dans ces conditions, il semblait pouvoir durer longtemps sans s'user prématurément.

Comme l'a dit un adversaire non moins racé que lui, M. Georges Lapalme : "Jeune encore, il avait derrière lui une longue carrière politique et militaire ; l'avenir lui en offrait une autre. Sa mort prive la province d'un homme d'expérience."

Cette expérience, il l'avait acquise tout jeune, à l'école de son père. Il l'avait rapidement mûrie et élargie à l'école de la vie politique. Il allait donner la plénitude de son talent. En quelques semaines, en quelques jours pourrait-on dire, il s'était imposé à l'attention de tous dans un rôle nouveau pour lequel il avait reçu une préparation comme peu d'hommes politiques en ont, celle d'un long exercice du pouvoir qui lui

permet, le jour où il assumait la lourde succession de M. Duplessis, d'inaugurer une politique nettement personnelle au lieu d'être un simple continuateur. Sans emboucher la trompette du novateur, ni celle du réformateur, il avait dès le début pris toute une série de décisions qui portaient le sceau de sa personnalité et il s'était sans délai attaqué aux problèmes les plus épineux de l'actualité politique : subventions aux universités, situation financière des corporations municipales et scolaires, réorganisation de la Commission des relations ouvrières, démocratisation des débats à l'Assemblée législative, normalisation des relations du gouvernement avec les associations agricoles et ouvrières, suppression d'articles vexatoires dans certaines lois.

Ses débuts comme premier ministre avaient été prometteurs au point que ses adversaires en étaient presque désarmés et qu'il semblait devoir ramener vers lui quelques-uns de ceux qui commençaient à se détourner de l'Union nationale. Il avait donné en peu de temps un espoir rajeuni à son parti et, à la province, la perspective d'un gouvernement plus rationnel que la volonté impulsive de son prédécesseur. Certains parlaient d'une ère nouvelle. Il y avait certainement un climat nouveau dans la province.

Pour citer encore une fois M. Lapalme : M. Sauvé "se faisait une conception humaine de la politique". C'est ce qui fait de sa mort une très grande perte pour la province. Devant sa dépouille, amis comme adversaires s'inclinent avec un profond respect et un unanime regret, avec aussi un sentiment d'extrême stupéfaction. Et *La Presse* offre à sa famille et à ses collaborateurs des sympathies aussi sincères qu'émues.

Avec le 1er jour de l'année...

Sauvé commençait ses dernières heures

Par Gilles CONSTANTINEAU

St-Eustache, 4. — "La vello de Noël, le fils de M. Sauvé, Pierre, était venu me porter des fleurs au nom de son père et de sa famille, comme plusieurs autres familles. Je lui avais dit: Si ton père ne se ménage pas, la province va certainement durer plus longtemps que lui..."

C'était naturellement à la blague que le curé de la paroisse franco-catholique de St-Eustache-sur-le-Lac, l'abbé Jean-Louis Chartrand, avait fait cette observation au jeune Pierre Sauvé. Mais il ne se doutait pas alors que la réflexion aurait pu s'interpréter, quelques jours plus tard, comme un désolant présage.

Vendredi dernier, à l'occasion du Jour de l'An, le premier ministre avait rendu visite au presbytère de l'abbé Chartrand, entre 3 h. et 4 h. de l'après-midi. Il entretenait avec ce dernier des rapports étroits d'amitié, depuis des dizaines d'années. L'abbé Chartrand avait été son professeur au Séminaire de Ste-Thérèse, entre 1920 et 1925.

M. Sauvé avait de plus rencontré à une quinzaine de représentants religieux ou civils: le curé de la paroisse anglaise, le pasteur de l'Eglise anglicane et les syndics de la United Church, les échevins de St-Eustache-sur-le-Lac et les présidents des commissions scolaires de la région.

D'excellente humeur

Pendant toute l'heure qu'a duré la visite, affirme l'abbé Chartrand, M. Sauvé avait fait preuve d'une excellente humeur et ne montrait aucun si-

gne de maladie ni d'épuisement même. Il avait conversé avec entrain, mi-sérieux, mi-badin.

On l'avait interrogé ironiquement sur les perspectives des prochaines élections. Ironisant à son tour le premier ministre avait répliqué: "Je commence à songer à me préparer une opposition dans mon propre parti..."

Des demi-vacances

Mais en plus du dévouement sans restriction qu'il déployait à l'égard de ses électeurs, M. Sauvé était un travailleur acharné qui ne laissait jamais retarder l'exécution d'une tâche. Et les vacances qu'il avait commencé à prendre dans son cottage de St-Eustache, selon le curé Chartrand, n'étaient que des demi-vacances. Il consacrait en effet une bonne partie de son temps libre à parachever diverses tâches administratives.

C'était sans doute là la raison pour laquelle il comptait tant de vrais amis dans la population de St-Eustache et des environs. Pour plusieurs il était plus que M. Sauvé, même premier ministre: il était affectueux, "Jean-Paul".

On pouvait entrer chez lui sans formalités, et discuter avec

lui d'homme à homme, a ajouté le curé de St-Eustache-sur-le-Lac. Il n'avait jamais refusé à qui que ce fût rien d'humainement et légalement possible.

L'affabilité qu'il avait manifestée vendredi après-midi était celle de tous les jours. Mais il ne tolérât pas qu'on offrit quoi que ce soit en retour des services qu'il rendait ou des dons

qu'il pouvait faire ou obtenir. "C'était, déclare l'abbé Chartrand, une façon certaine de se rien obtenir de lui."

Les traits tirés

Le président de la Commission scolaire de St-Eustache,

M. Antoine Charbonneau, un ami personnel qui avait rendu visite à M. Sauvé à son domicile, après 11 h. du matin vendredi, comme plusieurs centaines d'autres personnes, l'avait lui aussi trouvé d'excellente humeur. La conversation n'avait toutefois duré que quelques minutes à ce moment-là, par suite de l'affluence des visiteurs.

Comme député des Deux-Montagnes, M. Sauvé s'était montré d'une générosité inlassable pour les écoliers de St-Eustache; il avait fait obtenir des subventions appréciables aux trois écoles publiques et au pensionnat de la ville et les avait fait équiper pour les cours de travaux manuels et les cours ménagers.

Néanmoins M. Charbonneau avait cru observer, à la sortie de l'église où le premier ministre était allé à la messe le matin du Jour de l'An, que celui-ci paraissait un peu fatigué et semblait avoir les traits un peu tirés. Ce qui n'enlevait

rien à sa bonne humeur et ne l'empêchait pas de badiner, a ajouté le président de la Commission scolaire.

La journée

C'est en effet à la messe de 8 h. 30, où il était allé communier en compagnie de sa femme et de ses trois enfants, que le premier ministre avait inauguré sa journée. Son retour,



après déjeuner, il avait accueilli chez lui tous ceux qui voulaient lui rendre visite. Le défilé des visiteurs n'avait pris fin que vers 1 h. après-midi.

A 1 h., M. Sauvé avait pris le dîner en famille. Vers 3 h., il se rendait au presbytère de St-Eustache-sur-le-Lac, où il avait rencontré une quinzaine de représentants religieux et civils. Le soir venu, le premier ministre avait souper en compagnie de ses deux sœurs, Mme Armand Rochon (Meredès) et la fille de celle-ci, Mme Thérèse Woolley, et Mme Joseph St-Pierre.

Où, un médecin...

Il avait également passé la soirée avec sa famille. Sa femme s'était couchée assez tôt mais lui et son fils Pierre, qui est âgé de 23 ans, avaient regardé le film "Cyrano de Bergerac" à la télévision, jusqu'à environ 1 h. 45 du matin.

Mais durant la veille déjà M. Sauvé s'était plaint de douleurs dans le dos. Il ne s'est apparemment pas couché, marchant ou s'étendant pour dissiper la douleur.

Vers 5 h. 10' du matin il éveille sa son épouse, la douleur devenant plus aiguë, et la pria de lui masser le dos. Au bout de quelques instants Mme Sauvé crut bon d'éveiller son fils Pierre à son tour et lui demanda de faire venir un médecin.

"Où, acquiesça M. Sauvé, faites venir un médecin". On manda les docteur Paul Grignon, de St-Eustache et Claude Guilbault, d'Oka. Mais avant leur arrivée M. Sauvé s'affaissa soudainement, et perdit conscience. On demanda aussitôt le curé de St-Eustache, Mgr Louis-Philippe Rodrigue.

Celui-ci ne put lui administrer l'extrême-onction que sous condition. Peu après leur arrivée, les deux médecins faisaient la constatation du décès. M. Sauvé avait succombé à une thrombose coronaire.

Selon M. Bernard Corbo, le maire de St-Eustache, qui le connaissait intimement, le premier ministre s'était plaint de fatigue à la fin de la dernière session provinciale, et craignait particulièrement l'hypertension artérielle.

La fatigue dont il s'était plaint était la raison pour laquelle il avait résolu de prendre quelques semaines de vacances à l'occasion des Fêtes.

Le 24 décembre pourtant, le docteur Guilbault l'avait soumis à un examen général et avait pris des électrocardiogrammes, mais n'avait rien détecté d'anormal à ce moment-là : il l'avait déclaré en bon état de santé.

La mort du premier ministre, sept jours plus tard, était d'autant plus imprévue.



MME PAUL SAUVÉ, épouse du ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse. Le rôle de l'épouse d'un homme politique est souvent ingrat; il demande beaucoup d'abnégation et de courage.



Le curé de St-Eustache

"La mort est venue sans le surprendre"

St-Eustache, 4. (par V. P.) —
Fau Paul Sauvé a reçu, hier,
du haut de la chaire de son
église paroissiale et de la bou-
che même de son curé, l'un
des plus beaux hommages qui
soient.

Mgr Louis-Joseph Rodrigue,
P.D., a en effet évoqué, avec
émotion, les "hautes qualités
politiques et spirituelles du dé-
funt"; il a loué sa "vie fami-
liale exemplaire" et son "acti-
vité débordante au service de
l'éducation et de la jeunesse,
un souci rare de probité, de tra-
vail et de dévouement à l'égard
de la chose publique et du bien
commun".

Le curé a voulu dire les con-
solations spirituelles que lui
procurent ce paroissien exem-
plaire, ce paroissien, a-t-il dit,
dont "la dernière image qui
nous en reste est celle de sa
présence attentive et recueillie
aux offices religieux de sa pa-
roisse". M. Sauvé, a-t-il affir-
mé, était prêt à paraître devant
son Dieu. La mort ne l'a pas
surpris.

A la paroisse catholique de
langue anglaise Holy Family, le
curé, l'abbé Oswald Sullivan,
a lui aussi prononcé un éloge
sentimental du chef d'Etat disparu. Il
fut vraiment, a-t-il dit, un
"grand homme d'Etat" dont la
"sincérité" dans l'exercice de
ses hautes fonctions ne faisait
aucun doute. "Il a fait beaucoup
pour sa province, il a résolu
de nombreux problèmes et tout
laissait présager qu'il était en
mesure d'en régler de nombreux
autres."

Le curé de St-Eustache-sur-
le-Lac, l'abbé Jean-Louis Char-
trand, ancien professeur et

ami intime du disparu, a parlé
à peu près dans le même sens.
L'abbé Chartrand était ému
aux larmes et, à quelques re-
prises, il a dû s'arrêter pour
maîtriser son émotion.

Mgr Rodrigue, à l'église pa-
roissiale de St-Eustache, a
d'abord recommandé l'illustre
défunt aux prières de ses co-
paroissiens dans ces termes :

"Je recommande à votre pri-
ère fraternelle l'âme de l'hono-
rable Paul Sauvé, époux de
Dame Luce Pelland, paroissien
et citoyen de St-Eustache,
député du comté des Deux-Mon-
tagnes et premier ministre de
sa province, enlevé prématuré-
ment, à l'âge de 52 ans, aux
espoirs et aux besoins de sa
province, à la fierté bien légi-
time de ses coparoissiens et
de ses amis et à la tendresse
de sa famille.

"Sa dépouille mortelle est
exposée à sa résidence fami-
liale, rue Chénier. Ses funérail-
les auront lieu mardi, à 11
heures a.m., et seront présidées
par Son Exc. Mgr Emilien Fre-
nette, évêque de St-Jérôme.
L'inhumation se fera au cime-
tière paroissial dans un lot ac-
quis, dès 1938, par son véné-
rable père, l'honorable Arthur Sauvé.

"Aux invocations coutumières
nous ajoutons le nom de
sainte Anne, patronne de la
province civile de Québec.

"Que l'âme de l'honorable
Paul Sauvé et les âmes de tous
les fidèles trépassés reposent
en paix, par la miséricorde de
Dieu. Ainsi soit-il."

Puis Mgr le curé de St-Eus-
tache ajoutait par la suite :

"Le décès aussi imprévisible
que bouleversant de l'honorable

Paul Sauvé a semé la conster-
nation dans tous les foyers de
sa chère paroisse de St-Eus-
tache.

"Les voix les plus autorisées :
celles de Son Eminence le car-
dinal Léger, de Son Exc. Mgr
Maurice Roy, primat de l'Eglise
canadienne et ordinaire des
armées, de Son Exc. le lieute-
nant-gouverneur du Québec, de
l'honorable premier ministre du
Canada ont souligné en même
temps que l'ampleur et l'univer-
salité de cette perte, les
hautes qualités politiques et spi-
rituelles du défunt."

"Parvenu au sommet des plus
hautes responsabilités civiles et
nationales, après une prépara-
tion exceptionnelle et une ascen-
sion aussi constante que méritée,
l'hon. M. Sauvé avait su
faire valoir, lors de son ac-
cession au poste de premier mini-
stre du Québec, les plus magni-
fiques espoirs. Le bien-être de
notre population, mais en même
temps la sécurité spiri-
tuelle et nationale de notre
peuple de culture française et
de foi catholique, exigent la
solution chrétienne de problèmes
d'envergure : liberté poli-
tique, éducation, justice sociale.
L'honorable Paul Sauvé, grâce
à sa large expérience huma-
ine et politique, grâce à sa sa-
gesse et à son esprit de déci-
sion semblait de taille à faire
avancer quelque chose. Son
Exc. Mgr Emilien Frenette,
évêque de St-Jérôme, lors de sa
visite pastorale de septembre
dernier, avait rendu au nou-
veau premier ministre un té-
moignage que les faits se sont
chargés de corroborer par la
suite.

"Le curé de paroisse qui par-
tage le plus souvent à distance
toutes les joies est inévitable-
ment — et le tout premier — le



témoin et le consolateur de toutes les douleurs. Il y a quelques mois à peine, je me faisais, à votre grande satisfaction l'interprète de toute la paroisse et du comité des Deux-Montagnes pour exprimer notre désir à tous de voir s'ajouter d'autres... et d'autres pages à cette vie splendide, illustrée déjà par une vie familiale exemplaire, une activité débordante au service de l'éducation et de la jeunesse, un soul rare de probité, de travail et de dévouement à l'égard de la chose publique et du bien commun. La Divine Providence en a décidé autrement: adions dans la foi ses desseins insondables!

"La dernière semaine de la vie de M. Sauvé aura été vécue parmi les siens et dans le cadre de ce milieu paroissial et communautaire auquel il était profondément attaché. La mort est venue le chercher sans le surprendre. Sa disparition si soudaine n'offre rien d'improvisé. Quelle consolation pour son épouse et ses enfants dans leur immense douleur!

"La dernière image qui nous reste est celle de sa présence attentive et recueillie aux offices religieux de sa paroisse. Il y a trois jours, dans une dernière parole qui devait être un adieu, il réclamait de son curé, qui lui rendait visite sa part de prières. Quelques heures plus tard,

à la messe du Premier de l'an, il s'inclinait comme le plus humble d'entre vous, sous la main du pasteur qui vous bénissait tous. Après l'élévation, il s'agenouillait cette fois à la table nourricière entre toutes.

Quel réconfort de retrouver jusque dans l'évangile de la messe des décrets ces paroles de Notre-Seigneur: "Je suis le pain vivant descendu du ciel: si quelqu'un mange de ce pain il vivra éternellement."

"Son dernier geste aura été cette franche poignée de main, aussi fraternelle que conciliante, qu'il aurait voulu — il me le confiait la veille du Jour de l'an — échanger avec chacun d'entre vous. Ses dernières paroles à sa province: un engagement formel de servir; sa dernière recommandation à ses compatriotes: collaborer ensemble, avec ce respect et cette application qu'il apportait lui-même à la conduite de son propre foyer comme à la gouverne de sa province, à la grandeur de notre destin. L'exemple magnifique de sa vie, la douleur si profonde et si éternelle tout à la fois, de son épouse et de ses enfants, sa dépouille mortelle nous restent!

"D'eu qui seul après la mort pouvez donner le salut, lavez des souillures d'ici-bas l'âme de votre serviteur Paul et mettez-la au nombre de celles qui ont part à votre Rédemption. Vous qui étant Dieu, vivez et régnés avec le Père, dans les siècles des siècles, Ainsi soit-il."

Les Fusiliers escorteront la dépouille

Le Lt-colonel J.P.C. Gauthier, commandant du régiment des Fusiliers Mont-Royal, invite tous les membres actifs du régiment, les officiers du club, les membres de l'Association des sergents, les membres de l'Association des anciens soldats, à participer aux funérailles du premier ministre Sauvé.

Le rendez-vous: 8 heures mardi, à l'arsenal des Fusiliers, 371 rue Henri-Julien. Il y aura transport par autobus pour tout le monde.

Le régiment formera une escorte qui précèdera le corbillard.

Messe chantée au cloître des Bénédictines

St-Eustache, 4. — Dès ce matin, on a célébré dans la chapelle du cloître des Bénédictines, à St-Eustache-sur-le-Lac, une messe de requiem pour le repos éternel du premier ministre Paul Sauvé.

L'épouse du défunt était, nous a confié le curé de St-Eustache-sur-le-Lac, l'abbé Jean-Louis Chartrand, une bienfaitrice et une protectrice insigne de ce couvent qui abrite 60 religieuses cloîtrées.

Par ailleurs, dès samedi prochain, à 9 h., l'abbé Chartrand célébrera à son tour un service dans l'église de sa paroisse.

C'est à l'église de St-Eustache même, on le sait, que doit se chanter demain le service funèbre du député de la circonscription des Deux-Montagnes à l'Assemblée législative.

L'abbé Chartrand, pour sa part, a consacré hier tous les sermons qu'il a prononcés dans son église paroissiale à une oraison funèbre faisant l'éloge du défunt qu'il connaissait intimement. Il s'est attaché à souligner que M. Sauvé était non seulement l'ami de la province mais également celui du comté et de la paroisse, et qu'il consacrait une attention particulière à la jeunesse.

Saint-Eustache a ressenti plus vivement le choc

Saint-Eustache, Québec, 4 (PC). — La ville natale de M. Sauvé, à 20 milles au nord-ouest de Montréal, éprouve encore plus fortement que le reste de la province l'émotion provoquée par la disparition subite du premier ministre.

La famille a évidemment ressenti le choc causé par la soudaineté du triste événement. Les amis se sont hâtés vers la maison blanche pour offrir leur sympathie, s'enquérir des circonstances. Des collègues, de fidèles amis n'ont pu contenir leurs larmes. D'autres sont restés muets d'étonnement et de douleur.

Cent cinquante personnes se sont réunies devant la clôture, causant à voix basse. Un homme revenu à Saint-Eustache aussitôt après avoir entendu la nouvelle à Montréal a résumé le sentiment général: " Ici, M. Sauvé, c'était tout! "

La maison Sauvé est située au confluent de la rivière des Mille-Isles et de la rivière du Chêne, vis-à-vis l'Île Jésus. Elle est construite sur une terrasse; la pelouse s'étend jusqu'à la rivière du Chêne.

Quand la nouvelle est arrivée, des enfants patinaient sur la rivière du Chêne; quelques religieuses sur le parvis de l'église paroissiale regardaient vers la maison Sauvé.

M. Sauvé avait juré: il a tenu

Parti "l'âme sereine" après quatre mois de réformes

Québec, 4. (par Jacques Monnier) — Le matin du 11 septembre dernier, l'hon. Joseph Mignault-Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, prononçait les paroles sacramentelles "Je le jure" en s'engageant solennellement à "bien servir Sa Majesté" et à travailler dans l'intérêt de "ses sujets". Le nouveau premier ministre devait demeurer moins de seize semaines à son poste avant d'être foudroyé par la mort dans la pleine force de l'âge, mais ces quatre mois allaient être marqués d'une activité fébrile et de réalisations innombrables qui ont fortement impressionné les différents milieux politiques du pays et qui ont eu des échos jusqu'à l'étranger.

Quand, le 18 décembre dernier, le chef du gouvernement a clos pour la Noël, le travail du Parlement après l'adoption de 66 nouvelles lois et qu'il a dit à ce moment aux députés "Nous partons, tous l'âme sereine", jamais on n'aurait cru que la carrière de Paul Sauvé était sur le point de se terminer. Bien au contraire, elle faisait naître tous les espoirs et désarmait jusqu'aux adversaires politiques du premier ministre.

M. Georges Lapalme lui-même, le chef de l'opposition, s'était réjoui en constatant le 24 novembre, que la formation du ministère Sauvé constituait le "commencement de la déstalinisation au Québec."

Le "chef pressé"

Dernièrement le "Times" de Londres comparait le député des Deux-Montagnes à sir Georges-Elie Cartier, le Père de la Confédération; et un bulletin de New-York l'a décrit comme le successeur possible du t. hon. John Diefenbaker à la tête du parti conservateur progressiste.

La célérité avec laquelle M. Sauvé s'attaquait aux problèmes les plus complexes, les étudiait et leur trouvait une solution, l'a fait surnommer le "chef pressé".

Son gouvernement paraissait sur le point de régler la question des subventions fédérales aux universités, question qui avait assombri les relations entre Québec et Ottawa pendant sept années.

On se souvient que nos institutions de haut-savoir ont dû refuser les subventions parce que, comme le disait l'hon. Maurice Duplessis, l'enseignement est du ressort de l'administration provinciale et ne relève pas de la juridiction fédérale. Lors de son voyage dans la capitale du Canada le 15 octobre dernier, le député des Deux-Montagnes proposa une façon de satisfaire tout le monde :

Ottawa laisserait à Québec une plus grande partie de l'impôt sur les sociétés commerciales et cet argent serait versé par la province aux universités. L'offre sembla acceptable aux autorités fédérales et, depuis ce temps, d'un côté comme de l'autre, on s'efforce de déterminer le moyen de mettre en oeuvre la suggestion.

Devant l'attitude de M. Sauvé dans ce cas et à d'autres occasions, certaines personnes l'ont accusé de tourner le dos à la politique de son prédécesseur.

Des moyens différents

On se souvient de ce que le député des Deux-Montagnes avait dit le 10 septembre aux journalistes lui demandant si, premier ministre, il allait continuer l'oeuvre de M. Duplessis :

"Aucun chef du gouvernement ne peut améliorer les objectifs fixés par celui qu'on a enterré aujourd'hui. Les moyens pour y arriver peuvent différer, mais en ce qui concerne les grandes questions comme les droits de la province, aucun premier ministre ne peut rien modifier..."

Cela impliquait que M. Sauvé voulait donner, le cas échéant,

une orientation personnelle à la politique de l'Union nationale et parvenir aux mêmes objectifs que le député des Trois-Rivières, mais par des voies différentes.

Il semble bien que M. Sauvé a interprété dans un sens très large l'expression "les moyens pour y arriver", qu'il employait le 10 septembre et qu'il a reprise sous une autre forme la semaine dernière à la télévision en disant : "J'ai changé certaines modalités, mais non le but."

M. Sauvé a donc ouvert et clos ses fonctions de chef du gouvernement avec à peu près la même profession de foi. Car passer devant l'appareil de prise de vues de la T.V. a été un de ses derniers actes d'homme public avant de regagner, pour ne plus en revenir, Saint-Eustache, localité située à vingt milles au nord-ouest de Montréal.



Une sorte de tactique : satisfaire l'opposition

Pendant l'émission, le premier ministre a laissé entendre: 1—Que des négociations étaient amorcées en vue de rendre à la Pologne les trésors gardés au Musée provincial depuis la dernière Grande guerre et que M. Duplessis refusait énergiquement de restituer à l'état polonais tant que ses dirigeants resteraient des communistes; 2—qu'il souhaitait collaborer avec Ottawa au sujet de la route trans-canadienne. M. Duplessis n'avait pas voulu signer d'accord par crainte d'ouvrir la porte à d'autres empiétements fédéraux, cette fois dans le domaine de la voirie.

Dans bien d'autres secteurs, depuis seize semaines, M. Sauvé avait pris le contre-pied de son prédécesseur; c'était, pour le nouveau premier ministre, presque une tactique de satisfaire les demandes de l'opposition. N'a-t-il pas annoncé le retour au système des deux "énumérateurs" (recenseurs) pour la confection de la liste électorale dans les villes? N'a-t-il pas fait adopter le projet de loi soumis par les libéraux pour exiger du président de l'Assemblée législative qu'il remplisse certaines conditions d'impartialité? N'a-t-il pas permis le vote de la motion présentée par M. Emile Lafrance pour obtenir la protection de notre industrie textile? N'a-t-il pas remis à l'honneur la "journée des députés" dont la disparition, à la Chambre basse, avait fait crier au ballion? Cela faisait dire aux libéraux que le député des Deux-Montagnes volait leur programme...

Toujours accessible

Le chef du gouvernement n'avait pas d'objections à l'établissement de l'assurance contre l'hospitalisation, mais avant de conclure une entente à ce sujet, il voulait savoir exactement quelles obligations il en résulteraient pour l'administration provinciale. Et au ministre du Dr Arthur Leclerc, on examinait le problème sous tous ses angles.

L'amabilité de M. Sauvé et la manière dont il savait manier les hommes (sa qualité qu'avait développée son père l'hon. Arthur Sauvé et un long séjour dans l'armée) incitaient les gens à lui exposer leurs désirs et leurs sujets de récrimination.

Avant ou entre les séances de l'Assemblée législative, le député des Deux-Montagnes recevait quantité de délégations, porte-parole de groupements professionnels, de syndicats et autres. Auparavant, pendant des années, certaines de ces associations s'étaient abstenues de venir à Québec présenter leur mémoire traditionnel parce qu'elles craignaient un accueil inamical et blessant de la part de M. Duplessis qui, depuis quelque temps, se montrait plus cassant et moins diplomate. Mais les pèlerinages annuels ont repris avec M. Sauvé.

Une même justice

Ce dernier a déclaré aux représentants de la classe laborieuse que le mot "justice" devait être interprété de la même façon pour toutes les catégories de citoyens, riches comme pauvres, et que les autorités provinciales étaient décidées à protéger les intérêts des ouvriers comme ceux des autres catégories de citoyens. De fait, dans ses projets de loi, M. Sauvé a tenu compte de maintes recommandations contenues dans les cahiers de revendications des syndicats et, dans certains cas, il a même fait plus qu'on ne lui demandait. Il a modifié la structure de la Commission des relations ouvrières

pour accorder l'égalité de représentation aux patrons et aux salariés; et il a augmenté le nombre des membres de cet organisme pour leur permettre de se diviser en deux groupes et de faire plus de travail. Il a promis de ressusciter le conseil supérieur du travail.

Son budget 1960-1961 prévoit des rayons records et des dépenses accrues sans impôt additionnel. Des crédits sont ouverts, pour assurer un traitement plus élevé à des milliers de fonctionnaires provinciaux, pour accroître l'aide aux ouvriers accidentés, pour alléger le fardeau des municipalités sous le rapport de l'assistance publique, pour mieux assister financièrement les universités, l'enseignement classique (et nouveau), les collèges de jeunes filles, enfin les commissions scolaires.

Au crédit du gouvernement Sauvé, il faut encore mentionner, la hausse du salaire minimum; la prochaine organisation de bibliothèques publiques; la fondation d'une école d'architecture à Québec; la création d'un ordre de mérite tolosier; l'érection d'un monument Duplessis; des lois pour faciliter la construction d'un Institut de microbiologie moderne et pour obtenir que l'exposition universelle de 1967 ait lieu dans la métropole; la mise à l'étude du projet de pont de Trois-Rivières sur le St-Laurent; la préparation d'un nouveau code de la route; etc.

Pour Montréal, le député des Deux-Montagnes avait annoncé l'édification de ponts afin de rendre plus accessible l'île et faciliter les échanges économiques avec l'extérieur; et il était question d'apporter certaines modifications au mode d'administration de la grande ville dont les affaires sont gérées par un conseil municipal de 99 membres et par un comité exécutif de sept membres.

M. Sauvé n'aurait pas répété au lendemain ce qu'il pouvait faire le jour même; et il l'a prouvé au cours des quatre derniers mois.

Il avait l'intention de continuer et, une fois la session du Parlement terminée, de se lancer corps et âme dans les préparatifs des élections générales du printemps. L'accueil fait par le public aux mesures prises depuis le 11 septembre par le gouvernement provincial était de bon augure pour l'Union Nationale qui, avait remporté le 16 septembre une double victoire aux élections complémentaires du Lac-St-Jean et de Labelle qui ont envoyé à l'Assemblée législative respectivement M. Paul Lévesque, maire d'Alma, et M. Fernand Lafontaine, ingénieur.

Hommages sincères et unanimes

La disparition soudaine de l'hon. Paul Sauvé, premier ministre du Québec depuis quatre mois à peine, a suscité dans tous les milieux des regrets profonds et unanimes. Le premier moment de stupefaction passé, de partout ont afflué les hommages à la mémoire du grand disparu et les expressions de sympathies à sa famille et à ses collègues si cruellement éprouvés.

En déplorant sincèrement qu'un homme de son envergure et de son expérience ait été ainsi fauché en pleine force, alors que son œuvre à peine amorcée contenait déjà les plus belles promesses d'avenir pour sa province et son pays, les plus hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat ont loué à l'envi les qualités qui avaient fait de lui en quelques mois une vedette politique de premier plan au Québec et même dans tout le Canada : honnêteté, sens du devoir, courage, générosité, esprit de décision, prudence et sagesse.

Les témoignages ci-après constituent sans doute l'une des plus belles gerbes d'hommages qui aient jamais été déposées sur la tombe d'un leader politique en notre pays.

**S. Em. le cardinal
Paul-Emile Léger**

"La mort, cette terrible mort, a ravi à l'affection de sa famille et à l'admiration, naissante de tout un peuple, le chef politique de la province."

"Le chrétien s'incline devant les décrets impénétrables de la Divine Providence, mais la raison s'inquiète devant ce mort qui emporte dans sa tombe les projets que son intelligence lucide avait élaborés, et que sa fermeté de décision devait exécuter durant le cours de la présente année."

"L'honorable Paul Sauvé était issu d'une famille typiquement canadienne-française et il possédait les qualités de sa race. Aux heures tragiques de la dernière guerre, il avait défendu la grande patrie canadienne sur les champs de bataille, et au lendemain du conflit il était entré dans l'arène politique pour y continuer une noble tradition familiale, mais aussi pour répondre aux exigences d'un patriotisme loyal et constructif. Durant près de quinze ans, il consacra tous ses efforts à bâtir, à organiser et à diriger le ministère de la Jeunesse, et au sein du cabinet provincial il exerça toujours une heureuse influence par ses vues larges et personnelles sur tous les problèmes de notre vie politique."

"Aussi lorsque la mort subite de l'honorable Monsieur Duplessis survint en septembre dernier, l'opinion publique désigna spontanément Monsieur Sauvé aux hautes fonctions de chef de la Province."

"Ce qu'eût été exactement l'administration du nouveau chef politique ne peut faire l'objet que de conjectures."

"Mais tout esprit loyal doit reconnaître que M. Sauvé avait pris sa charge à cœur, et que son regard s'était posé sur tous les grands problèmes de notre vie publique. Le temps ne lui a pas permis d'exécuter les plans qu'il avait déjà élaborés."

mais il nous semble que ses décisions étaient marquées au coin de la sagesse et inspirées par un réel souci de servir le bien commun."

"M. Sauvé avait inauguré une politique du dialogue. Il savait écouter l'interlocuteur, et même lorsque ses conceptions des problèmes ne coïncidaient pas exactement avec celles de son visiteur, il permettait cependant à celui-ci d'exprimer toute sa pensée. Il était personnel, mais il ne défendait pas aux autres, de l'être."

L'honorable Paul Sauvé est mort au milieu des siens, dans cette maison chaude et accueillante située sur les rives de la petite rivière des Mille-Iles, où il retrouvait, après les luttes livrées sur les arènes politiques, l'atmosphère douce et apaisante d'une famille unie."

"Hier matin il avait rempli ses obligations de chrétien en assistant à la messe et en recevant la Sainte Communion. Puis il a reçu les vœux de ses concitoyens qui, depuis, si longtemps, lui avaient accordé leur confiance en renouvelant son mandat de député à la Législature provinciale. La soirée avait été consacrée à la douce intimité du foyer. Et brusquement, à minuit, le maître de la vie et de la mort entraînait dans la maison et ordonnait à son serviteur de se démettre de ses fonctions. Maintenant il repose dans la paix du Seigneur. Nous ne le reverrons plus."



"A son épouse et à ses enfants nous offrons nos religieuses condoléances. Nous comprenons facilement la peine des membres du Cabinet provincial devant cette nouvelle tombe. Aussi à tous ses parents et amis, nous promettons de prier pour le cher disparu afin que le Seigneur l'introduise le plus tôt possible dans la lumière et la paix de son Royaume éternel."

S. E. Mgr M. Roy

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque du Québec et primate de l'Eglise canadienne a fait un très bel éloge du premier ministre défunt. Il existait d'ailleurs entre le prélat et le chef du gouvernement, des liens de sympathie, que les fonctions qu'ils avaient remplies dans l'armée, ont certainement resserrés.

"Le décès si soudain de l'honorable Paul Sauvé, a dit Mgr Roy, nous cause une douloureuse surprise et une vive peine."

Nous perdons en lui un homme d'Etat qui s'était appliqué avec courage, sans ostentation, à une tâche difficile; sa prudence inspira la sympathie et la confiance.

"C'est avec respect que nous nous inclinons aujourd'hui devant son cercueil."

"En même temps que ses frères d'armes de la première armée canadienne et toute la province de Québec, je prie de tout coeur pour le repos de son âme."

S. Exc. G.-P. Vanier

A Mme Paul Sauvé, épouse du premier ministre disparu, le gouverneur général du Canada et Mme Vanier ont fait parvenir le message de condoléances suivant:

"Je suis très peiné à la nouvelle de la grande perte que vous subissez. Ma femme et moi vous exprimons notre profonde sympathie et vous assurons la promesse de nos prières."

L'hon. Onésime Gagnon

Québec, 4. (par J.M.) — S. Exc. le représentant de la reine, l'hon. Onésime Gagnon, a appris samedi matin de l'hon. Yves Prévost, secrétaire de la province, la mort du premier ministre. La nouvelle si dramatique bouleversa le lieutenant-gouverneur.

L'après-midi, par l'intermédiaire de son aide-de-camp principal, le col. J.-P. Martin, M. Gagnon devait exprimer publiquement sa peine à l'annonce du décès de celui qui avait été son collègue au sein du gouvernement Duplessis pendant des années et à qui, moins de quatre mois plus tôt, il avait confié les lourdes fonctions de premier ministre.

"La population de la province de Québec a appris avec consternation la disparition soudaine et prématurée de son premier ministre, a dit le représentant de la reine. Cette nouvelle bouleversa et attrista profondément tous les foyers qui venaient de célébrer dans la joie les fêtes de la Nativité et du Premier de l'an."

"La Providence, dans ses innombrables desseins, a permis que prenne fin subitement une brillante et déjà fructueuse carrière. Au cours des trois mois pendant lesquels il a présidé aux destinées de la province, l'hon. Paul Sauvé s'était révélé législateur remarquable, en même temps qu'administrateur et homme d'Etat averti."

"J'offre à son épouse éplorée et à ses enfants, aux membres de son cabinet, du Conseil législatif et de l'Assemblée législative, ainsi qu'à ses fidèles amis des Deux-Montagnes, l'expression de ma sympathie la plus vive."

Le t. h. J. Diefenbaker

"Je suis profondément touché par le décès du premier ministre du Québec, M. Paul Sauvé, dont le courage, l'honneur, la fidélité, la sagesse et les hauts principes avaient si bien servi son pays."

"Patriote et, chef né, en temps de paix comme en temps de guerre, il s'était entièrement voué à sa province avec toute son énergie et tout son dévouement. Durant les quelques mois où il occupa le poste de premier ministre, il fit preuve des qualités de meneur qui lui avaient gagné l'admiration et l'affection, non seulement du peuple de la province de Québec, mais du Canada tout entier."

"A son épouse, à sa famille, je désire exprimer ma sympathie du plus profond de mon coeur et au peuple de la province de Québec, les condoléances du gouvernement et du peuple du Canada."

L'hon. Donald Fleming

"Le décès du premier ministre Sauvé est une perte cruciale pour sa province et son pays", a dit le ministre fédéral des Finances. "En moins de quatre mois, en tant que premier ministre de la province de Québec, il avait réussi à devenir une figure de premier plan sur la scène publique du Canada."

Rarement est-il arrivé qu'un homme, appelé à un poste de commande sur la scène politique si subitement, ait réussi à s'implanter en si peu de temps."

Il donnait une interprétation de la pensée politique du Québec, particulièrement sur des sujets d'ordre national, qui laissait croire à une nouvelle époque de compréhension et d'accord dans la vie publique de notre pays."

L'hon. L. B. Pearson

"Le chef de l'Opposition aux Communes, M. Lester Pearson, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt et à tous ses compatriotes stupéfiés. "Par la mort soudaine de celui qui venait d'entamer une nouvelle carrière et avait rendu des services distingués à la province de Québec et au Canada tout entier."

L'hon. Pierre Sévigny

"Le ministre associé de la Défense, l'hon. Pierre Sévigny commente ainsi la mort du premier ministre Sauvé: "Je crois que le Canada a perdu un citoyen distingué et le Québec l'un de ses plus grands chefs. Durant la courte période où il a exercé les hautes fonctions de premier ministre de la province de Québec, M. Sauvé s'était déjà distingué dans l'exercice de ses fonctions."

"Paul Sauvé était un ami personnel et j'ai toujours apprécié à leur juste valeur sa grande compréhension et son amitié dévouée."

L'hon. H. Courtemanche

L'hon. Henri Courtemanche, député de Labelle à Ottawa et secrétaire d'Etat du Canada: "Pour la seconde fois en quelques mois, le Québec pleure la perte de son chef politique. En pleine force de l'âge, à une époque où il était prêt à donner le meilleur de lui-même, la Providence a jugé bon de le rappeler à Elle. L'hon. Paul Sauvé ne s'était jamais contenté de demi-mesures. Il a toujours donné le meilleur de lui-même sans limites. Sa vie politique et sa carrière militaire en offrent des preuves concrètes."

L'hon. W. Hamilton

Le ministre des Postes, l'hon. William Hamilton, qui se trouve présentement à Lima, au Pérou, a rendu l'hommage suivant à la mémoire de M. Paul Sauvé:

"La mort de l'hon. Paul Sauvé est une grande perte pour le Québec et aussi le Canada. C'était un homme d'une grande expérience et d'une grande intelligence."

L'hon. Léon Balcer

Le Solliciteur général du Canada, l'hon. Léon Balcer: "La population de la province de Québec a appris avec une grande consternation la mort soudaine de l'hon. Paul Sauvé."

"En quatre mois seulement, il s'était bâti une réputation extraordinaire. Son expérience, son esprit et sa vitalité lui avaient déjà gagné le respect et l'admiration de tous les Canadiens."

L'hon. R. O'Hurley

Le ministre de la Production de Défense a déclaré: "Je désire exprimer mes plus profondes sympathies à la famille de M. Sauvé et à toute la province. La mort de M. Sauvé est aussi pour moi une grande perte personnelle. Nous étions amis depuis 1935."

"La mort du premier ministre est une dure épreuve pour la province. Au moment de sa disparition, les relations entre Québec et Ottawa progressaient de façon très favorable."

L'hon. Lionel Chevrier

— La nouvelle du décès de l'hon. Paul Sauvé a suscité la consternation générale, a déclaré à Ottawa, l'hon. Lionel Chevrier, député de Montréal-Laurier et ancien ministre fédéral des Transports.

"Depuis que M. Sauvé a assumé la direction du gouvernement de la province de Québec, il a démontré très rapidement de grandes qualités d'homme d'état, ajoute M. Chevrier."

"Il avait bien servi son pays au cours de la deuxième guerre mondiale et, après la guerre, il a continué à servir sa patrie et les siens."

L'hon. Jean Lesage

Québec, 4. (par J. M.) — C'est en se rendant à Chicoutimi que l'hon. Jean Lesage, chef du parti libéral provincial, a appris samedi à midi, par la radio de son automobile, la nouvelle tragique de la mort du premier ministre.

Le caractère inattendu de la nouvelle était tel et frappa à tel point M. Lesage qu'il dut interrompre son voyage pendant quelques minutes.

Dès son retour dans la Vieille Capitale, samedi soir, par l'entremise de M. Henri-Arthur Dutil, de l'organisation libérale du district de Québec, M. Lesage convoqua, à son domicile de l'avenue Bougainville, les journalistes pour leur faire la déclaration suivante à propos du décès de son adversaire politique.

"Avec tous les citoyens de ma province, j'ai été saisi de stupeur devant la disparition d'un second premier ministre."

En moins de quatre mois, a-t-il dit. La consternation est d'autant plus vive que la mort atteint, cette fois, un homme dans la force de l'âge qui venait à peine d'assumer la direction du gouvernement.

"Ma première réaction se traduit par un acte de foi, alors que je réalise bien l'impuissance des hommes devant les insondables desseins du Dieu tout-puissant."

Me Jean Drapeau

Le président honoraire de la Ligue d'Action civique a déclaré ce qui suit:

"M. Sauvé, en très peu de temps, avait réussi à imposer sa marque personnelle à l'administration, et à la législation provinciales. Il avait manifesté non seulement du courage, mais aussi de la compétence, parfois même le courage propre aux situations qui équivalent à des défis."

"L'histoire ne nous dira jamais comment il s'en serait tiré, mais les circonstances de sa mort nous laissent profondément émus."

M. Pierre DesMarais

"La province de Québec vient de perdre dans la personne de l'hon. Paul Sauvé un bon premier ministre sur qui la population fondait de grands espoirs. Durant les quatre mois de son mandat, la province avait connu une orientation toute nouvelle, qui donnait lieu d'espérer beaucoup pour l'avenir immédiat."

M. Claude Jodoin

M. Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada, a pour sa part déclaré: "La province de Québec et tout le Canada ont subi une grande perte à la suite du décès du premier ministre Sauvé. Il a eu une carrière remarquable tant comme militaire que comme homme public. Il commandait le respect de tous et s'il a eu des adversaires, il n'avait pas d'ennemis."

Le Congrès du Travail du Canada se joint à moi pour exprimer notre plus sincère sympathie aux membres de la famille éplorée."

M. Roger Provost

"Le mouvement ouvrier, a dit M. Roger Provost, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a appris avec émotion le décès de l'hon. premier ministre, Paul Sauvé, à la tête du gouvernement de la province depuis moins de quatre mois."

"M. Sauvé avait déjà amorcé, dans le domaine social des réformes dont il avait affirmé la possibilité de réalisation dans un avenir prochain. Il avait aussi posé plusieurs gestes qui per-

mettaient d'espérer un renouveau démocratique dont la province et le mouvement ouvrier en particulier avaient perdu l'habitude depuis 20 ans."

"Avec le départ de ce remarquable homme d'Etat, nous nous retrouvons, d'ailleurs, devant l'incertitude et même le scepticisme, quant à l'application éventuelle d'une démocratie politique et sociale, dans la province de Québec, par le truchement des partis en place."

M. Roger Mathieu

M. Roger Mathieu, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a déclaré:

"Nous avons appris avec autant de regret qu'une profonde consternation la mort du premier ministre."

"Notre première pensée va à la famille de M. Sauvé ainsi qu'à ses amis personnels à qui la CTCG présente par ma voix les plus sincères condoléances."

"Depuis l'accession de M. Sauvé à la tête du gouvernement, la collaboration entre l'Etat provincial et les organisations syndicales avait pris, grâce à lui, une tournure nouvelle qui autorisait de grands espoirs."

"Nous voyons donc disparaître cet homme dynamique avec un sincère regret."

Le gén. Rockingham

Le major-général J.-M. Rockingham, commandant de la région militaire du Québec, a transmis le message de condoléances suivant:

La mort de l'honorable Paul Sauvé consterne l'armée dans la région militaire du Québec. Sa mort est non seulement une grande perte pour la province, mais elle sera aussi vivement ressentie par la milice et l'armée régulière avec lesquelles il a servi dans de nombreux postes."

Jeudi, 7 janvier 1960

Mgr le curé de Saint-Eustache

Mgr Louis-Joseph Rodrigue, p.d., curé de Saint-Eustache, a rappelé en ces termes, à toutes les messes du dimanche, la mémoire du plus illustre de ses paroissiens :

"Je recommande à votre prière fraternelle l'âme de l'Honorable Paul Sauvé, époux de Dame Lucie Pelland, paroissien et citoyen de Saint-Eustache, député du comté des Deux-Montagnes et premier ministre de sa province, enlevé prématurément, à l'âge de 52 ans, aux espoirs et aux besoins de sa province, à la fierté bien légitime de ses co-paroissiens et de ses amis et à la tendresse de sa famille.

Sa dépouille mortelle est exposée à sa résidence familiale, rue Chénier. Ses funérailles auront lieu mardi, à 11 hres a.m., et seront présidées par Son Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme. L'inhumation se fera au cimetière paroissial dans un lot acquis, dès 1939, par son vénéré père, l'Honorable Arthur Sauvé.

Aux invocations costumées nous ajouterons le nom de sainte Anne, patronne de la province civile de Québec.

Que l'âme de l'Honorable Paul Sauvé et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix, par la miséricorde de Dieu. Ainsi soit-il."

Mgr le Curé de Saint-Eustache ajoutait par la suite :

"Le décès aussi imprévisible que bouleversant de l'Honorable Paul Sauvé a semé la consternation dans tous les foyers de sa chère paroisse de Saint-Eustache.

Les voix les plus autorisées : celles de Son Eminence le cardinal Léger, de Son Exc. Mgr Maurice Roy, primat de l'Eglise canadienne et ordinaire des armées, de Son Exc. le Lieutenant-gouverneur du Québec, de l'Honorable premier ministre du Canada ont souligné en même temps que l'ampleur et l'universalité de cette perte, les hautes qualités politiques et spirituelles du défunt.

Parvenu au sommet des plus hautes responsabilités civiles et nationales, après une préparation exceptionnelle et une ascension aussi constante que méritée, l'Hon. Sauvé avait sa place à l'histoire, lors de son accession au poste de premier ministre du Québec, les plus magnifiques espoirs. Le bien-être de notre population, mais en même temps la sécurité spirituelle et nationale d'un peuple de culture française et de foi catholique exigent la solution chrétienne de problèmes d'envergure : liberté politique, éducation, justice sociale

L'Honorable Paul Sauvé, grâce à sa large expérience humaine et politique, grâce à sa sagesse et à son esprit de décision semblait de taille à faire avancer quelque chose. Son Exc. Mgr Emilien Frenette évêque de Saint-Jérôme, lors de sa visite pastorale de septembre dernier, avait rendu au nouveau premier ministre un témoignage qu'il faut se sentir chargé de corroborer par la suite.

Le curé de paroisse qui partage le plus souvent à distance toute les joies est inévitablement — et le tout premier — le témoin et le consolateur de toutes les douleurs. Il y a quelques mois à peine, j me faisais, à votre grande satisfaction l'interprète de toute la paroisse et du comté des Deux-Montagnes pour exprimer notre dés à tous de voir s'ajouter d'autres... et d'autres pages à cette vie si pleine, illustrée déjà par une vie familiale exemplaire, une activité débordante au service de l'éducateur et de la jeunesse, un souci rare de probité, de travail et dévouement à l'égard de la chose publique et du bien commun. La Divine Providence en a décidé autrement : adorons dans la foi ses desseins insondables !

La dernière semaine de la vie de

M. Sauvé aura été vécue parmi les siens et dans le cadre de ce milieu paroissial et communautaire auquel il était profondément attaché. La mort est venue le chercher sans le surprendre. Sa disparition si soudaine n'offre rien d'improvisé. Quelle consolation pour son épouse et ses enfants dans leur immense douleur !

La dernière image qui nous reste est celle de sa présence attentive et recueillie aux offices religieux de sa paroisse. Il y a trois jours, dans une dernière parole qui devait être un adieu, il réclamait de son curé, qui lui rendait visite, sa part de prières. Quelques heures plus tard, à la messe du Premier de l'an, il s'inclinait comme le plus humble d'entre vous, sous la main du pasteur qui vous bénissait tous. Après l'élévation, il s'agenouillait cette fois à la table nourricière entre toutes. Quel réconfort de retrouver dans l'évangile de la messe des défunts ces paroles de Notre-Seigneur : "Je suis le pain vivant descendu du ciel : si quelqu'un

mange de ce pain il vivra éternellement".

Son dernier geste aura été cette franche poignée de main, aussi fraternelle que conciliante, qui aurait voulu — il me le confiait la veille du Jour de l'an — échanger avec chacun d'entre vous. Ses dernières paroles à sa province : un engagement formel de servir ; sa dernière recommandation à ses compatriotes : collaborer ensemble, avec ce respect et cette application qu'il apportait lui-même à la conduite de son propre foyer comme à la gouverne de sa province, à la grandeur de notre destin. L'exemple magnifique de sa vie, la douleur si profonde et si chrétienne tout à la fois, de son épouse et de ses enfants, sa dépouille mortelle nous restent.

Dieu qui seul après la mort pouvez donner le salut, lavez des souffrances d'ici-bas l'âme de votre serviteur Paul et mettez-la au nombre de celles qui ont part à votre Rédemption. Vous qui étant Dieu, vivez et réglez avec le Père, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il."

Une tragédie pour la province de Québec

Peu de ministères dans la province de Québec ont débuté d'une façon plus brillante que celui de l'hon. Paul Sauvé, en septembre dernier. On entretenait les plus grands espoirs qu'il accomplirait des choses solides et durables. La fin soudaine et prématurée de l'hon. M. Sauvé a été écrasante. Pensez donc: un homme de cinquante-deux ans seulement, entraîné toute sa vie aux affaires publiques, avait atteint le sommet de sa carrière et avait donné la preuve d'un talent extraordinaire et il est foudroyé par la mort.

Cela a pris du courage à M. Sauvé pour faire ce qu'il a fait. Lui et ses collègues dans le cabinet de feu M. Duplessis avaient vécu à l'ombre d'une personnalité si dominante qu'aucun n'avait pu donner la juste valeur de ses capacités. Quelques jours après avoir été nommé premier ministre, M. Sauvé a déjà commencé à prouver que la Couronne ne s'était pas trompée en le choisissant. En quelques semaines, il avait apporté à son gouvernement et à son administration une nouvelle qualité et un nouvel esprit. Cela ne veut pas dire qu'il avait abandonné aucun des principes essentiels que son fondateur avait inspirés à l'Union Nationale. S'il employa des moyens différents, c'est parce qu'ils lui étaient dictés par son tempérament et sa génération. Paul Sauvé avait habité la métropole et avait été sous le feu sur les champs de bataille de Normandie avec toutes sortes de Canadiens du même âge que lui et cela l'avait rendu d'un abord plus facile.

Avec quelle énergie il se mit à l'oeuvre. Paul Sauvé n'avait aucune raison de craindre une mort prochaine. Son dernier examen médical avait été rassurant. Cependant, il agissait toujours en homme pressé et accomplissait en des semaines le travail de plusieurs années.

A sa mort, il ne s'agissait pas de projets irréalisés, mais bien de plusieurs pas en avant et par-dessus tout d'un changement dans les relations entre le Québec et la nation. La rancune et les anciennes querelles commençaient à se dissiper dans la province et au dehors. Les poulx battaient plus vite partout. Un nouvel homme dynamique était au volant.

Nous Canadiens, vivons sous certaines tensions raciales. Si les deux races ont ajouté beaucoup à notre richesse, elles ont apporté aussi bien des complexités. Grâce à Paul Sauvé, ces difficultés se sont relâchées. Il est fort possible que le changement le plus significatif, au cours des quatre derniers mois, n'ait pas été le changement d'attitude du Québec, mais le changement d'attitude de tout le Canada envers le Québec. Cette province a souvent souffert de l'incompréhension qu'on avait à son égard en dehors de ses frontières. M. Sauvé était le genre de Canadien modéré dans ses paroles que tous les Canadiens comprenaient. Une fois qu'ils l'avaient compris, ils cessaient de le craindre. Et une fois qu'ils ne craignaient plus, ils en venaient à l'aimer et à l'admirer.

On avait une admiration si grande pour Paul Sauvé qu'on en parlait, en certains milieux, comme le prochain premier ministre du Canada. Le premier ministre de la province de Québec ne prêtait pas l'oreille à ces rumeurs. Du moins, il n'en laissait rien voir dans ses déclarations publiques. Peut-être se disait-il, des hommes de grande classe s'étaient contents de diriger la province de Québec. Il avait déjà atteint ce sommet.

Nous avons beaucoup dit au sujet de ce que l'on pense sur le premier ministre Sauvé au Canada. Pour Québec, le chagrin causé par sa perte est plus vif, plus profond et plus intime. Il avait toutes les qualités que cette province admire. C'était un père de famille, un brave, un homme à l'esprit compréhensif et un gentilhomme. Il a embelli son poste. On se souviendra de lui longtemps.

UN EDITORIAL DU JOURNAL "LA PRESSE"

Le plus grand quotidien français d'Amérique écrivait dans sa page éditoriale un article relatif à l'honorable Paul Sauvé, dans son édition de mardi dernier sous le titre : "PAUL SAUVÉ : L'HOMME" que nous reproduisons ci-bas :

Il avait suffi de quelques jours à l'hon. Paul Sauvé pour s'affirmer comme chef politique. Quelques semaines plus tard, il était devenu évident aux yeux de tous que ce n'était pas là qu'une première et passagère impression, que la province de Québec avait à sa tête un homme d'envergure qui, malgré sa carrière déjà longue à un âge peu avancé, était loin d'avoir encore donné toute sa mesure ; un homme pleinement mûri en qui tous reconnaissaient un chef possédant toutes les qualités d'un grand chef. Il avait à un haut degré ce rare don de savoir à la fois commander et déléguer ses pouvoirs à ses lieutenants.

Il s'est peut-être défini lui-même mieux que personne ne saurait le faire lorsqu'il avait dit à ceux qu'étonnaient les changements radicaux qu'il avait apportés si rapidement à la politique et aux méthodes de son prédécesseur qu'il parlait et agissait désormais en chef de gouvernement et non plus simplement comme ministre responsable d'un seul ministère, tout comme, officier subalterne dans l'armée, il n'avait pas eu la prétention de parler et d'agir comme s'il eût été le commandant suprême des forces alliées. On pense au centurion de l'Evangile. Il savait commander parce qu'il avait appris à recevoir des ordres, à les accepter, à les exécuter loyalement avant d'en donner lui-même.

Il y a deux sortes de chefs : ceux qui le deviennent par ambition et par intrigues et ne sont le plus souvent que des voléitaires du commandement avec nul autre but que d'imposer leur volonté aux autres ; et ceux qui, sans avoir toujours aspiré à le devenir, sont prêts à la tâche lorsque vient leur heure et lorsque les autres se tournent vers eux parce qu'ils ont besoin d'eux. Ces derniers sont trop rares en politique, et c'est de ceux-là qu'était Paul Sauvé.

Il était modeste et nullement vaniteux. Au fond,

il ne tenait peut-être pas à assumer les lourdes responsabilités d'une tâche dont il avait confié à un ami qu'il avait peur d'en être submergé. Mais, l'ayant acceptée, il s'y est donné tout entier comme il avait toujours fait ce qu'il avait à faire : de son mieux.

Il aurait peut-être préféré vivre tranquille au milieu des siens, mais il n'avait pas refusé cette tâche lorsqu'elle lui avait été offerte. Et celle-là aussi il avait voulu l'accomplir de son mieux. N'avait-on pas dit que le double ministère du Bien-être et de la Jeunesse qu'il avait dirigé jusque là était le mieux administré de tous ceux du gouvernement provincial ? Il allait en être de même du gouvernement dont il venait de prendre la direction comme l'ont prouvé ces quatre mois passés à la tête du cabinet provincial.

Ce n'est pas par hasard qu'il avait effectué tant de changements en si peu de temps. Ce n'est pas non plus par goût du changement ni par le désir d'attirer sur lui l'attention. C'est qu'en près de trente années de vie publique, le plus longtemps dans un rôle de subalterne, il avait beaucoup observé, beaucoup réfléchi et s'était formé ses opinions à lui sur la façon de servir le mieux l'intérêt de la province, sur les buts à atteindre et les meilleurs moyens à prendre pour atteindre ces buts.

Il y a des gens qui font de petites choses avec beaucoup de bruit et qui disent des riens avec grandiloquence. Il y en a d'autres qui font de grandes choses avec simplicité et disent de grandes vérités en peu de mots. Paul Sauvé était de ceux-là. Doué d'un rare talent d'orateur, il ne parlait pas pour rien dire et il faisait tout bonnement ce qu'il croyait devoir faire. Il ne se prenait pas pour un surhomme, mais on venait de découvrir en lui un grand homme qui semblait destiné à accomplir de grandes choses lorsque la mort nous a fait mesurer le vide immense que laisse sa disparition prématurée.



L'EDUCATION, une préoccupation et des progrès

par Gaston DUGAS

Dans une allocution qu'il prononçait au début de novembre devant des instituteurs, l'hon. Yves Prévost, secrétaire de la province, de qui relève le Département de l'Instruction publique, signalait "que c'était une atmosphère de progrès qui était inaugurée dans le domaine de l'éducation, sous l'égide du nouveau premier ministre".

L'hon. Paul Sauvé devait lui-même, quelques jours plus tard, signaler aux délégués de l'UCC, venus lui présenter un mémoire, qu'on se souviendrait longtemps de la session qui s'ouvrait comme de la session de l'éducation.

En moins de quatre mois à la tête du gouvernement de la province de Québec, M. Sauvé devait réussir à faire de l'éducation le sujet de discussion le plus à la mode, et des éducateurs des hommes optimistes comme jamais ils ne l'avaient été depuis des années.

Tous les niveaux de l'enseignement, du primaire à l'universitaire, toutes les catégories d'éducateurs et même les étudiants sentaient ainsi venir, dans la mouvement que le nouveau premier ministre amorçait, la réponse à des problèmes dont on réclamait la solution avec insistance depuis longtemps.

Les institutions d'enseignement classique et les universités auront peut-être surtout à regretter son départ aussi subit (car c'est d'abord aux problèmes de ces maisons que M. Sauvé s'était surtout attaqué), mais les commissaires d'écoles prévoyaient aussi le jour prochain où leurs problèmes, trop longtemps négligés, allaient être déposés sur la table pour une étude sérieuse. Une partie des vœux des instituteurs avait déjà été réalisée lors de la présentation d'un bill privé et d'autres améliorations leur avaient été promises. Certains projets de loi du gouvernement, adoptés en première lecture, en faisaient foi.

En quatre mois de règne, M. Sauvé avait ainsi réussi à changer un climat de mécontentement assez général en une atmosphère optimiste et détendue.

Premier signe

Asermenté le 11 septembre dernier, il interrompait une réunion du cabinet, cinq jours plus tard, pour annoncer que les subventions provinciales aux collèges classiques seraient dorénavant versées également aux institutions recevant les jeunes filles et à certains collèges religieux. Vingt maisons bénéficiaient de la sorte de subventions statutaires de base de \$25,000 par année, chose qui leur avait toujours été refusée dans le passé malgré les demandes répétées de la Fédération des collèges classiques de la province.

Le mois d'octobre devait être particulièrement important pour les universités. Le 24, à Montréal, M. Sauvé lançait son fameux "coup de claxon".

Depuis des années, les universités québécoises, devant des déficits annuels croissants, réclamaient du gouvernement provincial des engagements fermes et biens définis, des dates déterminées pour le paiement de ces engagements, des subventions statutaires non seulement pour répondre aux besoins budgétaires mais aussi pour assurer les nouvelles constructions et les nouveaux services exigés par l'expansion des universités.

Le 24 octobre, M. Sauvé se déclarait d'accord avec les universités sur tous ces sujets et il s'attaquait immédiatement au problème des subventions fédérales. On connaît toutes les phases des pourparlers engagés par M. Sauvé avec le gouvernement fédéral: elles ont d'ailleurs été résumées, en une revue de fin d'année, dans LA PRESSE de samedi.



Vœu des instituteurs réalisés

Au mois de novembre, ce sont les instituteurs de toute la province qui devaient se féliciter du nouveau climat. Recus par les ministres, les délégués de la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province voyaient le gouvernement leur accorder les mêmes avantages qu'aux protestants : adhésion obligatoire à la Corporation et déduction à la source des cotisations des membres. La période difficile du recrutement prenait subitement fin et les instituteurs pouvaient songer à travailler sur le plan pédagogique en vue de l'amélioration des membres de la profession.

Le mois de décembre a été plus particulièrement chargé de nouvelles concernant l'éducation, même si l'en met de côté la question des subventions fédérales aux universités, question qui a défrayé la manchette des journaux.

Au début du mois, le gouvernement devait créer une commission des bibliothèques publiques, il formait un service des bibliothèques et mettait \$200,000 à la disposition du secrétariat de la province en vue de l'application de la nouvelle loi, jusqu'au 1er avril 1960.

Quelques jours plus tard, il devait être question d'une requête mise de côté lors de la présentation du bill des instituteurs. En effet, un projet de loi prévoyant les formes de règlement des conflits entre les commissions scolaires et leur personnel enseignant était adopté en première lecture, en même temps qu'un bill pour hausser les salaires des instituteurs ruraux.

Le même jour, l'Assemblée législative adoptait, en première lecture également, un bill pour "augmenter et généraliser" les subventions du gouvernement aux collèges classiques, aux high schools, aux écoles normales (il avait été question quelque temps plus tôt de la gratuité de l'enseignement dans ces écoles de formation) et aux instituts familiaux.

Le 17 décembre, M. Sauvé faisait adopter en première lecture un bill proposant d'autoriser le gouvernement provincial à octroyer des subventions statutaires aux universités.

La province adoptait ainsi la formule des subventions fédérales : \$1.50 par tête de population et au "pro rata" de l'effectif étudiant de chaque institution.

Les collèges ne sont pas oubliés

Et le premier ministre annonçait en même temps que les collèges classiques toucheraient les mêmes subventions pour les quatre dernières années de cours qu'ils dispensent. Les collèges classiques, qui craignaient jusqu'à un certain point d'être oubliés dans le règlement du problème des subventions fédérales, voyaient ainsi leurs craintes se dissiper.

Les commissaires d'écoles se sont présentés devant le comité des bills privés mais la requête qu'ils ont présentée a été rejetée. Ils n'avaient pas moins confiance en la politique de M. Sauvé parce qu'on répète entre les branches que de 30 à 35 amendements devaient être apportés, durant la deuxième partie de la session, au code scolaire.

Une bonne partie de ces amendements auraient répondu aux demandes répétées de la Fédération des commissions scolaires et leur auraient assuré des revenus fixes et plus élevés. Depuis toujours, les commissions scolaires demandent au gouvernement provincial de leur assurer des revenus qui les empêcheraient d'aller courber le genou annuellement à Québec pour combler des déficits inévitables. Les projets de M. Sauvé n'auraient peut-être pas répondu à toutes les demandes des commissaires d'écoles, mais un pas immense aurait quand même été fait.

Quelques semaines avant le début de la session provinciale, un haut fonctionnaire du Département de l'Instruction publique m'avait confié que des changements importants et nombreux allaient être apportés au système d'enseignement, du moins au point de vue administratif.

Tous ceux qui s'occupent de près ou de loin de l'éducation dans la province espèrent aujourd'hui que le successeur de M. Sauvé pourra réaliser les progrès amorcés sous un règne beaucoup trop court.

M. Sauvé avait rapidement assaini le climat des relations industrielles

par Dollard PERREAULT

La mort de l'hon. Paul Sauvé est survenue à peine quelques jours avant l'entrée en vigueur des réformes qu'il avait amenées comme premier ministre dans le domaine des relations ouvrières-patronales.

C'est demain en effet que le bill 8, amendement la loi des relations ouvrières, doit entrer en vigueur et que doit commencer à siéger la nouvelle Commission des relations ouvrières formée en vertu de la loi adoptée en décembre.

L'hon. Paul Sauvé n'a donc pas eu le temps de constater les effets de la nouvelle législation qu'il avait fait adopter, avant de disparaître soudainement. Il avait promis aux dirigeants syndicaux de modifier de nouveau la loi si celle-ci ne se révélait pas efficace, particulièrement en ce qui regarde les congédiements pour activité syndicale.

Les quelques mois pendant lesquels il exerça le pouvoir ont suffi à l'hon. Paul Sauvé pour transformer le climat des relations ouvrières-patronales et donner aux ouvriers l'espoir de pouvoir plus facilement exercer leur droit d'association et de mieux défendre leurs intérêts.

Dans le monde syndical, on voyait généralement en M. Sauvé un homme bien disposé à l'égard des syndicats et déterminé à rendre justice aux travailleurs.

Si des syndicalistes étaient encore réticents, ce n'était pas de l'homme lui-même qu'ils doutaient, mais plutôt du régime dans lequel il évoluait.

Dans la bonne voie

Si les réformes accomplies n'allaient pas aussi loin que le réclamaient les dirigeants syndicaux, ceux-ci s'accordaient à dire que la nouvelle législation constituait une amélioration et un pas dans la bonne direction. La hausse de 15 p. 100 du salaire minimum, annoncée quelques jours avant la mort de M. Sauvé, améliorait le sort de milliers de travailleurs, bien que, selon les dirigeants syndicaux, cette augmentation n'était pas encore suffisante.

Sous l'administration de M. Sauvé, la loi des accidents du travail a été améliorée et les salaires des fonctionnaires ont été augmentés.

Le dynamique premier ministre avait également fait naître l'espoir de l'institution d'un régime d'assurance-hospitalisation, de mesures favorisant l'éducation, d'une loi décrétant le salaire égal, à travail égal. Ces changements sont depuis longtemps réclamés par les travailleurs.

Collaboration établie

M. Sauvé venait d'être nom-

mé premier ministre lorsque le congrès annuel de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada eut lieu à Québec. M. Roger Mathieu, président général de cette centrale syndicale, déclara à cette occasion que la CTCQ était prête à collaborer avec le nouveau premier ministre si celui-ci manifestait de la bonne volonté à l'égard des travailleurs. M. Sauvé répliqua qu'il était prêt à collaborer avec le mouvement syndical.

Un peu plus tard, soit au début de novembre, la CTCQ, la Fédération des travailleurs du Québec et d'autres organismes syndicaux, présentèrent des mémoires au premier ministre et aux membres de son cabinet.

M. Sauvé déclara alors aux dirigeants syndicaux que le mot justice devait être interprété de la même façon pour toutes les catégories de citoyens, riches comme pauvres et que les autorités provinciales étaient décidées à protéger les intérêts des ouvriers comme ceux des autres citoyens. Il avait alors promis de proposer de nouvelles lois qui tiendraient compte de plusieurs revendications syndicales.

Le bill 8

De fait, peu après l'ouverture de la session du Parlement provincial, le gouvernement déposait le bill 8 amendement la loi des relations ouvrières. Ce bill adopté et sanctionné, après avoir été amendé, doit entrer en vigueur demain.

La nouvelle loi vise principalement à faire cesser les congédiements pour activité syndicale et à permettre à la Commission des relations ouvrières d'agir avec plus de célérité dans les affaires qui lui sont soumises.

Des peines sévères seront dorénavant imposées aux employeurs qui se rendront coupables de congédiements pour activité syndicale. Lorsqu'il y aura congédiement, les patrons devront faire la preuve qu'ils avaient des raisons valables d'agir ainsi. La Commission des relations ouvrières pourra or-

donner à un employeur de réembaucher un ouvrier congédié pour activité syndicale et pourra elle-même intenter des poursuites devant les tribunaux réguliers si ses ordres ne sont pas exécutés.

La Commission des relations ouvrières est maintenant constituée de huit membres, au lieu de cinq, dont trois représentants patronaux et trois représentants syndicaux. Elle pourra siéger simultanément à Montréal et à Québec, accélérant ainsi le travail qu'elle a à accomplir.

Les centrales syndicales avaient réclamé une réforme encore plus profonde en demandant que les membres de la Commission des relations ouvrières ne deviennent pas

des fonctionnaires mais puissent être rappelés au gré des organisations patronales et syndicales qui les désignent.

Par ailleurs, les dirigeants syndicaux ont vainement réclamé que le bill 8 contienne des dispositions susceptibles de rendre impossibles tout délai devant les tribunaux réguliers dans le cas où un employeur refuserait de réembaucher un employé congédié pour activité syndicale et de lui verser une indemnité sur l'ordre de la Commission des relations ouvrières.

Lors de la discussion du bill au comité parlementaire de relations ouvrières, M. Sauvé avait exprimé l'opinion que les revendications syndicales al-

laient trop loin, mais avait laissé entendre que l'on pourrait de nouveau modifier la loi si celle-ci se révélait inefficace pour empêcher les congédiements pour activité syndicale.

Pendant les quelques mois où il fut premier ministre, M. Sauvé a donc tracé la voie à une nouvelle orientation des relations ouvrières patronales et son nom restera sans doute dans les annales de l'histoire syndicale de la province.

Les réformes qu'il a apportées n'étaient pas aussi profondes que le réclamaient les organisations syndicales et on ne connaît pas encore tout l'effet de ces changements apportés, mais un climat nouveau a été créé.

M. le curé J.-Louis Chartrand a fait l'éloge de son élève

ST-EUSTACHE-SUR-LE-LAC. — (G.-O.-G.). — Un ancien professeur de feu l'hon. Paul Sauvé, M. l'abbé Jean-Louis Chartrand, curé de la paroisse Saint-Agapit a fait un éloge touchant du grand disparu, l'hon. Paul Sauvé, dimanche dernier du haut de la chaire. A certains moments la voix du pasteur était étouffée par les sanglots tandis que les paroissiens eux-mêmes ne pouvaient contenir leurs larmes.

Après avoir signalé que M. Sauvé était allé présenter ses hommages aux autorités civiles et à son ancien professeur, au Jour de l'An, M. le curé Chartrand a parlé du bien qu'a fait l'honorable Paul Sauvé pour toute la province, pour le comté des Deux-Montagnes et pour la paroisse Saint-Agapit.

M. le curé a dévoilé à ses ouailles le travail considérable que le défunt a accompli il y a quelques années alors que son épouse organisait deux soirées au profit des Bénédictines. Il a mentionné les nombreuses subventions dont notre comté a profité et il a dit : "Nous aussi nous devons nous souvenir que nous n'avons pas toujours été au-dessus de nos affaires. En 1948, alors que la Voirie provinciale exécutait des pavages de chemins, j'ai téléphoné à M. Sauvé à Québec. Il reconnut immédiatement ma voix et il me dit : "C'est mon curé qui parle". Après que je lui eus expliqué le but de mon appel téléphonique, il m'a rétorqué : "Vous voyez tout en noir..." Oui, lui ai-je répondu et mets-en six pouces. Vous avez compris qu'il s'agissait d'asphalte. C'est ainsi que tout notre problème de stationnement fut réglé en très peu de temps."

"Combien de jeunes ont profité de bourses pour continuer leurs études ? Je peux vous dire qu'en autant que je suis concerné, jamais il ne m'a refusé l'octroi de bourses lorsque les demandes étaient justifiées et légales. Au moins trois jeunes de notre paroisse sont allés étudier en dehors de notre pays ; deux en Europe et un aux Etats-Unis. Le meilleur moyen qu'il y avait de NE PAS obtenir une faveur c'était de lui offrir quelque chose en retour. Quelqu'un qui lui offrait quelque chose dans ce sens trouvait une porte toute grande ouverte et une invitation de sortir."

Le Bon Dieu nous prête la vie et tout ce que ça comporte : talent, intelligence, coeur, mais Il en demeure toujours le Maître. Une fois sa tâche accomplie, l'homme est rappelé à Lui. M. Sauvé était usé par un travail de géant et vous me direz peut-être que sa tâche n'était pas encore achevée mais Lui en Haut en a décidé autrement."

Il fut mon élève de 1920 à 1926 au Séminaire de Sainte-Thérèse puis nous nous sommes retrouvés ici en 1946. J'ai toujours aimé sa compagnie et je crois qu'il en était de même de sa part. Nous perdons tous un ami, un homme qui nous aimait tous. Extérieurement, on peut paraître en bonne santé — tel était son cas — mais il existe des fois des malaises cachés et soudainement Dieu nous appelle à Lui." Faisons tous pour lui afin que tôt — si ce n'est pas déjà fait — il rentre dans les Tabernacles pour continuer de veiller sur nos intérêts spirituels et temporels".

ARTHUR ET PAUL SAUVÉ A L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

(1908 - 1960)

Année	Nom	Allégeance	Votes	Majorité
1900	CHAMPAGNE, Hector (Cyrille)	L.	1 434	235
	BEAUCHAMP, Benjamin	C.I.	1 199	
1904	CHAMPAGNE, Hector (Cyrille)	L.	Sans opposition	
1908	SAUVÉ, Arthur	C.	1 386	173
	CHAMPAGNE, Hector (Cyrille)	L.	1 213	
1912	SAUVÉ, Arthur	C.	1 492	261
	PAGER, Philippe-Elie	L.	1 231	
1916	SAUVÉ, Arthur	C.	Sans opposition	
1919	SAUVÉ, Arthur	C.	1 385	811
	LALANDE, Donat	L.	574	
1923	SAUVÉ, Arthur	C.	1 796	854
	DÉCARIE, Anatole	L.	942	
1927	SAUVÉ, Arthur	C.	1 745	491
	CHAUVIN, Antoine	L.	1 254	
1930*	SAUVÉ, Joseph-Mignault-Paul	C.	1 728	268
	DE BELLEFEUILLE, Ernest	L.	1 460	
1931	SAUVÉ, Joseph-Mignault-Paul	C.	1 645	97
	DE BELLEFEUILLE, Ernest	L.	1 548	
1935	ROCHON, Jean-Léo	L.	1 848	14
	SAUVÉ, Joseph-Mignault-Paul	C.	1 834	
1936	SAUVÉ, Joseph-Mignault-Paul	U.N.	2 127	490
	ROCHON, Jean-Léo	L.	1 637	
1939	SAUVÉ, Joseph-Mignault-Paul	U.N.	1 930	236
	ROCHON, Jean-Léo	L.	1 694	
1944	SAUVÉ, Joseph-Mignault-Paul	U.N.	3 599	1 509
	ROCHON, Jean-Léo	L.	2 090	
	CYR, Jean-Louis	B.P.	1 313	
	LEGAULT, Joseph-Ferdinand-Arsène-Aimé	L.I.	86	
1948	SAUVÉ, Joseph-Mignault-Paul	U.N.	5 638	2 431
	COMTOIS, Gabriel-Oscar	L.	3 207	
	BOISCLERC, Jean	U.E.	155	
1952	SAUVÉ, Joseph-Mignault-Paul	U.N.	7 257	4 991
	MARCIL, Alfred	L.	2 266	
	WEBSTER, Jasper Harold	C.C.F.	157	
1956	SAUVÉ, Joseph-Mignault-Paul	U.N.	8 133	5 162
	LEGAULT, Joseph-Ferdinand-Arsène-Aimé	L.	2 971	
	SÉGUIN, Roger	P.S.D.	143	
1960	BINETTE, Gaston	L.	6 978	299
	CHAURETTE, Marie-Joseph-Henri-André	U.N.	6 679	
	LEPAGE, J.-Edmond	U.N.I.	137	
	LEGAULT, Joseph-Ferdinand-Arsène-Aimé	I.	121	



14 LA PRESSE, MONTREAL, LUNDI 4 JANVIER 1960

Jour de l'An 1960: les deux dernières photos officielles



du premier ministre Sauvé



Nos disparus

[Joseph-Mignault-] Paul Sauvé

*L'avenir, sire, n'est à personne,**L'avenir est à Dieu seul...*Victor Hugo, *Napoléon II.*

Tous se rappellent en la province, le lendemain du Jour de l'An, quand, au petit déjeuner, la nouvelle stupéfiante du décès soudain du premier ministre était clamée par toutes les bouches de la radio, et faisait manchette dans tous les quotidiens du matin. C'est le président de l'une des grandes institutions financières de la métropole,¹ rendu à New-York, qui, prévenu par téléphone, eut le véritable cri du coeur qui traduisait le sentiment unanime de toute la population: mon Dieu, je ne puis le croire, ce n'est pas possible...

Joseph-Mignault-Paul Sauvé, conseil de la reine, docteur en droit, président du conseil exécutif et premier ministre de la province, ministre du bien-être et de la jeunesse depuis quinze ans, ancien commandant de régiment au front pendant la deuxième guerre mondiale, brigadier des armées canadiennes à la retraite, député à la Chambre de Québec depuis vingt-neuf ans, croix de guerre (Fr.), était emporté soudainement dans la nuit du 2 janvier 1960, par « par la visite de Dieu », comme disaient nos pères.²

Il avait passé tout le premier de l'An à recevoir ses amis et ses électeurs, et après une journée trop remplie, il avait suivi le spectacle à la télévision, en compagnie de son fils. Peu après s'être retiré, il se sentit mal. On n'eut que le temps d'appeler l'homme de Part, et son curé, qui lui administra les derniers secours spirituels. Avant l'aube, il avait expiré. Il était en sa 53e année.

Fils d'Arthur Sauvé, journaliste et homme politique, et de Marie-Louise Lachaine, il était né le 24 mars 1907, en l'historique village de Saint-Benoît de Deux-Montagnes, qui se

(1) M. James Muir, décédé lui-même subitement ce mois-ci, en 1959, inhumé à Montréal.

(2) Expression qui se retrouve parfois aux registres de l'état civil; un exemple à Saint-Irène de Chambly, le 3 février 1879, sépulture d'Eusèbe [Polit.] Laumière: « décédé subitement, par la visite de Dieu... ».

s'est jamais tout à fait remis des blessures que lui infligèrent, au siècle dernier, les troupes de Colborne, appelées à y pacifier l'insurrection.

Il reçut sa formation secondaire, pour moitié, au petit séminaire de Sainte-Thérèse et fit ses classes de lettres et de philosophie chez les Jésuites du Collège Sainte-Marie de Montréal (B.A., 1927). Inscrit en droit, il fit sa cléricature sous Aldéric Blain.³ Diplômé de la faculté de droit de l'Université de Montréal, il était admis au barreau en juillet 1930.

Il eut toujours une étude à Montréal, et il fut associé, nommément, de Willie Proulx,⁴ Me Louis-Philippe Larivière c.r., Me Maurice Désy c.r., Me Lucien Roux c.r., Me (depuis le juge) Aristide Brossard, président de la Régie de l'Électricité, et Me Charles Coderre c.r., secrétaire-trésorier du Conseil général du Barreau de la province.

Enfin, il était, ces dernières années, chef de l'étude Sauvé, Gagnon (Me Louis-Philippe, c.r.) et l'Heureux (Me Paul). Il avait été créé conseil de la reine en 1938.

L'année même de son admission au barreau, son père démissionnait comme député de Deux-Montagnes à l'Assemblée législative, pour passer comme représentant du même district, à la Chambre des Communes, en même temps qu'il devenait ministre des postes du Canada dans le cabinet Bennett.

Candidat dans Deux-Montagnes à l'élection complémentaire qui s'ensuivit, Paul Sauvé, âgé de 23 ans, était élu à la Chambre de Québec. Il devait siéger, sauf une interruption de quelques mois, en 1935, comme député de ce district, jusqu'à ses derniers moments.

Élu président de l'Assemblée législative lors de la première session, tenue au lendemain de l'élection générale de 1936, il avait présidé aux délibérations pendant les trois sessions du premier régime Duplessis.

Les événements de 1939 devaient interrompre, pour lui comme pour tant d'autres, le cours d'une existence unie, relativement facile et brillante.

Enrôlé en réserve depuis 1931, il était mobilisé dès 1939. Promu capitaine du 2^e bataillon des Fusiliers Mont-Royal en 1940, il allait, la même année, commander une com-

(3) [1945] R. du B. 163.

(4) [1966] R. du B. 358.

pagnie au centre de Sorel. Il passait, en 1941, à l'organisation de l'Ecole d'officiers et de sous-officiers de Saint-Hyacinthe. En 1942, il contribuait à la mise sur pied du centre d'instruction de Farnham. Il y était promu major la même année, commandant en second et instructeur-chef à Farnham.

Ayant pris, en 1943, ses brevets d'officier d'état-major à Kingston, il partit pour l'Angleterre. Rattaché aux Fusiliers Mont-Royal, il en devint commandant en second, en février 1944. Lieutenant-colonel commandant de son régiment quelques mois plus tard, il fit l'invasion, à la tête de son régiment, pendant les combats de forêts de la Londe, en Normandie. Les opérations devaient le conduire en Belgique et en Hollande. C'est en ce dernier pays où la campagne fut la plus rude. A Ghyvelde, près de Dunkerke, il reçut la capitulation d'un bataillon allemand, cependant qu'il y libérait deux cents civils.⁵

Il rapporta de ses campagnes la Croix de guerre française, la médaille d'efficacité et une dizaine de décorations de service. De 1947 à 1950, il avait été le brigadier général commandant de la 10^e brigade de réserve.

L'élection générale de la province avait eu lieu en 1944, pendant les dernières opérations qui bousaient l'ennemi outre-Rhin, et cependant qu'à la tête de son bataillon, il était partie à ces formidables événements.

La campagne électorale, en son comté, fut alors dirigée par sa femme, et Paul Sauvé eut la distinction d'être réélu à la Chambre *in absentia*.

Rentré au pays en janvier 1945, après cinq années d'activité de service, il reprit son siège à l'Assemblée législative.

En 1946, le premier ministre Duplessis constituait le nouveau ministère du bien-être et de la jeunesse et il appelait Paul Sauvé à en être le premier titulaire.

Paul Sauvé devait y révéler toute la mesure de son sens de l'administration, de ses dons de créateur, de son art de savoir dominer sa matière.

Douze années après en avoir assumé la direction, le budget du ministère était porté, en 1957, à cent quinze millions.

(5) Un ancien correspondant de guerre, M. Maurice Desjardins, a consacré près de trois colonnes de la *Gazette de Montréal*, édition du 6 janvier 1960, p. 6, au récit des opérations des Fusiliers sur la cote d'Or et incidemment, à l'action personnelle du commandant, M. Sauvé.



Dès 1955, veille de l'élection générale qui s'ensuivit de peu, les électeurs de Deux-Montagnes avaient célébré, par une réunion de plusieurs milliers de personnes, ses vingt-cinq années de vie publique.

Par les déclarations qu'y fit le premier ministre M. Duplessis, il devint clair, dès lors, que Paul Sauvé était le dauphin désigné à la direction de son parti. Aussi quand les événements de septembre 1959 se précipitèrent, M. Duplessis étant emporté en trois jours, la succession ne fit guère de doute pour personne dans l'esprit du public. Du premier caucus qui suivit les obsèques de l'ancien premier ministre, M. Sauvé sortait avec son mandat de chef du parti. Il était assermenté aussitôt avec son nouveau cabinet, comme président du Conseil exécutif de la province.

Bien que s'étant promis d'apporter à ses nouvelles fonctions la manière aisée, apparemment détachée, dans ses procédés administratifs, il dut bientôt, quoi qu'il en eût, mettre les bouches doubles, et consacrer ses soirées, après des journées épuisantes, à la préparation du programme législatif et au réalignement de la politique de la province, surtout au regard des relations fédérales et provinciales.

À la session législative convoquée pour novembre, il présentait un programme renouvelé d'aide à l'éducation universitaire. Il n'eut pas de peine à faire montre à la Chambre de ses qualités de *débater*, et de maîtrise des assemblées délibérantes dont il avait fait preuve tant de fois, tant en sa présidence de la Chambre avant la guerre, comme dans la présentation ou la défense des appropriations de son ministère, depuis une douzaine d'années.

Dans l'intervalle, il avait eu le temps d'aller prendre bouche à Ottawa, à une conférence fédérale-provinciale, et par l'attitude définie qu'il y avait adoptée, il en était sorti avec un prestige accru par tout le pays.

Il était sorti, la veille de Noël, fort fatigué, disant ses intimes, des six semaines de session parlementaire, et malgré le repos qu'il alla prendre à son pavillon de chasse favori, entre la Noël et le Jour de l'An, comme on le sait, il ne devait plus revoir Québec.

L'Université Bishop de Lennoxville et l'Université Laval lui avaient décerné, en 1951, des doctorats en droit *honoris causa*.



Il avait préfacé, en 1958, l'*Album des Deux-Montagnes*, publié à l'occasion du 50^e anniversaire de la représentation des Deux-Montagnes au Parlement de la Province par MM. Arthur et Paul Sauvé.⁶

Il était membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Lors du sacre à Rome, en janvier 1953, du cardinal-archevêque de Montréal, son ancien condisciple du petit séminaire de Sainte-Thérèse, il y avait été le délégué du gouvernement de Québec. Il avait profité de l'occasion pour revoir, cette fois en compagnie de sa femme, la Belgique qu'il avait connue sous un tout autre ciel, pendant les campagnes de 1944. Il y avait été reçu en particulier, à Anvers, par le bourgmestre et le président de la Chambre de commerce.

Il avait épousé, le 4 juillet 1936, à l'église Saint-Jacques de Montréal, Luce Pelland, originaire de Sainte-Émilie de Joliette, qui lui survit. Il en eut un fils, Pierre, présentement étudiant en droit à l'Université de Montréal, et deux filles, Luce-Paule et Ginette, de Saint-Eustache. Il laisse encore dans le deuil ses sœurs, Mercedes (madame A. Rochon) et Pauline (madame Joseph Saint-Pierre), de Montréal. Il avait aussi un frère, Gustave († circa 1947), courtier d'assurances.

Depuis son mariage, il avait élu domicile à Saint-Eustache. Sa demeure s'élève sur le site de l'ancienne demeure du docteur Jean-Olivier Chénier, tombé en novembre 1837, à la tête des Patriotes, au feu de la rivière du Chesne; cette demeure était auparavant celle du docteur Jacques Labrie qui, député de Deux-Montagnes en 1827, fut un pionnier de l'éducation à cet âge héroïque, et l'auteur d'un ouvrage sur la constitution anglaise et d'un essai sur l'histoire du Canada.

La famille de M. Sauvé déclina des funérailles d'État, qui furent offertes par le gouvernement de la province. Ses obsèques n'en prirent pas moins figure d'événement national.

Après les innombrables articles de presse et les messages de sympathie, dont l'un de la Souveraine même, Saint-Eustache vit encore affluer les premiers dignitaires du pays, y compris le lieutenant-gouverneur de la Province, le t. h. premier ministre du pays, et partie des membres de son cabinet, tous les membres du cabinet de la province, les chefs de l'Opposition parlementaire, les représentants de toutes les armes de la défense nationale, de nombreux conseillers législatifs et députés,

(6) Montréal, E. Doucet, nombreuses illustrations.



le premier ministre de la province-soeur (l'Ontario) et deux autres premiers (du Nouveau-Brunswick et du Manitoba), des représentants de la magistrature, du barreau et de toutes les classes professionnelles, l'évêque du diocèse célébrant les obsèques, et le cardinal-archevêque de Montréal y prononçant l'oraison funèbre de l'éminent disparu. Inhumation à Saint-Eustache.

Par décret du 9 janvier 1960, le gouvernement de Québec proclama une prolongation de deuil d'une semaine.⁷

La mère de M. Sauvé, née Marie-Louise Lachaine, était fille de Louis-de-Gonzague Lachaine, qui exerça trente-cinq ans la profession de notaire (1866-1912) à Saint-Jérôme, et fut registrateur de Terrebonne. Son aïeule maternelle, née Mercédès Mignault, était fille du docteur Auspice Mignault (1819-1902) de Saint-Augustin de Deux-Montagnes, celui-ci un cousin germain du célèbre juriste, l'ancien juge P.-B. Mignault. De là, sans doute, l'un des prénoms de M. Sauvé, qui signa toujours de ses initiales: J.-M.-P. S. ...

Le père de M. Sauvé, Arthur Sauvé (1874-1944), journaliste, avait été député de Deux-Montagnes pendant vingt-deux ans à l'Assemblée législative de Québec (1908-1930), et chef de l'Opposition parlementaire pendant treize ans. Elu député de Laval-Deux-Montagnes, à la Chambre des Communes en 1930, il était devenu ministre des postes dans le cabinet Bennett, enfin sénateur en 1935.

Issu d'une lignée d'agriculteurs de Deux-Montagnes, qui s'y retrouvent dès la fin du XVIII^e siècle, Arthur Sauvé — fils de Joseph Sauvé et de Cléopâtre Chaurat, mariés à Saint-Augustin, en 1864, petit-fils d'Hyménée Sauvé et d'Angélique Malette, mariés en 1821 — était l'aïeul petit-fils de Joseph-Amable Sauvé (fl. 1767-1821), natif de Sainte-Anne-de-Bellevue, et qui y avait épousé, en 1792, Françoise Robillard⁸ et le premier à s'établir en l'ancienne seigneurie des Milles-Isles.

Ce dernier — fils de Joseph Sauvé et de Françoise Barbary-Grandmison, aussi mariés à Sainte-Anne en 1766, et petit-fils de Charles Sauvé et de Marie-Joseph Léger, mariés en 1738 — avait lui-même pour bisaïeul le pionnier, Pierre Sauvé (1652-1737), un Girondin originaire de Libourne, près de Bordeaux, venu en Nouvelle-France avec les troupes, en la compagnie du capitaine Jacques de Noré Du Mesny (fl. 1660-1700).

(7) *Gazette officielle de Québec*, t. 92, no 2A, 6d. spéciale.

(8) Notes de M. R. Gauthier, *Dictionnaire des familles du district de Terrebonne*, ms.

et qui épousa à Lachine, en 1696, Renée Michel (fl. 1677-1717), fille de Jean Michel-Taillon⁹ et de Marie Marchesseau, tous deux tombés au massacre de Lachine en août 1689.

Citons, pour finir, un extrait d'une lettre de M. Sauvé à son père en 1943. Cette lettre, qui avait franchi l'océan, était alors une profession de foi et prend aujourd'hui couleur d'un testament spirituel:

... L'arène militaire n'est pas seulement une source d'entraînement physique, mais aussi de formation morale, offrant de fortes, d'utiles leçons à qui veut bien les comprendre. A qui veut comprendre, par exemple, la philosophie sociale de chacune des nations du globe, avec leur notion respective du devoir et des obligations des individus. Il n'est pas moins intéressant et profitable de sentir vibrer le culte de la patrie selon la formule des peuples si différents par la race, la religion, les mœurs, le climat.

Différents aussi sont les motifs pour lesquels leurs soldats se battent pourtant avec une égale ardeur, une égale vaillance, une même décision héroïque dans le sacrifice. Le sacrifice de leur vie pour la cause de tous et de chacun, voyez-vous bien cela, là-bas? Quelles fortes pages d'histoire s'écrivent tous les jours! Quelles sublimes leçons en découlent!

Ici, point de différences de classes. Le professionnel, le musicien, le journaliste, le député, l'industriel se confondent avec l'artisan, le fils — souvent le plus méritoire — de l'ouvrier. Point de rouges, ni de bleus, tous frères et amis, tous des gens! Parce que leur patriotisme se fortifie dans le même risque et les mêmes sacrifices, j'aime tirer des leçons de cette vie commune qui méprise l'égoïsme individuel, de cette vie qui élargit les horizons de millions d'hommes créés par Dieu dont le Fils Unique s'est immolé, Lui aussi, pour le salut des autres. Si les hommes pensaient plus souvent à la grandeur de ce sacrifice, ils ne pourraient pas se montrer encore si barbares en pleine effervescence de science et de civilisation.

Dieu veuille me protéger si je dois encore être utile à mon pays et aux miens. Je prie Dieu, notre Maître à tous. Je prie qu'à mon retour au pays, je puisse faire profiter mes compatriotes des leçons que je tire de cette guerre. Je veux rentrer au pays avec un bagage de valeurs spirituelles. J'étais bien jeune quand je suis entré dans la vie publique, trop jeune, disait-on. Les années de vie publique font vieillir vite, et combien plus vite encore, les heures passées ici! Et dire qu'après tout cela, il va falloir faire face aux problèmes, aux conditions, aux obligations de l'après-guerre. Il faut dès maintenant chercher à les apercevoir et à les comprendre.¹⁰



PAUL SAUVÉ

Extrait de
"Portraits des premiers ministres
du Québec et du Canada

Radio-Canada
Le 2 février 1982

Texte et recherche: Laurent Laplante

Paul Sauvé, dans sa jeunesse, a peut-être songé à une carrière étrangère à la politique, mais ce serait assez étonnant. Son père, Arthur, avait si longtemps dirigé le Parti conservateur du Québec que la maison familiale devait sûrement être pleine de préoccupations politiques, de conversations politiques, de visiteurs reliés à la politique, etc. D'autre part, la maison familiale, érigée exactement là où le patriote Chénier avait eu la sienne, devait elle aussi inciter à un type particulier de préoccupations. Chose certaine, le départ en politique, pour Paul Sauvé, ne se fait pas attendre.



Paul Sauvé, en effet, n'a que vingt-trois ans et il n'est membre du Barreau que depuis quelques mois à peine lorsqu'il entreprend une carrière politique qui durera trente ans.

A elles seules, les circonstances dans lesquelles se situe ce début politique attirent l'attention. Ce n'est pas tous les jours, en effet, qu'un jeune homme entreprend sa carrière politique en succédant à son père, dans sa circonscription. Ce n'est pas tous les jours non plus qu'un tel début politique s'effectue sous la surveillance immédiate des chefs des grands partis politiques. Il s'agit, en effet, d'une élection isolée, d'une élection rendue nécessaire par le fait qu'Arthur Sauvé, chef de l'opposition conservatrice, devient ministre fédéral et laisse la circonscription des Deux-Montagnes vacante. Du fait que ce soit une élection locale et du fait que ce soit le fils du chef de l'opposition qui veuille succéder à son père, les deux partis politiques se trouvent vite et profondément impliqués dans l'affaire.

Alexandre Taschereau, le premier ministre, participe donc activement à la campagne. Athanase David, le secrétaire provincial et l'un des meilleurs orateurs de l'époque, s'installe dans la circonscription pour la durée de la campagne. Du côté conservateur, on ne rigole pas non plus et Maurice Duplessis, qui n'est pas chef de son parti encore, mais qu'on peut considérer comme le bras droit du chef Camillien Houde, soutient activement la candidature de Paul Sauvé. En pleine gloire libérale, Paul Sauvé, à vingt-trois ans, est pourtant élu député conservateur par 268 voix de majorité. Nous sommes en 1930.

De part et d'autre de la Chambre, c'est le moment où la relève, la deuxième génération, fait sentir sa présence. Maurice Duplessis, qui vient d'arriver, est le fils de Nérée Duplessis, ex-député. Le fils d'Alexandre Taschereau, Robert, fait son entrée en Chambre au moment même où Paul Sauvé, fils de l'ancien chef de l'opposition conservatrice, y pénètre aussi. C'est de ce moment que date le lien intime qui unira toujours Maurice Duplessis et Paul Sauvé.

En 1930, un député conservateur à Québec avait du pain sur la planche. Alexandre Taschereau, devenu premier ministre dix ans plus tôt après un règne de quinze ans de Lomer Gouin, lui aussi libéral, menait les débats à sa guise. L'opposition conservatrice ne comptait qu'une poignée de députés d'ailleurs souvent peu motivés. Dans ce contexte, celui qui voulait travailler et s'illustrer pouvait toucher autant de dossiers qu'il le voulait.



En 1931, il en est toujours ainsi, mais en pire. L'élection générale, malgré les grands espoirs qu'entretenaient les conservateurs, tourne pour eux au désastre. Leur chef, Camillien Houde, est défait et ils se retrouvent 11 sous la houlette de Maurice Duplessis pour faire face aux 79 députés d'Alexandre Taschereau.

Dès cette époque, les liens entre Paul Sauvé et Maurice Duplessis se renforcent. Au lendemain de l'élection, lorsque Camillien Houde se lance avec panache et impétuosité dans la contestation de plus de 60 victoires libérales, Sauvé et Duplessis, déjà, sont d'accord: c'est là, d'après eux, une tactique dangereuse puisqu'elle insulte les électeurs autant et plus que le Parti libéral. Il convient cependant d'ajouter que Sauvé et Duplessis, qui n'avaient obtenu leur propre élection que par quelques courtes dizaines de votes, redoutaient de se voir eux-mêmes contestés devant les tribunaux. Le résultat est quand même là: Sauvé et Duplessis, déjà liés par le passé des deux pères, ont à l'époque des intérêts convergents.

Lorsque Duplessis décidera, puisque Houde n'est plus là, de se porter candidat à la direction du Parti conservateur, il était donc prévisible que Sauvé soit avec lui. Duplessis devient chef en triomphant d'Onésime Gagnon au congrès de Sherbrooke, et Sauvé, plus que jamais, est près de lui. Au cours des sessions suivantes, entre 1931 et 1935, Paul Sauvé, qui fait partie du minuscule noyau de députés fidèles à Duplessis, tire dans toutes les directions. Il se prononce à propos de crédit agricole dans le sens que souhaitait l'UCC; cette préfiguration de notre moderne UPA. Il présente aussi un projet de loi qui est presque prophétique: il vise, en effet, à interdire aux ministres les conflits d'intérêts. Quand on sait ce qui se passa par la suite, lorsque Duplessis harcela Taschereau au comité des comptes publics, on ne peut s'empêcher de penser à une très étroite connivence entre Sauvé et Duplessis: Sauvé présentait un projet de loi pour bien établir d'avance que le Parti conservateur se faisait une haute idée de la moralité publique et Duplessis déclenchait ensuite l'attaque sur l'immoralité du régime Taschereau. Ceci, bien sûr, relève de l'extrapolation; elle n'est peut-être pas trop aventureuse....

Lorsqu'arrive l'élection générale de 1935, le Québec politique est en ébullition. L'Action libérale nationale a déclenché un mouvement de très grande envergure qui lui permet de présenter des candidats dans 59 circonscriptions, alors que les conservateurs de Maurice Duplessis ne sont représentés que dans 29. Duplessis, en réaliste qu'il est, voit avant tout à conclure une entente avec Paul Gouin et forme donc un front commun contre Taschereau. Paul Sauvé suit volontiers Duplessis dans cette stratégie. Malheureusement, elle ne lui est pas profitable personnellement. En effet, les électeurs de la circonscription des Deux-Montagnes, qui avaient élu pendant des années Arthur Sauvé, le chef conservateur, semblent voir d'un mauvais oeil ce que Duplessis et Sauvé sont en train de faire subir à ce cher vieux Parti



conservateur. Paul Sauvé est donc battu dans sa circonscription, pendant que 42 circonscriptions passent aux mains des adversaires de Taschereau.

L'éclipse ne dure guère. Duplessis, en effet, multiplie les feux d'artifices au comité des comptes publics et il obtient la démission d'Alexandre Taschereau. Godbout, le nouveau chef libéral, tient une élection générale en 1936, à peine neuf mois après l'autre et Duplessis, cette fois, s'empare du pouvoir. Il est d'ailleurs exact de dire qu'il s'en empare, car il ne reste rien de l'ancienne alliance avec Paul Gouin et consorts. Paul Sauvé, rescapé par cette nouvelle élection générale, revient à l'Assemblée législative. Duplessis le choisit comme président de l'Assemblée.

Conrad Black, dans son portrait de Maurice Duplessis, aimerait beaucoup nous faire croire que Paul Sauvé fut un président d'assemblée ferme et robuste, même face à Duplessis:

"A force de manipulations, (Maurice Duplessis) avait transformé la fonction de président en un véritable spectacle de marionnettes. S'il est vrai que traditionnellement le président de la Chambre appuie le gouvernement, surtout au Québec, il faut pourtant dire que ceux qui avaient rempli ces fonctions avant 1944 et qui avaient été les collègues de Duplessis, n'auraient jamais consenti à être les hommes liges du premier ministre. Ces hommes, Galipeault, J.N. Francoeur, Laferté, Bouchard, Lucien Dugas, Paul Sauvé, Bernard Bissonnette, Valmore Bienvenue et Cyrille Dumaine n'auraient jamais toléré de se faire donner à haute voix des directives à chaque point de la procédure." (Conrad Black, "Maurice Duplessis", tome 2)

On aimerait bien accepter telle quelle cette version de Conrad Black, mais il faut à tout le moins la nuancer. Un exemple suffira. Je l'emprunte à Robert Rumilly, qui n'est pourtant pas un adversaire du régime unioniste. Nous sommes au cœur de la crise de la conscription, le 24 mars 1939, et le député indépendant René Chaloult présente une motion qui se termine de la manière suivante: "... exprime l'avis que, reflétant l'opinion de la très grande majorité de la province de Québec, cette Chambre laisse savoir au gouvernement canadien qu'elle est opposée à toute participation à une guerre quelconque, sauf pour défendre le sol canadien." Voici comment Rumilly résume la suite de ce débat:



"La motion est inscrite au feuillet de la Chambre le 24 mars. Mais Duplessis manoeuvre pour en empêcher la discussion. Il ne veut sans doute ni procurer un succès à René Chaloult, ni briser "l'axe Hapburn-Duplessis" (entre le premier ministre de l'Ontario et le premier ministre du Québec). Il ménage, enfin, l'opinion anglo-canadienne -- celle de la Gazette, du Star, des financiers, des hommes d'affaires, qui comptent dans la province.

Les députés du parti national protestent. Oscar Drouin observe que les motions des députés ont priorité sur les mesures du gouvernement, le mercredi. Paul Sauvé, président de la Chambre, déclare cet article du règlement depuis longtemps en désuétude: l'usage permet au premier ministre d'appeler les affaires dans l'ordre qui lui convient. Oscar Drouin en appelle de cette décision; mais la majorité lui donne tort." (Robert Rimuliy, "Histoire de la province de Québec", tome 37, pages 192-193)

Ce n'est sûrement pas là la meilleure décision rendue par le président Paul Sauvé, mais ce n'est pas non plus la période la plus glorieuse de l'Union nationale. En 1939, à l'occasion d'une élection générale que Duplessis a déclenchée en catastrophe pour se tirer de l'impasse où l'accu-
laient la guerre, la situation financière et les attaques du gouvernement fédéral, l'Union nationale est battue. Pendant que Maurice Duplessis traverse le purgatoire qui va le transformer, Paul Sauvé, lui, quitte le Québec pour servir dans l'armée canadienne.

Au lendemain de la défaite de l'Union nationale en 1939, les murmures et les complots, comme il se doit, se multiplient dans le dos de Maurice Duplessis. Tous n'ont pas aimé sa façon de diriger le gouvernement entre 1936 et 1939 et plusieurs souhaiteraient ressusciter l'ancien Parti conservateur qui a été intégré à l'Union nationale. Tout naturellement, certains songent à approcher Paul Sauvé pour lui offrir la direction de ce Parti conservateur ramené à l'existence:

"... même dans la défaite, Duplessis n'était pas homme à se faire évincer; il répétait ses sombres prédictions, rappelait les beaux jours et admettait certaines erreurs en s'efforçant à la contri-
tion, réveillait la fidélité au parti et les loyautés personnelles minutieusement acquises par mille détours; de toute façon, les membres de son parti n'étaient pas hommes à l'évincer. Seuls (Onésime) Gagnon et (Paul) Sauvé étaient suffisamment ambitieux et rusés pour concevoir une telle hérésie. Mais Gagnon était trop lent et n'avait pas assez confiance en lui-même pour tenter sa chance, et Sauvé était trop paresseux, trop jeune et trop intelli-
gent.



Il savait que cela ne pouvait se faire et qu'un jour son tour viendrait. En outre, il allait s'enrôler dans l'armée. Duplessis, voyant son leadership confirmé, promit de mener l'Opposition avec énergie." (Black, tome 1, page 370)

Duplessis, on le sait, tint parole. Godbout s'enlisa dans les problèmes liés à la guerre et à la conscription et Duplessis, en 1944, reprit le pouvoir. Paul Sauvé, au moment de l'élection de 1944, n'est même pas au Québec. Il s'est illustré sur les champs de bataille de Normandie, de Belgique et de Hollande. Il a conquis le grade de lieutenant-colonel et mérité la Croix de guerre et diverses médailles. C'est sa femme qui fait la campagne électorale à sa place et en son nom. Elle remporte d'ailleurs l'élection, si bien que Paul Sauvé pourra, dès son retour au pays en 1945, entrer directement à l'Assemblée législative. Aussitôt qu'il aura repris le contact avec la réalité politique et parlementaire, son ancienne amitié avec Maurice Duplessis reprendra aussi son cours (il y eut d'ailleurs correspondance entre les deux pendant la guerre).

En 1946, Duplessis confie à Paul Sauvé le tout nouveau ministère du Bien-Etre et de la Jeunesse dont on attend énormément. Jusqu'à la fin du règne de Maurice Duplessis, cette relation privilégiée ne se démentira ni ne s'affaiblira jamais.

De l'avis de tous, en effet, il faut parler d'une relation privilégiée.

"Duplessis avait une grande admiration pour Paul Sauvé, quoiqu'il lui reprochât parfois d'être paresseux: "Paul serait meilleur que moi si seulement il travaillait plus fort." Duplessis demandait à ses ministres de le remplacer lors d'engagements qu'il ne pouvait remplir; invariablement, ils acceptaient, sauf Paul Sauvé. Duplessis, exaspéré, raccrochait le téléphone, et disait: "Paul est paresseux comme deux ânes!" Il était indépendant, certes, mais aussi, farouchement loyal à Duplessis. Il savait gérer ses propres affaires et n'embarrassa jamais le gouvernement. De tous les ministres, lui seul exerçait une autorité morale." (Black, tome 2, page 25)

Pierre Laporte, dans son livre où il prétend livrer le "vrai visage" de Duplessis, a donc en bonne partie raison de dire qu'il y avait autour de Maurice Duplessis trois sortes de ministres: ceux qui disaient "Oui, Maurice", ceux qui disaient "Oui, cheuf" et Paul Sauvé. Celui-ci se permit même, ce qui était considéré comme un crime de lèse-majesté, de convoquer le Conseil des ministres une fois en 1957, au moment où Maurice Duplessis, pour une des rares fois de son existence, était en vacances.



Cette autonomie de Paul Sauvé demeure cependant, à en croire des contemporains comme Georges-Émile Lapalme, alors chef libéral en face de Duplessis, avait quand même d'assez étroites limites:

"Un matin, Paul Sauvé, les mains dans les poches, traversa la Chambre et vint me poser la question: "Quand partons-nous?" - "Demandez-le à votre patron, (Monsieur Duplessis)" - "Voyons donc!" ... et la phrase étranglée dans un haussement d'épaules disait l'inutilité de la démarche pour l'homme fort qu'il était aux yeux de son chef et de nous tous. "Vous, dit Paul Sauvé, vous pouvez le lui demander. Pas nous." (Georges-Émile Lapalme, "Le vent de l'oubli", page 247)

En somme, dans la légenda qui veut faire de Paul Sauvé un ministre parfaitement autonome, mais aussi un paresseux, peut-être y a-t-il place pour d'importantes nuances. Paul Sauvé, visiblement, pouvait s'en permettre plus que n'importe qui face à Maurice Duplessis. D'autre part, comme Paul Sauvé connaissait son chef, peut-être n'avait-il tout simplement pas le goût de travailler plus que nécessaire pour le seul caprice du chef. Surtout, comme tout le monde, il se savait le dauphin de Duplessis et il attendait son heure.

Lorsque Duplessis mourut à Schefferville en septembre 1959, l'Union nationale n'eut pas d'hésitation et elle ne tint pas un congrès à la direction: Paul Sauvé, tout naturellement, s'installa dans le fauteuil de Maurice Duplessis et ce fut tout.

En face, les adversaires fédéraux, comprirent vite, eux aussi, que tout était changé. Georges-Émile Lapalme décrit ainsi la nouvelle situation:

"... l'après-midi du 3 septembre (1959), je reçus un appel téléphonique d'un journal de Toronto: On m'apprenait qu'une congestion cérébrale venait d'abattre Maurice Duplessis à Schefferville, dans l'Ungava de ses rêves. Atterré, (...) je répondis à l'appel suivant, qui était celui de Jean Lesage, très ému. Un colosse venait de tomber. Je l'avais si bien ou si mal connu; on ne reste pas insensible devant la disparition de ce qui devient aussitôt le passé encore vivant, car Maurice Duplessis respirait toujours, là-bas, au fond du continent.



Jean Lesage me demanda: "Qu'est-ce que tu en penses?" Je lui répondis: "Paul Sauvé va lui succéder. Ce sera plus difficile avec lui qu'avec Duplessis". - "Tu penses cela?" - "Oui." - "Moi aussi." (GEL, tome 2, page 244)

S'il en est ainsi, si les libéraux redoutent Paul Sauvé, c'est qu'eux, bien loin de percevoir Sauvé comme paresseux, le voient beaucoup plus comme un parlementaire percutant. Encore là, rien ne vaut le témoignage de Georges-Émile Lapalme:

"Paul Sauvé, le seul auquel son chef faisait appel de temps en temps pour l'aider, plaidait toujours une cause avec un arsenal de documents et d'arguments difficiles à rejeter ou à démolir. Contrairement à Maurice Duplessis, il se tenait dans les limites du règlement et forçait l'adversaire à y demeurer. Lorsqu'il faisait un aveu, il le mettait au service de sa cause. Très tôt, j'eus du respect pour ce "débater" et j'ose croire qu'il en eut pour moi, car, après nos premiers échanges assez rudes, il ne s'avança plus sans avoir bien étudié le terrain. Quand il sentait ma position trop forte, d'un signe de tête il rejetait l'ordre que son chef lui faisait de lui succéder dans le débat. Il fut le seul contre lequel je me prémunis toujours avant n'importe quel débat.

"Dès ma première session, Paul Sauvé me fit une impression de surprise. René Hamel et Paul Goulet (Témiscamingue), sur la foi de renseignements erronés, l'avaient durement attaqué en son absence. Les semaines passèrent; Paul Sauvé attendait son heure. Elle vint quand nous discutâmes ses estimations budgétaires. Sa défense fut une offensive qui déçiqueta nos deux députés, particulièrement Paul Goulet qui faisait peine à voir. Celui-ci, trompé sciemment par un membre de sa famille, avait, par ses interruptions, forcé Sauvé à dévoiler un fait troublant. René Hamel ne put dire un mot. Du haut des galeries pleines à craquer, on assistait à l'hallali. Jamais je ne me suis senti aussi dépourvu de moyens." (GEL, tome 2, p. 198-199)

Cet incident me paraît typique: Paul Sauvé sait attendre son heure. Lorsqu'elle vient enfin, il est prêt. En devenant premier ministre, il lui suffit de dire, au début de ses divers discours: "Désormais..." pour que tous, amis comme adversaires, comprennent. Lui-même se décrit alors comme un simple continuateur, mais il est assurément plus que cela. Devenu premier ministre trois jours après la mort de Maurice Duplessis, il modifie aussitôt et la cadence et l'orientation du travail parlementaire. L'Assemblée législative, en effet, est convoquée en novembre et se voit offrir un menu substantiel. Denis Vaudeois décrit ainsi cette première demi-session:



"... quand il clôt le Parlement, Sauvé peut se targuer d'avoir fait adopter 66 nouvelles lois, dont plusieurs fort importantes. Dans plusieurs domaines, il a innové: il a accepté de collaborer avec Ottawa pour réaliser la route trans-canadienne, il a remis en vigueur le système des deux énumérateurs (pour la confection des listes électorales) et la journée des députés à la Législation, il a retourné les trésors polonais à la Pologne, il a amorcé des négociations à Ottawa pour régler la question des subsides aux universités. Surtout, il a réussi à changer un climat de mécontentement en une atmosphère détendue. Il a réussi ce que la plupart des observateurs estimaient impossible: redorer le blason de l'Union nationale dont le dynamisme s'était affadi au cours des ans." (notes manuscrites)

Le blason de l'Union nationale est même à ce point redoré qu'un sondage conduit en décembre 1959 et dont Georges-Émile Lapalme eut connaissance sous le sceau de la confiance démontrait que Paul Sauvé pouvait balayer la province. Et Georges-Émile Lapalme avoue ne pas avoir été surpris:

"De Paul Sauvé, j'ai gardé le meilleur des souvenirs. Parmi nos adversaires, il fut celui avec lequel j'eus le plus de contacts. Après son élévation au poste suprême, j'eus avec lui, dans son bureau, une conversation de plus de deux heures et j'en appris plus sur Maurice Duplessis que pendant toutes ces années durant lesquelles nous avions ferrailé, Paul Sauvé, pénétrant au sein de cette vie qu'il avait connue, la déchiffrait de façon saisissante. (...)

De septembre à janvier, Paul Sauvé, débordé, n'utilisa plus dans ses discours qu'un seul mot: désormais. Avec ce vocable, il séparait deux modes de vie politique, deux ères dont la dernière serait trop brève pour porter son nom. Dans le fond, il n'y eut pas de grands accomplissements, mais le seul fait d'agir sans Maurice Duplessis donnait une impression de liberté. André Laurendeau, dans *Le Devoir*, écrivait que ce qui donnait un air de nouveauté profonde au régime Sauvé, c'est que celui-ci avait décidé de nous faire marcher sur les pieds alors que Duplessis nous avait fait marcher sur la tête." (GEL, tome 2, pages 276-277)

Ce régime ne dura qu'une centaine de jours. Le 2 janvier 1960, une thrombose coronaire abattait Paul Sauvé. Il avait cinquante-trois ans. L'Union nationale, un instant remise en selle, entraînait dans une nouvelle crise.

Pour tracer ce portrait de Paul Sauvé, j'ai puisé dans les oeuvres bien connues de Robert Rumilly et de Conrad Black, dans les *Mémoires* d'Antonio Barrette et de Georges-Émile Lapalme, ainsi que dans un texte inédit de Denis Vaugeois.

L.L.



LA MAISON SAUVÉ

par

Pierre de Bellefeuille

Il y a eu trente ans le 2 janvier 1960, Paul Sauvé, premier ministre du Québec depuis 113 jours, décédait dans sa maison de Saint-Eustache, généralement connue dans "le village", c'est-à-dire le vieux Saint-Eustache, comme la maison Chénier. Pierre de Bellefeuille habite cette maison avec sa femme, Thérèse Romer, depuis septembre 1972. Il nous en parle à bâtons rompus.

La maison Sauvé trône au milieu d'un grand jardin qu'on pourrait presque appeler, à la française, un parc. Le site est magnifique, au bord de la rivière du Chêne, là où elle se jette dans la rivière des Mille-Iles. Le panorama présente le presbytère et l'église avec ses deux tours, le pont Arthur-Sauvé, la rive de l'île Jésus, l'élargissement dans la rivière des Mille-Iles qui en fait presque un lac, et un chapelet d'îlots.

La nature est ici si accueillante que le grand héron bleu nous rend parfois visite. L'hiver, ce sont plutôt les patineurs qu'on aperçoit sur la rivière gelée.

De grands sapins ont remplacé les ormes du temps des Sauvé. Il ne reste qu'un seul de ces arbres géants qu'emporte la maladie hollandaise.

Je suis prêt à parier que cet emplacement est le seul au Québec qui a été habité par quatre députés. Une première maison y fut bâtie par le Dr Jacques Labrie, éducateur de renom, qui fut député à Québec. Le Dr Labrie la céda à son gendre, le jeune



médecin Jean-Olivier Chénier, qui allait devenir le héros de la bataille de Saint-Eustache le 14 décembre 1837. Le général anglais, Colborne, héros mineur de Waterloo, mit presque tout le village à feu, y compris la maison du Dr Chénier, ce qui lui valut son surnom: le vieux brûlot.

Sur cet emplacement, il ne resta longtemps que des ruines. Dans une monographie racontant l'histoire de Saint-Eustache, publiée en 1871, mon grand-père, Edouard Lefebvre de Bellefeuille, décrit la propriété:

"Sur une pointe parallèle à celle où l'église est construite, en face du jardin du presbytère, on voyait la maison du Dr Chénier, qui avait servi autrefois à un célèbre pensionnat de jeunes filles, établi par le Dr Labrie. C'était une vaste construction en bois, environnée d'une galerie couverte et agréablement située au confluent des deux rivières."

L'auteur ajoute (je répète qu'il écrivait en 1871) que la maison n'a pas été "rétablie".

Selon les recherches qui ont été faites, notamment par M. Normand Robert, c'est apparemment en 1889 que Georges Lauzon, qui fut maire de Saint-Eustache, a rebâti la maison, ayant acquis la propriété, qui était passée de la succession Chénier aux mains de William Henry Scott et de sa succession. (Scott fut député patriote, mais il ne fait pas partie de ma liste des quatre députés qui ont habité l'emplacement). Selon la tradition et le témoignage de Paul Sauvé, Lauzon a utilisé des éléments de la fondation de la maison Chénier pour bâtir une modeste maison en "A" qui sera agrandie à plusieurs reprises.

Propriétaire de la maison de 1920 à 1923, J.-Albert Paquin la vendit à Arthur Sauvé qui fut chef de l'opposition à Québec et ministre à Ottawa. A son tour, Sauvé la céda en 1945 à son fils Paul. La veuve de Paul Sauvé, Luce Pelland, vendit la maison en 1971 à J.-Alphonse Lemay qui mourut peu après. Sa veuve, Thérèse



Senécal, me l'a vendue l'année suivante. Je fus donc le quatrième député à l'habiter.

On m'a raconté que lorsqu'il était ministre à Ottawa, Arthur Sauvé fit draguer la rivière du Chêne, par les bons soins du gouvernement fédéral. La terre retirée du lit de la rivière fut jetée sur le premier îlot, dans l'embouchure, ce qui fit qu'un journal libéral local accusa Sauvé de s'être fait bâtir une île aux frais des contribuables.

Arthur Sauvé agrandit considérablement son terrain en achetant, pour la faire démolir, la maison de son voisin, l'abbé Charlemagne Villeneuve, curé à la retraite.

Vers 1950, Paul Sauvé fit bâtir une nouvelle aile, du côté de la rivière: un "sous-sol fini", très à la mode à l'époque, avec cheminée de pierre; au rez-de-chaussée, un nouveau salon généreusement fenestré mais donnant malheureusement sur le nord, et, à l'étage, une grande chambre. Le style de la maison avait déjà été modifié. Depuis le tournant du siècle, elle avait un toit mansardé, avec de jolies lucarnes. C'était, à l'époque victorienne, le dernier cri. Sauvé eut le bon goût de donner ce style à la nouvelle aile.

Sauvé fit également bâtir un garage double surmonté d'un logement pour son chauffeur. C'était à l'époque où le mazout ne coûtait presque rien. Sauvé fit installer sous le pavage de l'entrée une tuyauterie reliée à la chaudière du garage et destinée à faire fondre la neige. Inutile de dire que ce système n'a pas survécu à la crise du pétrole des années 70.

Le frère de Léo et Rolland Comtois, voisins rue Chénier, était professeur à l'Ecole du meuble qui relevait de Paul Sauvé en sa qualité de ministre de la Jeunesse. Bernard Comtois et ses collaborateurs contribuèrent à l'aménagement et à l'ameublement de l'aile que Sauvé fit bâtir.

